

economie et politique



Henri JOURDAIN

directeur politique

Jean FABRE

rédacteur en chef

Francette LAZARD

Serge LAURENT

rédacteurs en chefs adjoints

comité de rédaction

Jean-Jacques ARNAULT

Guy BARRON

Roger BIARD

Paul BOCCARA

Jeanne-Marie BOURDET

Jacques BRIERE

Henri CLAUDE

Alexis COUSIN

René CREUSSOL

Félix DAMETTE

Bernard DICRESCENZO

Jean FLAVIEN

Michel HINCKER

André JAMET

Yvon JARRY

André JOURLIN

Jacques KAHN

André LAJOINIE

Bernard LANCOURT

Jean LAPLACE

Jean LAUNAY

Pierre LEFRANC

Georges LEWEN

Jean MAGNIADAS

Henri MAREX

René MOREAU

Henri NOLLEAU

Louis PERCEVAL

Robert PIROLLI

Jean PREJEAN

Jean ROBET

Jean THIBAUT

François THIERRY

Bernard VELLOUX

Claude VERNAY

<i>henri jourdain</i> lutte de classe, Etat et monopoles	3
<i>jean-claude poulain</i> les quatre premières années de la C.F.D.T.	13
<i>guy besse</i> le parti révolutionnaire	35
<i>christian conze</i> aspects de l'évolution de l'Allemagne occidentale au stade du capitalisme monopoliste d'Etat	51
<i>paul boccara</i> à propos du « Capital financier » et de quelques autres publications récentes	81
<i>rudolf hilferding</i> le capital financier (extraits)	89
<i>jacques kahn</i> l'évasion des capitaux en 1968	101
livres	115
le bilan social de l'année 1968 — « mémoires » (<i>j. duclos</i>) — marxisme et théorie de la personnalité (<i>l. sève</i>) — syndicat et luttes de classes (<i>h. krasucki</i>) — vatican II et l'évolution sociale de l'église (<i>a. casanova</i>) — la planification dans les pays d'écono- mie capitaliste (<i>j.-p. delilez</i>) — pour nationaliser l'état — les employés (<i>p. delon</i>) — la classe ouvrière dans la résistance (<i>a. tollet</i>) — l'industrialisation de l'agriculture danoise (<i>j.-f. troussier</i>).	
la revue « l'Express », la crise du franc et l' « objectivité »	141

LUTTE DE CLASSE, ETAT ET MONOPOLES

henri jourdain

Au terme d'une décennie d'action du pouvoir des monopoles, à caractère personnel, d'importants changements sont intervenus dans la base économique et sociale du pays.

L'objectif dominant de ce pouvoir visant la base économique de l'impérialisme français a été d'intensifier autant que possible l'accumulation et la concentration du capital monopoliste. Les IV^e et V^e Plans en témoignent.

Ce double mouvement corrélatif tend à réduire *relativement* en nombre la grande bourgeoisie monopoliste, l'oligarchie financière, alors qu'il augmente *absolument et relativement* la masse des salariés. Les recensements de la population pour la période 1956-1962 et pour la période 1962-1968 confirment cette tendance. Par ailleurs, on sait que les mesures prises par l'Etat gaulliste en faveur des grandes sociétés monopolistes l'ont été pour l'essentiel au détriment de la classe ouvrière d'abord et au détriment des autres classes et couches sociales non monopolistes.

Dans ces conditions, le pouvoir d'Etat devait nécessairement et cela jusqu'au niveau gouvernemental, se trouver directement en butte aux revendications de la classe ouvrière, à celles des salariés pris dans leur ensemble, à celles des petits et moyens exploitants et à celles des étudiants. En clair, la bourgeoisie monopoliste devait voir l'Etat qu'elle tient en main placé ouvertement en position d'accusé par la classe ouvrière et par la population laborieuse du pays.

Les développements du capitalisme monopoliste d'Etat tels qu'ils sont vécus chez nous, tendraient alors à faciliter la démonstration du fait que l'Etat n'est pas au-dessus des classes, et qu'en conséquence, il n'est porteur ni de l'intérêt général, ni de l'intérêt national.

Dès lors que, dans leurs couches profondes, les travailleurs manuels et intellectuels prennent davantage conscience de cette réalité, la grande bourgeoisie, quelle que soit la forme de son pouvoir d'Etat, se voit dans l'incapacité d'atteindre au nom de « l'intérêt général », ses buts de collaboration de classe aussi bien sur le terrain économique et social qu'au plan politique le plus élevé. Et cela bien que sous le couvert de la « nouvelle société », cette collaboration de classe, cette « intégration » de la classe ouvrière en tant que classe fondamentale opposée à la grande bourgeoisie, représente pour cette dernière une nécessité qui se fait irrévocablement de plus en plus impérieuse. C'est pour ces raisons essentielles que la grande bourgeoisie se doit de préserver l'appareil d'Etat qu'elle contrôle, les actes, les institutions et le personnel politique et administratif de celui-ci.

La réorganisation en cours du Conseil national du patronat français ne vise pas ce seul but, mais elle le poursuit pour une importante part certainement. Il s'agit, pensons-nous, d'un effort d'adaptation, d'une répartition nouvelle du travail commun entre le pouvoir d'Etat d'une part, et les monopoles de l'autre.

Ce qui confirme une fois encore, qu'en réalité, il n'y a ni fusion des monopoles et de l'Etat, ni séparation des monopoles et de l'Etat.

Pourquoi et comment préserver l'Etat, ses institutions, son fonctionnement, et son personnel politique et administratif contre les pressions ouvrières et populaires accrues ?

Disons tout d'abord que si la grande bourgeoisie est conduite à préserver l'Etat qu'elle tient essentiellement sous son contrôle, c'est avant tout parce que le pouvoir des monopoles est aujourd'hui affaibli; il l'est en raison notamment des multiples faits bien connus que ce texte effleure à peine. Il en résulte que cet affaiblissement est un coup pour les monopoles eux-mêmes.

La bourgeoisie monopoliste doit agir de telle manière que l'Etat soit le moins possible en prise directe avec la solution des grands problèmes économiques et sociaux, avec celle des problèmes de l'école, de l'université, de la recherche; avec celle des problèmes liés aux équipements sociaux : logement, transports en commun, santé, culture, sport, etc. Ceci, afin que l'appareil d'Etat soit autant que possible le moins directement en butte à la classe ouvrière et aux forces démocratiques. La question, pour la bourgeoisie réactionnaire, est qu'elle manœuvre de telle sorte que son pouvoir d'Etat, son gouvernement ne puissent se trouver à nouveau dans la position d'accusés,

qui était la leur au « rendez-vous de Grenelle » où les porte-parole directs des monopoles n'avaient pas lieu de se féliciter des aptitudes de leurs représentants au niveau politique.

Ceci explique que le Président de la République et son Premier ministre affirment à présent, au nom du « libéralisme », préférer de beaucoup les discussions entre patrons et ouvriers afin de mieux dissimuler les interventions réelles du pouvoir d'Etat en faveur des monopoles derrière la « concertation des partenaires sociaux ».

Comment sont formulées les intentions de dissimuler l'intervention de la puissance publique afin de garantir l'actuel pouvoir d'Etat ?

Avant de répondre à cette question, précisons qu'il n'est ni dans les possibilités, ni par conséquent dans les intentions des représentants du grand capital, de réduire ou encore d'amoindrir l'action de l'Etat au profit des entreprises monopolistes. Il s'agit plutôt de la rendre plus active et plus efficace, en un mot de la renforcer en l'assouplissant et en l'adaptant, au mieux, aux conditions économiques et politiques nouvelles et perpétuellement mouvantes.

Ces intentions sont, par exemple, exprimées en ces termes par les technocrates du club Jean Moulin, étroitement mêlés pour ne pas dire identifiés à ceux du pouvoir : « L'administration doit servir et non commander »..., « tout doit être basé sur la concurrence entre individus, entre groupes sociaux et entre les entreprises ». C'est encore ce que François Bloch-Lainé exprimait tout dernièrement à Lyon : « L'Etat doit savoir faire plutôt que de tout faire lui-même ». Ceci renvoie à la récente déclaration présidentielle au Parlement, dans laquelle G. Pompidou conçoit et situe l'action de l'Etat à la limite entre « force écrasante et faiblesse mortelle ».

Comment peut-on imaginer la concrétisation du rôle actuel de l'Etat adapté aux objectifs de la bourgeoisie monopoliste ?

On peut penser que le gouvernement Pompidou pourrait, par exemple, faire sienne la conception américaine de l'autonomie universitaire. C'est-à-dire l'Université plus ou moins directement contrôlée par les grosses sociétés monopolistes. Remarquons que s'il devait en être ainsi en France, ce ne pourrait être qu'un contrôle des grandes sociétés monopolistes multinationales ou transnationales. Cette menace sur l'Université et sur la recherche ne relève pas de l'imagination si l'on pense au plan Fouchet, aux fonctions d'Olivier Guichard dans les précédents gouvernements, à la formation de ses collaborateurs directs au sein de

son cabinet, à certaines déclarations de G. Pompidou, au temps où il était « en réserve de la République » et durant la campagne électorale.

Sur un autre plan, on sait que dans les sphères du pouvoir, on pense par exemple à mettre en place des organismes mixtes ou apparemment privés. Ceux-ci, à côté du Trésor et à côté d'autres institutions d'Etat ou para-étatiques déjà en place, auraient pour fonction de dissimuler en la véhiculant une part toujours plus considérable du financement public de la production et du profit monopoliste. On sait également que le pouvoir se dispose à confier une fraction toujours plus importante des études économiques de son ressort à des sociétés ou à des instituts privés. Ce qui garantirait alors des hauts profits au capital privé dans ce secteur appelé à d'importants développements, tout en dégageant les responsabilités directes de l'administration d'Etat devant l'opinion publique.

On voit ainsi se dessiner, à une échelle infiniment moins grande, le profil des agences américaines du type NASA, qui constituent autant de ponts entre l'Etat fédéral et les grands monopoles nord-américains.

Cet effort d'adaptation et de camouflage est d'autant plus indispensable maintenant que le pouvoir des monopoles, au niveau de l'Etat, est à la veille d'échéances qui impliquent de sa part qu'il prenne des mesures anti-démocratiques et anti-nationales au profit de la grande bourgeoisie réactionnaire.

Rappelons d'ailleurs au passage à quel point le pouvoir gaulliste a contribué à créer les conditions pour cela.

C'est ainsi que, en se plaçant sous l'angle du profit de monopole, les conditions sont à présent données pour que sous l'action de l'Etat, certaines productions ou certains services puissent être transférés du secteur public et nationalisé au secteur privé. C'est possible aujourd'hui, grâce notamment à la pratique de la politique dite « de vérité des prix », qui s'est traduite, comme on l'a constaté, par une augmentation quasi-constante des prix des services publics.

Certains secteurs des télécommunications comme le téléphone par exemple, sont à présent immédiatement profitables et hautement rentables. Ils sont mûrs, par conséquent, pour être transférés aux monopoles privés. Il pourrait en être de même pour certains secteurs les plus rentables de la S.N.C.F. C'est d'ailleurs ce qui, en fait, a déjà été largement pratiqué par l'intermédiaire des multiples sociétés d'économie mixte, qui ont puisé et puiseront toujours davantage leur substance dans le secteur public

et nationalisé. C'est ce qui se pratique et se pratiquera à une échelle toujours plus large dans le domaine des productions d'armement : aéronautique, engins spatiaux, sous-marins atomiques, etc. La perspective est ouverte d'un transfert progressif aux compagnies privées de pans entiers du transport aérien.

Telle serait alors la signification profonde de ce « libéralisme » tant prôné par les tenants actuels du pouvoir et par Giscard d'Estaing en particulier.

Les monopoles qui tiennent les secteurs-clés de l'économie en main sont à présent plus fortement concentrés que jamais. Grâce à l'appui que l'Etat leur a apporté pour aggraver l'exploitation des travailleurs, et grâce aux avantages que ce dernier leur a accordés, ils ont élevé considérablement leur taux d'auto-financement. Au bénéfice de quoi ils ont modernisé leurs outillages et leurs installations. Tout ceci confirme que ces derniers temps les monopoles privés ont réalisé des profits considérables. Ce fait est attesté par les résultats des bilans de l'exercice 1967-1968 et il le sera plus amplement encore par les résultats des bilans de l'exercice 1968-1969.

Ouverte bien avant mai-juin 1968, mais plus largement encore depuis ces événements, la période actuelle et sa dynamique est celle de luttes de classes économiques et politiques intenses.

La bourgeoisie monopoliste est maintenant plus que jamais sous le feu de la concurrence de ses partenaires et rivaux, et essentiellement sur le terrain économique, financier et monétaire. Sous l'effet de l'affaiblissement de son pouvoir politique, dans les conditions propres à cette période certes, mais comme en d'autres périodes de son histoire, il lui faut rechercher l'appui le plus large possible des forces réactionnaires à l'intérieur et l'appui aussi des forces réactionnaires à l'extérieur. Cette nécessité a été confirmée lors de la crise monétaire de l'automne dernier. On se souvient en effet que si au cours de cette crise, le pouvoir des monopoles en France a été l'objet des pressions de ses partenaires et rivaux, il a en même temps bénéficié de leur solidarité pour lui épargner le choc politique que lui aurait valu la dévaluation du franc. C'est si vrai semble-t-il, que, si une dévaluation du franc devait avoir lieu maintenant, ce serait à la condition d'une coordination à l'échelle internationale entre les impérialismes concernés. Chaban-Delmas nous paraît sur ce point explicite lorsque dans son discours-programme, il aborde en ces termes les questions d'une modification de la parité du franc : ... « Mieux vaut, dit-il, instituer une solidarité européenne en mettant en place, dans une première étape, un mécanisme de soutien mutuel monétaire et financier qui permette de

remédier aux accidents toujours possibles et exprime sur le plan de la communauté, cette idée de mise en commun des risques qui est à la base de toute entreprise collective ».

Les conditions objectives qui font que la grande bourgeoisie monopoliste est tenue de rechercher l'appui des forces réactionnaires à l'extérieur résident dans une imbrication toujours plus étroite des économies des grands pays capitalistes avancés, de celles notamment des pays du Marché commun. Cette interdépendance croissante fait que la moindre récession ou que la moindre manipulation monétaire chez l'un se répercute chez les autres.

Ces conditions objectives résident encore dans le fait que ces dix dernières années, sous l'action du pouvoir gaulliste, la concentration monopoliste intense des secteurs déterminants de l'industrie française a pour effet que ceux-ci commencent à prendre une taille internationale. Cette concentration poussée et d'abord à l'intérieur explique, en partie tout au moins, que les accords, les interpénétrations et les fusions entre les grandes firmes du Marché commun ont été jusqu'à présent limités. Mais précisément parce qu'en France, en R.F.A., en Italie, en Grande-Bretagne, sans parler des Etats-Unis, les concentrations dans le cadre national ont été fortement poussées, les capacités de production et de productivité des monopoles les plus concentrés dépassent de plus en plus largement les limites nationales. Et c'est ce qui fait que les conditions se réalisent pour que se multiplient et s'intensifient nécessairement les interpénétrations et les fusions à l'échelle internationale, ainsi que les implantations d'une même firme dans différents pays.

Ces phénomènes se sont particulièrement manifestés de 1967 à 1968, par rapport aux années précédentes. Ils se poursuivent et ils se poursuivront dans les mois qui viennent et dans les toutes proches années.

C'est ce qui explique tant d'insistance de la part des réactionnaires sur la relance européenne (Grande-Bretagne comprise), au cours de la récente campagne électorale et dans l'ensemble des pays d'Europe occidentale. Autrement dit, les développements monopolistes internes font que les grandes bourgeoisies monopolistes sont maintenant devant l'exigence de passer de l'union douanière à l'union économique.

En sa qualité de vice-président du C.N.P.F. et d'administrateur de plusieurs sociétés industrielles de pointe parmi les plus puissantes, dont la C.G.E., Ambroise Roux traduit fidèlement les exigences du grand capital monopoliste au point actuel de ses développements, quand il réclame avec insistance du nouveau

gouvernement qu'il intervienne plus activement et sans perdre de temps pour faciliter les ramifications et l'intégration des grandes firmes à l'échelle internationale.

Dans son discours à l'Assemblée Nationale, Chaban-Delmas rappelle que son gouvernement poursuivra les échanges et la coopération entre la France et les pays socialistes, l'Union Soviétique en tête. Ce discours appuie néanmoins sur le fait que parallèlement, le nouveau gouvernement accentuera en particulier les échanges et la coopération entre la France et les autres pays capitalistes occidentaux, Grande-Bretagne et Etats-Unis compris.

Que la France pratique les échanges et la coopération avec tous les pays, capitalistes et socialistes, sur la base de l'avantage mutuel, personne ne devrait y trouver à redire. En tout cas pas nous. Il reste que, sur ce point, l'orientation gouvernementale est nettement marquée par ce passage de la déclaration ministérielle : « ...*Nous affirmons clairement que nous sommes prêts en matière de construction européenne, à aller aussi vite et aussi loin que nos partenaires sont eux-mêmes disposés à aller vite et loin dans le sens d'une Europe consciente de son destin propre* ».

Cela étant, ce qui est nouveau et qui est objectivement appelé à des développements importants est que nous entrons dans une ère où les grands monopoles multinationaux et à travers eux, les Etats impérialistes concernés tendront à intervenir toujours plus activement dans la vie de notre pays. S'ils devaient demeurer sous le contrôle des Etats impérialistes, ces développements nécessiteraient que tôt ou tard, viennent se greffer sur ceux-ci des institutions politiques, administratives et juridiques de caractère supra-national.

Ces processus devront surmonter provisoirement, d'énormes contradictions tout en exacerbant une concurrence toujours plus ample. Ils sont néanmoins en cours et pour ce qui concerne la France et ses responsabilités internationales, le Parti communiste français ne manque pas de les prendre largement en considération.

Ce n'est pas s'aventurer que de dire que, dans ces perspectives, le pouvoir des monopoles et les monopoles eux-mêmes n'hésiteront pas le cas échéant, à y sacrifier des secteurs de la production nationale, secteurs de pointe (voir la menace sur Concorde) aussi bien que traditionnels.

Dans les conditions spécifiques d'aujourd'hui, certes, mais comme au lendemain de la Libération, la classe ouvrière, les démo-

crates, ceux qui se réclament du socialisme, auront à défendre le patrimoine national, les bases de l'indépendance nationale.

A la Libération, du côté des hommes du grand capital, on entendait affirmer que la France était dans l'incapacité d'étudier et de produire en grand des avions, des machines-outils et même des automobiles. Certains allaient même jusqu'à prétendre qu'elle aurait été incapable de remettre ses houillères en exploitation. Aujourd'hui, au nom de la « compétitivité », du « défi américain », de semblables assertions sont déjà avancées.

Si on devait s'en remettre au ministre et banquier A. Chandon, la France se devrait de concentrer exclusivement ses efforts sur quelques secteurs déterminés de l'industrie. C'est à dire sur les groupes les plus concentrés et les plus aptes à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux. Il est à remarquer que du côté des monopoles et du pouvoir, toute l'attention tend à être uniquement orientée sur ces secteurs industriels privilégiés auxquels s'identifierait alors l'ensemble de l'économie nationale. Le mot d'ordre de lutte contre « l'Europe des trusts » a porté ses fruits. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, on tente de détourner l'attention des travailleurs en ne parlant que de l' « Europe industrielle ».

Tout ceci implique de la part des travailleurs et des communistes en premier lieu qu'ils aient une claire conscience de ce processus irréversible de socialisation et d'internationalisation croissante de la production. Dans ces conditions, et dès lors que la défense du patrimoine national et des bases de l'indépendance s'inscrit plus nettement à l'ordre du jour, le mot d'ordre de nationalisation progressive des secteurs clés de l'économie prend davantage de signification. L'internationalisation véritable de la production, c'est-à-dire la division internationale du travail, puise sa source dans la production nationale. Il faut donc pour s'orienter dans cette voie que la nation substitue son contrôle à celui des monopoles privés sur les secteurs-clés de son économie, de son industrie principalement. Ce qui nécessite la nationalisation et la gestion démocratique des groupes industriels et bancaires dominants.

Dans ces perspectives d'interpénétration, de fusion et d'implantation des grandes sociétés monopolistes multinationales sur le sol national, l'application de la politique du Parti communiste français dans les entreprises au sens large, mais principalement dans les grandes entreprises industrielles (ateliers et bureaux) prend une importance amplifiée.

Ce qui sera pris particulièrement en considération sur ce point, c'est l'accroissement des dimensions de chaque unité de pro-

duction et par conséquent une concentration de main-d'œuvre toujours plus forte au sein de chacune d'elles. Ce qui sera pris également en considération, c'est la composition sociale toujours plus diversifiée à l'intérieur de chacune de ces grandes unités de production. Il est par exemple, à considérer au plus haut point, selon le recensement de la population sur la période 1962-1968 : a) que le nombre des ouvriers industriels s'est accru de 9 % et que cette progression se poursuivra ; b) que durant la même période, le nombre des techniciens, des ingénieurs et des chercheurs s'est accru dans des proportions plus considérables encore, et que ces rythmes de progression s'accéléreront encore dans les toutes prochaines années.

Pour ces motifs, la lutte politique et idéologique indispensable contre la conjonction du réformisme et du gauchisme ne se mènera pas bien sûr qu'à cet endroit, mais elle doit par contre être menée essentiellement dans les grandes entreprises industrielles.

Tout, aujourd'hui, ne peut qu'inciter les travailleurs manuels et intellectuels, et en premier lieu les communistes, à apprécier le plus exactement possible le rapport entre réformisme et cosmopolitisme des grandes sociétés multinationales.

En effet, aujourd'hui, la bourgeoisie monopoliste elle-même, est objectivement tenue de céder au réformisme. S'il en fallait une preuve, il n'est que de considérer la place laissée dans la campagne électorale, et jusque dans le discours de Chaban-Delmas au parlement, au « modèle suédois », « à mi-chemin entre le capitalisme et le socialisme », par les porte-parole réactionnaires gaullistes et centristes, en passant par G. Defferre.

C'est pourquoi la grande bourgeoisie éprouve aujourd'hui la nécessité d'exploiter le gauchisme contre l'action révolutionnaire conséquente que mène le Parti communiste français.

3 juillet 1969.

LES QUATRE PREMIÈRES ANNÉES DE LA C.F.D.T.

jean-claude poulain

Chacun a pu le constater : plus une manifestation revêt de l'ampleur, étalant calmement sa puissance dans les artères d'une ville, moins il est facile de s'y adjoindre pour tenter d'en dévoyer le sens. A qui en aurait l'intention, un dilemme très vite s'impose, auquel il est difficile d'échapper : ou bien prendre tout simplement sa place dans le cortège, en marchant dans la même direction et en réclamant les mêmes revendications que l'ensemble, ou bien, alors, se trouver inexorablement rejeté, contraint de rester sur le bord du parcours. Isolé, inefficace.

De même, sur un plan général, plus le mouvement des masses pour la défense de leurs revendications immédiates et pour l'instauration d'une démocratie avancée, en vue d'être capable un jour d'accéder au socialisme, grandit et se renforce (comme c'est manifestement le cas, depuis quelques années, dans notre pays), plus la position de ceux qui s'efforcent de s'y insérer, dans l'espoir de réussir à créer un contre-courant, devient inconfortable, de moins en moins aisée à tenir.

Une illustration typique en est fournie, parmi d'autres exemples actuels, par ce qui vient de se passer durant les quatre premières années d'existence de la C.F.D.T.

UNE ORGANISATION DISTENDUE ENTRE DES FORCES DIVERGENTES

Notre revue avait déjà noté (1) que la transformation de la C.F.T.C. (organisation, rappelons-le, créée par l'Eglise, très tardivement et « parallèlement » au mouvement ouvrier) en C.F.D.T., au Congrès de novembre 1964, traduisait, d'une part, la nécessité de tenir compte de l'exigence d'un nombre croissant d'adhérents

1. « Economie et Politique », n° 128, mars 1965.

des syndicats chrétiens (qui, ayant de plus en plus nettement conscience d'avoir les mêmes intérêts à défendre en commun avec tous les autres travailleurs, face aux mêmes exploiters, admettaient de moins en moins d'être syndiqués séparément pour l'unique raison qu'ils étaient croyants), mais aussi, d'autre part, la volonté très clairement exprimée par les dirigeants de canaliser cette aspiration devenue irrésistible, d'empêcher l'évolution d'aller jusqu'à son terme, en un mot de maintenir à tout prix, substituant un prétexte à un autre, une profonde division dans le mouvement syndical français (1).

Le nouveau motif mis en avant fut, cette fois, l'anticommunisme, sous la forme du mythe, répété par de Gaulle depuis des années, de la recherche d'une « troisième voie », qui ne soit ni le capitalisme ni le communisme ; et en présentant la poursuite de cette perspective fallacieuse comme le seul moyen, pour une organisation, d'être enfin réellement « démocratique ».

Ce qui, à l'expérience, n'allait pas tarder à se révéler plus facile à promettre qu'à réaliser.

Au Congrès de transformation de la C.F.T.C. en C.F.D.T., Eugène Descamps, on s'en souvient, avait affirmé avec beaucoup d'assurance : « *Ce qui se prépare est extraordinaire. Minoritaires dans le mouvement syndical français, longtemps incompris, par leur générosité et leur action, les travailleurs d'inspiration chrétienne ont bâti la première centrale démocratique de France* » (2).

Mais trois ans après, en novembre 1967, au deuxième Congrès de la nouvelle centrale (curieusement qualifié, d'ailleurs, de « 34^e Congrès confédéral »), le même Eugène Descamps, ne pouvant sans doute présenter à ses adhérents aucun des mirages promis, se contentait de déclarer : « *Il est difficile, en France, d'avoir une grande organisation démocratique. Il n'y a que le P.C. et la C.G.T. Dans les autres mouvements, il y a continuellement des transformations, des changements de statuts tous les ans* ». Et il ajoutait : « *Plus notre Confédération s'élargira, plus elle risquera de connaître des forces divergentes* » (3).

Serait-ce donc que tout le monde, au sein de la nouvelle centrale, ne poursuivrait pas les mêmes objectifs ? Faudrait-il supposer que les uns, mettons la plupart des adhérents et en particulier les nouveaux, seraient animés, en toute bonne foi, de la seule volonté de se défendre contre les patrons et le pouvoir des monopoles, mais que d'autres, par contre, auraient comme souci principal, non l'aboutissement des revendications, mais des buts beaucoup moins avouables en s'efforçant de se servir, pour les atteindre, de l'élargissement de l'audience de la C.F.D.T. ?

Il est pourtant facile, camarade Descamps, en France comme

1. Dans une interview publiée dans « l'Humanité » du 10 novembre 1964, Benoît Frachon disait de ce Congrès de transformation de la C.F.T.C. en C.F.D.T., que « les discours qui y ont été prononcés étaient de nature à encourager » les espérances des commentateurs qui « ne cachaient pas ce qu'ils en attendaient : une consolidation de la division du mouvement ouvrier avec la perspective d'une centrale qui pourrait enfin faire pièce à « la puissante C.G.T. » comme ils disent ».

2. « Evolution et perspectives de la C.F.T.C. » (Rapport présenté par Eugène Descamps au Congrès d'Issy-les-Moulineaux - 6 et 7 novembre 1964), page 47.

3. « Le Monde », 14 novembre 1967, page 21.

ailleurs, d'être une grande organisation démocratique. Il suffit d'avoir comme base unique, commune à tous, la volonté de faire prévaloir les intérêts de la classe ouvrière, de la population laborieuse. Et de s'y tenir fermement, sans jamais aucune compromission, en prenant sans cesse les décisions d'action nécessaires, au fur et à mesure des événements. Il suffit, par ailleurs, que chaque membre animé de cette volonté ait sa responsabilité personnelle pleinement engagée, faisant profiter les autres de son opinion, apportant sa contribution active en fonction de ses moyens, participant à part entière à l'effort commun.

En effet, être « démocratique » (du grec « demos », peuple, et « kratos », autorité) ne signifie pas autre chose, en définitive, qu'être conforme, dans la pratique concrète, à la volonté et aux intérêts réels du peuple.

La voie à suivre pour mériter un tel qualificatif est donc, de toute évidence, très simple.

La C.F.D.T. s'y engagera-t-elle un jour ? Lors de son dernier Congrès, en novembre 1967, elle s'est donné encore trois ans d'attente, jusqu'en 1970, pour « préciser » sa doctrine...

Relatant ces assises, « Témoignage Chrétien » (qui trois ans plus tôt avait écrit : « *La C.F.D.T., c'est l'opération vérité du syndicalisme* ») en donnait l'appréciation suivante : « *Congrès de réflexion, de préparation et de clarification selon le mot d'André Jeanson, le 34^e Congrès de la C.F.D.T. a bien répondu aux deux (1) premières exigences de ce triple objectif* ». Et le même journal notait : « *Il y avait quelque chose de spontané mais d'utopique, de sincère mais d'irréfléchi dans le vœu de ce militant souhaitant « une petite brochure claire, précise, donnant la définition de la C.F.D.T., ses idées directrices, ses buts ». Il était déraisonnable d'attendre des quelque trois cents interventions des congressistes que toutes les ambiguïtés soient levées. Au moins a-t-on pu mesurer l'ampleur des incertitudes et des divergences... » (2).*

Etre obligé de tenir compte des aspirations de la majorité des adhérents, s'efforcer de ne pas être déjugé par eux et, plus généralement, par l'ensemble des travailleurs, tout en entendant poursuivre d'autres buts que ceux qui correspondent en réalité à leurs intérêts, n'est évidemment pas simple. Il est compréhensible que se multiplient, dans ces conditions, les équivoques et les contradictions.

Mais on a beau prétexter qu'il faut « se donner le temps » pour définir une ligne précise, on a beau s'évertuer à demander aux

1. Les mots soulignés en caractère romain dans toutes les citations de cet article le sont par moi — J.-C. P.

2. « Témoignage Chrétien », 16 novembre 1967, page 5.

adhérents de prendre patience, la vie, elle, n'attend pas : elle oblige, forcément, à prendre position.

De quelle façon la C.F.D.T., en tant qu'organisation, s'est-elle donc comportée, au sein du mouvement syndical français, au cours de ses quatre premières années d'existence ? De quelle façon, dans les faits, a-t-elle défendu les intérêts des travailleurs ?

DE DIFFICILES MANŒUVRES FACE A L'EXIGENCE D'UNITE

Un syndicat, en effet, se juge avant tout sur son attitude concrète, sur ce qu'il fait ou sur ce qu'il ne fait pas. Et non simplement sur le nombre de ses adhérents, sur son influence ou sur le degré d'organisation de son fonctionnement interne, tout cela ne constituant, en définitive, que les moyens, la capacité d'action dont il dispose (et que peut très bien posséder à un niveau non négligeable une organisation, par exemple, telle que le syndicat indépendant de chez Simca-Poissy). La question qu'il convient de se poser est toujours : au service de quels objectifs tout cela est-il mis ? A quoi tend l'activité déployée ?

En ce qui concerne la nouvelle C.F.D.T., le test décisif pour se faire une opinion sur elle était, par conséquent, de savoir de quelle manière elle allait contribuer aux succès des revendications de la classe ouvrière.

Leur satisfaction était devenue urgente, tant le retard s'était accumulé. Le mécontentement n'avait cessé de grandir. Mais face à l'unification de la résistance jusque-là plus dispersée des différents patrons et du pouvoir, il était devenu indispensable d'arriver à présenter un front de plus en plus uni de tous les exploités et de parvenir à élever leurs luttes à un niveau de généralisation qui soit à la mesure de l'obstacle à vaincre.

Or, malgré cette exigence de mieux en mieux ressentie par beaucoup, la C.F.D.T. s'est d'abord catégoriquement refusée, tout au long de sa première année d'existence, au cours de 1965, à quelque unité d'action que ce soit avec la C.G.T. (comme d'ailleurs avec toute autre organisation). Le prétexte ? On n'ose y croire : uniquement celui qui avait déjà été mis en avant au dernier congrès de la C.F.T.C., en 1963, et qui avait été repris exactement mot pour mot au congrès de transformation de la C.F.T.C. en C.F.D.T. en novembre 1964 : « *l'abandon de la conception léniniste du syndicat, courroie de transmission entre le parti et les travailleurs* (1), est une condition majeure de tout progrès décisif dans le domaine de l'unité syndicale » (2).

1. Voir la note en annexe de l'article, page 33.

2. « Evolution et perspectives de la C.F.T.C. » (rapport présenté par Eugène Descamps au Congrès d'Issy-les-Moulineaux - 6 et 7 novembre 1964), page 36.

Puis, du nouveau étant sans doute survenu, le « progrès décisif » se réalisa enfin : ce fut l'important accord d'unité d'action conclu à l'échelon confédéral, le 10 janvier 1966, entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

Les changements, ce n'était évidemment pas à l'intérieur de la C.G.T. qu'ils s'étaient produits (pour la raison toute simple qu'elle aurait été bien en peine d'« abandonner » ce qu'elle n'avait jamais professé) : c'est au sein même de la classe ouvrière qu'ils s'étaient réalisés.

Le premier tour du vote pour les élections présidentielles venait de cristalliser ce qui, depuis longtemps, se préparait à prendre forme : l'aspiration à l'unité de toutes les forces populaires, l'aspiration à l'unité de la gauche. L'occasion se présentant, elle se manifesta avec éclat.

Les dirigeants de la C.F.D.T. saisirent d'emblée l'importance du phénomène. Il n'était plus possible de demeurer à contre-courant, sous peine, de toute évidence, de rester isolé, inefficace.

Aussitôt, entre le premier et le deuxième tour du vote, exactement le 14 décembre 1965 (1), la C.F.D.T. prenait contact avec la C.G.T. et avec F.O. pour leur faire savoir que, dorénavant, elle « était prête à réaliser une action offensive dans une coordination efficace des actions ».

La C.G.T., qui n'avait cessé, depuis des années, de multiplier les initiatives et les propositions en vue d'y parvenir, fit bien sûr connaître tout de suite son acceptation, la base revendicative commune se révélant très facile à déterminer.

L'accord entre les deux confédérations, conclu dans ces conditions, sous la pression des masses, allait se manifester comme extrêmement positif.

Il devait permettre, au fil des mois, une intensification remarquable et une généralisation, sur le plan national et interconfédéral, des luttes revendicatives, avec des points culminants tels que, notamment, le 17 mai 1966 et le 17 mai 1967.

Un certain nombre de succès purent ainsi, dans divers secteurs, être obtenus. Et surtout de nouvelles conditions se trouvaient sans cesse créées, grâce à la mise en mouvement de couches toujours plus larges, pour porter au fur et à mesure la lutte à un niveau susceptible d'imposer la satisfaction de revendications majeures.

Cette action commune de la C.G.T. et de la C.F.D.T. correspondait manifestement à ce que souhaitaient l'ensemble des travailleurs, et, par conséquent, il n'est pas inutile de le souligner, la masse des adhérents de la C.F.D.T.

On ne pouvait donc que s'étonner d'entendre certains, au sein

1. « Formation » (Revue du Militant C.F.D.T.), n° 68, mai-juin 1966 « A propos de l'unité d'action », page 7.

de la C.F.D.T., répéter avec insistance, comme Descamps au Congrès de novembre 1967 : « Notre accord est tactique » (1). N'aurait-il donc été, dans leur esprit, qu'une habile manœuvre, utilisée pour mener à bien, par exemple, une certaine politique de « présence » ?

On ne pouvait que s'étonner de lire dans une note adressée aux militants, au milieu de l'année 1967, que l'un des principaux aspects « très positifs », aux yeux des dirigeants de la C.F.D.T., de « l'unité d'action confédérale », c'est que « elle a diffusé dans l'opinion le sigle C.F.D.T. né en 1964 et assez peu connu en dehors des milieux fortement syndicalisés ». Auraient-ils donc eu surtout en vue, à travers l'accord d'unité, de profiter de l'insertion réalisée pour essayer de prendre davantage pied dans la classe ouvrière ?

On ne pouvait que s'étonner, par ailleurs, de voir les dirigeants de la C.F.D.T., qui avaient appelé à l'action en commun avec la C.G.T., dénoncer à tout bout de champ « les journées d'action sans lendemain », de les voir chercher à maintes occasions à remettre en cause la plate-forme revendicative définie ensemble, ou de les voir aux divers échelons où une décision avait à être prise, essayer presque systématiquement, bien souvent, de proposer autre chose que ce qui correspondait aux possibilités : préconisant comme seule forme valable un mouvement d'ensemble lorsque se préparait une lutte par entreprise ou par corporation, insistant sur la priorité à donner aux luttes particulières et catégorielles lorsque les conditions de lancer un mot d'ordre national étaient réunies, ou encore, dans ce cas, prenant des positions « jusqu'aboutistes », irréalistes et irresponsables, ouvrant la voie à l'aventure, quelle qu'en soit l'issue pour la classe ouvrière. La grande préoccupation, pour ceux qui se comportaient de la sorte, aurait-elle donc été, avant tout, d'essayer de ne pas être totalement d'accord, de toujours se « démarquer », d'apparaître en toutes circonstances « autrement » que la C.G.T., ce souci passant, en fait, avant celui de la défense des intérêts des travailleurs ?

La vérité était qu'effectivement, la pratique de l'unité d'action avec la C.G.T., au fur et à mesure qu'elle se poursuivait, loin de remplir d'aise, comme on aurait pu s'y attendre, les hommes les plus responsables de la C.F.D.T., éveillait au contraire en eux des craintes grandissantes. Celles, sans doute, d'être pris à leur propre jeu, dans la mesure où l'unité d'action revêtait dans leur esprit uniquement l'aspect d'une « tactique », d'une « manœuvre ». Sous le titre : « Des risques pour la C.F.D.T. », la note précédemment citée constatait en effet : « pour l'homme de la rue et le travailleur non syndiqué, pour l'opinion publique telle que la façonne la presse et la télévision, les actes publics de la

1. « Le Monde », 14 novembre 1967, page 21.

C.F.D.T., ceux qui attirent les projecteurs de l'actualité, sont tous des actes communs avec la C.G.T. : les deux sigles n'en font plus qu'un double... « même nos adhérents finissent par ignorer en quoi nous nous distinguons de l'autre Centrale » (1).

Autrement dit, le « risque » de l'unité d'action (dans la mesure, du moins, où loin d'être un simple accord de sommet, plus ou moins formel, entre organisations, elle signifie qu'existent, parmi l'ensemble des travailleurs qui adhèrent à chaque centrale, une volonté commune de défendre les mêmes revendications et une totale identité de vue sur les moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir), c'est qu'elle conduit en droite ligne à l'unité organique. Elle fait tomber les obstacles qu'on s'efforçait de dresser pour en empêcher la réalisation. Elle en rend évidente la nécessité. Elle en impose l'exigence. Les adhérents de la C.F.D.T. comme ceux de la C.G.T. ne peuvent pas ne pas se dire : en quoi somme-nous différents ? Pour quelles raisons resterions-nous séparés, alors que nous avons les mêmes revendications et que nous les défendons ensemble ? Puisqu'il n'y a qu'une seule classe ouvrière, il ne doit y avoir qu'un seul syndicat.

C'est évidemment d'une logique irrésistible...

Aussi, pour tenter d'y échapper, pour tenter de maintenir la C.F.D.T. à part, en tant qu'élément permanent de division au sein du mouvement syndical français, ses dirigeants se mirent à insister sur la nécessité de préserver la « personnalité » de la C.F.D.T., rappelant avec insistance que, selon les termes mêmes du préambule de ses statuts, « elle entend développer son action en restant fidèle à un syndicalisme idéologique » (2).

Le fait de s'intituler « idéologique » dispenserait donc cette forme étonnante de syndicalisme de lutter aux côtés de tout le monde pour défendre concrètement les intérêts matériels et moraux des travailleurs ? Ce qui, manifestement, ne semble guère facile à expliquer.

Car, quel peut bien être le but du syndicalisme, en dehors de la défense exclusive des intérêts matériels et moraux des travailleurs ?

Et, au nom de quoi, dans ce cas, refuser l'unité organique, les conditions de sa réalisation effective devant en être très largement débattues et décidées d'un commun accord, compte tenu de la « personnalité » de chaque organisation existante ?

En fait, au moment où grâce à l'unité d'action pratiquée en permanence les luttes revendicatives s'intensifiaient et revêtaient de plus en plus un caractère d'ensemble, créant ainsi les conditions objectives de ce qui allait éclater en mai 1968, à l'occasion de

1. Et la note ajoutait, ce qui n'est pas sans intérêt pour comprendre certaines attitudes ultérieures de la C.F.D.T. : « si ce mouvement s'amplifiait, les élections à la Sécurité Sociale seraient ou risqueraient de devenir de plus en plus difficiles pour nous : ce ne sont pas seulement les syndiqués qui votent, mais la masse des travailleurs inorganisés ; s'ils ne distinguent plus entre les deux organisations, ils choisiront la plus ancienne, la plus connue, la plus massive... ».

2. « Histoire du mouvement ouvrier et des centrales syndicales en France » (édité par la C.F.D.T. en supplément à « Formation » n° 69, septembre-octobre 1966), page 108 : « Préambule et article 1^{er} des statuts adoptés au Congrès Confédéral Extraordinaire les 6 et 7 novembre 1964 ».

la riposte de masse de la classe ouvrière contre la répression policière dont étaient victimes les étudiants, la C.F.D.T., vers la fin 1967, sans rompre officiellement l'accord conclu avec la C.G.T. en janvier 1966 (comment aurait-elle pu justifier une telle rupture?), multiplia les prétextes pour essayer de s'en dégager, pour s'efforcer de n'agir en commun que le moins souvent possible.

Les raisons invoquées? Les mêmes, de nouveau, exactement les mêmes que trois ans auparavant, lors du refus d'unité d'action avec la C.G.T. en 1965. « *Il est apparu clairement* », tentait d'expliquer Eugène Descamps au Comité National de la C.F.D.T. des 20-21 avril 1968, « *qu'il n'y avait pas dans la pratique d'autonomie véritable de la C.G.T. Pendant 18 mois, d'aucuns pouvaient penser que la C.G.T. avait entrepris la «longue marche vers l'unité du syndicalisme français», que l'expérience, l'évolution des esprits, en France, dans les démocraties populaires, la conduisait à remettre en cause et à évacuer progressivement les conceptions léninistes des rapports syndicats - partis.* »

Comme il n'en était rien, la C.F.D.T., sous-entendu, devait donc en tirer les enseignements. « *Tant que la C.G.T.* », continuait à dire Eugène Descamps au début de cette année, au cours d'une conférence de presse, « *estimera qu'il y a un parti, conscience du peuple, il n'y aura pas de possibilités d'unité réelle* » (1).

Telle est du moins l'une des versions données par la C.F.D.T. pour tenter de justifier ses réticences, dans le moment présent, à pratiquer l'unité d'action avec la C.G.T.

L'autre, plus simpliste, mais semblant peut-être plus facile à faire admettre, était à l'inverse d'accuser tout bonnement la C.G.T. d'avoir rompu, alors que la C.F.D.T. n'aurait demandé qu'à continuer. C'est ainsi, entre beaucoup d'autres exemples, que dans « *Syndicalisme* » du 13 février 1969, au cours d'un article parlant de l'unité d'action, avant mai 1968, avec la C.G.T., une incidente indique aussitôt, comme allant de soi : « *celle-ci ayant cru devoir désormais prendre ses distances avec la C.F.D.T.* » (2).

Quelles manœuvres peu reluisantes pour tenter d'échapper à l'exigence d'unité! Tout en essayant de donner l'impression qu'on aurait tellement aimé qu'elle puisse se réaliser.

LA PERSEVERANCE A PROPAGER DES IDEES EN RETARD D'UN SIECLE

Le divorce entre ce que la C.F.D.T. laisse entendre comme intentions et ce qu'elle fait dans la réalité se révèle, en fin de compte, permanent.

1. « *Syndicalisme* » (hebdomadaire de la C.F.D.T.) n° 1.224 du 30 janvier 1969, page 12.

2. « *Syndicalisme* », n° 1.226 du 13 février 1969, page 20.

Une illustration typique : chacun se rappelle son attitude au mois de mai 1968. Il serait difficile de dire que, dans son comportement concret, elle se soit alors manifestée comme étant à la pointe du combat.

Lorsque, au matin du 11 mai, toutes les organisations syndicales furent convoquées d'urgence par la C.G.T. pour décider ensemble de la conduite à tenir après le déchaînement, durant la nuit, des forces répressives du pouvoir gaulliste contre les manifestations des étudiants au Quartier Latin, la délégation de la C.F.D.T., conduite par Eugène Descamps, se contenta de proposer « *d'aller voir le ministre Joxe pour lui demander des mesures d'apaisement* », ce qui d'ailleurs n'eut pas le loisir d'être discuté, la C.G.T. ayant fait part de la décision qu'elle avait déjà prise, en ce qui la concernait, de lancer pour le lundi 13 mai un mot d'ordre national de grève de 24 heures, avec manifestations dans tout le pays.

Lorsque, le 15 mai, les travailleurs de Sud-Aviation Bouguenais occupaient déjà leur usine et que le Bureau confédéral de la C.G.T. lançait un « *appel aux travailleurs et travailleuses de France* » (diffusé à quatre millions d'exemplaires) affirmant : « *les comptes en retard doivent être réglés* » et donnant ses directives précises : « *à l'appel de vos syndicats, agissez sans attendre, rassemblez-vous sur les lieux du travail ; participez à la détermination des revendications et des modalités de l'action dans vos entreprises, vos branches d'industrie et vos régions* » (1), les principaux responsables C.F.D.T. des 700.000 métallos de la région parisienne rétorquaient, au cours d'une réunion commune, aux propositions de la C.G.T. d'appeler ensemble à développer l'action, que « *on était bien près des vacances* » et que « *il ne fallait pas s'attendre à de grands mouvements* ».

Lorsque, huit jours plus tard, patronat et gouvernement durent se résigner à entamer les négociations de Grenelle sous la pression de huit à dix millions de travailleurs et de travailleuses qui, entre temps, s'étaient mis en grève illimitée avec occupation des lieux de travail, alors qu'au cours des discussions les représentants de la C.G.T. se battaient avec opiniâtreté pour imposer 15 % d'augmentation générale des salaires, ce furent les représentants de la C.F.D.T. qui, subitement, proposèrent 7 % tout de suite plus 3 % en octobre, soit 10 % en tout, ce que pouvoir gaulliste et C.N.P.F. s'empressèrent évidemment d'accepter.

Mais, dans le même temps qu'ils se comportaient de la sorte, les dirigeants de la C.F.D.T. se présentaient, en paroles, comme des partisans parmi les plus exaltés d'on ne sait quelle « révolution », faisant chorus avec les multiples groupuscules, apparus

1. « Le Peuple » (organe officiel bimensuel de la C.G.T.), numéro spécial « La grève générale de mai 1968 » (numéros 799-800-801 - 15 mai au 30 juin 1968, pages 21-22.

comme par enchantement, qui tout à coup manifestaient la prétention de se placer à la tête de la lutte des travailleurs, pour tenter de l'entraîner dans la double voie de l'aventure et de l'anticommunisme. Un des leaders de la C.F.D.T., Albert Detraz, membre du Bureau confédéral, n'allait pas hésiter à écrire, dans « Syndicalisme » du 10 juin (dont la couverture, à cette occasion, étalait ostensiblement les couleurs rouge et noir, symboles de l'anarchisme) : *Ce n'est pas par hasard ou par désir de répondre à une tradition folklorique si des taches noires sont venues détruire l'uniformité traditionnelle du rouge des défilés populaires, il faut y voir la résurgence d'un idéal de liberté qui vient opportunément rappeler à certains dirigeants syndicaux et politiques qu'une société sans démocratie réelle ressemble à une caserne, que le socialisme sans liberté est le frère jumeau du fascisme et qu'un Etat qui se qualifie de populaire mais enrégimente le peuple n'est qu'un Etat concentrationnaire* » (1).

L'aspect spectaculaire des prises de position « gauchistes » de la C.F.D.T. durant les mois de mai et juin 1968 (2) s'explique évidemment par le courage de crier très fort qui s'empare soudain des isolés, dès qu'ils se sentent en compagnie, si petite soit-elle. Mais il ne s'agit pas de la part de la C.F.D.T., il convient d'y insister, d'une sorte de « toquade » passagère, sacrifiant en quelque sorte à l'opportunité. Il s'agit bel et bien de l'expression maxima, l'occasion en étant fournie, d'une attitude permanente de la C.F.D.T. : s'efforcer de propager des idées dont l'expérience a prouvé l'inefficacité, des idées qui sont en retard d'un siècle, c'est-à-dire des idées qui ne sont capables que de faire dérailler ce qui, aujourd'hui, est en train d'avancer.

L'ancienne C.F.T.C., pour sa part, s'acharnait à diffuser les idées de « collaboration de classe » qui conduisaient, en fait, à livrer les exploités pieds et poings liés à leurs exploités.

Devant les progrès éclatants de la prise de conscience de classe dans le mouvement ouvrier, il était devenu difficile de poursuivre ouvertement cette propagande.

La nouvelle C.F.D.T. ne pouvant faire autrement que de reconnaître comme tout le monde la réalité de la lutte des classes, eut alors recours à une méthode différente : essayer de remettre en circulation des idées et des méthodes d'action qui, sur une base réelle d'opposition de classe, se firent jour dans les débuts du mouvement ouvrier, mais qui durent être abandonnées par la suite, en raison de leur inefficacité, de leur incapacité à promouvoir quelque changement concret que ce soit en faveur des travailleurs. La C.F.D.T. les reprend aujourd'hui, essayant de faire croire qu'elles correspondent au degré de prise de cons-

1. « Syndicalisme », numéro spécial 1968 « Tout un peuple en marche », numéro 1.191 du 10 juin 1968, page 11 : « Les travailleurs ont découvert le sens d'une nouvelle vie, par Albert Detraz, membre du bureau confédéral de la C.F.D.T. ».

2. La même sympathie aux idées « gauchistes » se retrouve d'ailleurs, au même moment, exprimée d'une façon plus ou moins nuancée, dans beaucoup de milieux catholiques. Un résumé particulièrement significatif en est donné par exemple dans le numéro spécial (n° 24, d'octobre 1968), d'un des organes de la jeunesse catholique « Promesses », numéro spécial intitulé « Mai, mais... », avec comme sous-titre : « Voir Nanterre et vivre » (ce numéro spécial a fait l'objet d'une large diffusion gratuite. Le prosélytisme a même poussé certains à en « abandonner » discrètement de volumineux paquets dans certains sièges de syndicats, notamment dans l'Est de la France...).

cience, à la mentalité de couches nouvelles de salariés tels que les employés, les techniciens, etc... et, d'une façon plus générale, de tous les jeunes qui commencent à travailler.

C'est tenter de faire oublier que ce qui a été acquis par l'expérience du mouvement ouvrier reste acquis.

Les jeunes qui sont embauchés aujourd'hui par un patron ne vivent pas dans le contexte historique, social et culturel qui existait en 1830 ou en 1880, mais dans celui, très différent, qui existe en 1969. Ils n'ont pas à refaire, pas à pas, personnellement, toutes les étapes successives du mouvement ouvrier. Ils partent du point où l'on est arrivé maintenant pour, à leur tour, aller plus avant. De même que l'on ne s'éclaire plus avec des bougies, depuis que l'on a découvert l'électricité, de même nul n'a besoin de recourir à des conceptions démodées, qui ont disparu avec leur époque, les idées qui ont fait leurs preuves étant, depuis longtemps, dans le domaine public.

C'est pourtant avant tout sur ces idées d'un autre âge que la C.F.D.T. met l'accent. Il suffit d'en citer, parmi beaucoup d'autres, un seul exemple précis : celui de l'idée du « pouvoir syndical », du « pouvoir ouvrier ».

Le Congrès de transformation de la C.F.T.C. en C.F.D.T., en novembre 1964, insistant sur la nécessité d' « accroître le pouvoir ouvrier, par là-même la responsabilité ouvrière », notait : « Est donc extrêmement positive toute tactique d'action qui, même sur des problèmes d'accroissement du revenu salarial, permet en même temps par ses méthodes et ses moyens de faire avancer la syndicalisation, de multiplier les centres de contestation, d'aboutir à des revendications de contrôle, et d'augmenter le pouvoir ouvrier dans l'entreprise » (1).

Quatre ans après, ce sont toujours les mêmes formules équivoques, irréalistes et finalement peu dangereuses pour le patronat que la C.F.D.T. s'efforce essentiellement de propager. Lors d'une conférence de presse tenue en janvier 1969, Edmond Maire, nouveau membre du Bureau confédéral de la C.F.D.T., affirmait nettement : « Dans l'immédiat, la démarche de la C.F.D.T. consiste à rechercher comment avancer, malgré les structures capitalistes, dans la voie de la démocratisation des entreprises, à préciser comment, à partir de l'acquis en matière de droit syndical, développer le pouvoir syndical et mettre en place les structures permettant aux travailleurs de peser sur les décisions » (2).

Mais qu'est-ce que tout cela veut dire au juste ? A quelles préoccupations tout cela correspond-il ? Et, surtout, à quoi tout cela peut-il aboutir, concrètement ?

1. « Evolution et perspectives de la C.F.T.C. » (Rapport présenté par Eugène Descamps au Congrès d'Issy-les-Moulineaux - 6 et 7 novembre 1964), page 63.

2. « Syndicalisme », n° 1.224, du 30 janvier 1969, page 13.

Pour le comprendre, il suffit de se reporter, entre autres documents, à la longue étude (écrite en janvier 1963), que la revue des militants C.F.D.T., « Formation » a publiée dans son numéro 77 de mars-avril 1968 sous le titre : « Le pouvoir syndical ».

On s'aperçoit d'abord que toute l'étude est centrée sur cette unique question : « qui du Parti ou du Syndicat dirigera la lutte pour la prise du pouvoir et de quelle manière ? » (1).

Le texte publié par la C.F.D.T. répond : « La nécessité d'une séparation totale du pouvoir syndical et du pouvoir politique a été clairement affirmée par la tradition du syndicalisme révolutionnaire français. Le syndicat à lui seul peut réaliser ses objectifs, sans l'appui des partis et hors du cadre institutionnel » (2). Ce qui, par conséquent, « suppose une grande indifférence à l'égard du régime politique (le syndicalisme révolutionnaire — le pouvoir ne pourra que s'en réjouir ! — étant foncièrement anti-parlementaire, même à l'égard des parlementaires socialistes) et de toutes les formes de législation économique ou sociale » (3). Et de reprendre alors des formulations chères à certains : « Les militants ouvriers en feront rapidement l'expérience : l'égalité politique n'existe pas entre le prolétaire et le bourgeois, le suffrage universel est une illusion et l'élection transforme l'ennemi de classe en allié du moment » (4). Et d'insister sur tous les vieux courants du mouvement ouvrier, par exemple sur le fait que « l'idéologie anarchiste dénonce le caractère nécessairement oppressif de l'Etat et du pouvoir politique quelles que soient leurs formes. La destruction de l'Etat, la suppression du pouvoir politique sont autant de conditions préalables à l'instauration de la libre association des producteurs conçue selon le schéma proudhonien » (5).

Après avoir exprimé à longueur de pages ces conceptions, la revue des militants de la C.F.D.T. indique en conclusion : « Il est évident que, de nos jours, une telle position ne peut pas être défendue par le syndicalisme... le pouvoir syndical revêt, du fait même de l'évolution de la société industrielle, une dimension « politique », et, d'autre part, il ne peut pas demeurer indifférent à la nature du pouvoir politique » (6). Autrement dit, les idées démodées du « syndicat qui suffit à tout » sont naturellement bien difficiles à faire admettre aujourd'hui, dépouillées de toute atténuation, dans leur crudité si l'on peut s'exprimer ainsi, alors que le rôle de plus en plus décisif, de plus en plus déterminant de l'Etat et du régime politique, au stade du capitalisme monopoliste d'Etat, jaillit d'une façon manifeste de la vie quotidienne. Mais si la C.F.D.T., tout en prétendant qu'il n'est pas possible de nos jours de les épouser, les met tellement en avant, quel but poursuit-elle donc ? Et si elle entend, finale-

1. « Formation », n° 77, mars-avril 1968 — Dossier « Le pouvoir syndical », page 22.

2. Ibidem, page 31.

3. Ibidem, page 32.

4. Ibidem, page 4.

5. Ibidem, page 13.

6. Ibidem, page 32.

ment, donner une dimension « politique » au « pouvoir syndical », que veut-elle donc dire exactement par là ?

L'étude insiste ensuite sur les moyens de réaliser ce « pouvoir ouvrier » : « Le thème essentiel est la gestion de l'atelier par les ouvriers eux-mêmes. L'idée est héritée de Proudhon : « L'atelier remplacera le gouvernement » (1). Et de citer Pelloutier : « L'œuvre révolutionnaire doit être de libérer les hommes, non seulement de toute autorité, mais encore de toute institution qui n'a pas essentiellement pour but le développement de la production » (2). Et de citer Monatte : « L'atelier fera disparaître le gouvernement, nous remplacerons la direction des personnes par l'administration des choses » (3). Pour en arriver à cette conclusion : « L'évolution du capitalisme moderne, ses transformations structurelles » présentent « pour le mouvement ouvrier des avantages tactiques incontestables. Dans la mesure où le nouveau professionnel a été formé pour l'exécution de tâches spécialisées, il se révèle indispensable, irremplaçable... L'entreprise se révèle plus dépendante des travailleurs que par le passé... Dans les secteurs de pointe de l'industrie, ceux où le progrès technique est plus affirmé, le problème du pouvoir syndical se pose donc en termes nouveaux... Ces travailleurs, responsables de processus aussi dangereux que coûteux, demandent à posséder un contrôle plus effectif des conditions dans lesquelles ils exercent leurs responsabilités. La revendication se formule en termes de pouvoir » (4). Et Edmond Maire précisera : « L'irruption des travailleurs de 1968 dans l'histoire ouvrière française a marqué le début d'un changement : pour démocratiser l'entreprise dans une perspective de gestion démocratique, c'est-à-dire d'auto-gestion, il faut que s'y exerce librement une force collective, celle des travailleurs solidaires pour défendre et imposer leurs droits » (5).

1. « Formation », n° 77, mars-avril 1968. Dossier : « Le pouvoir syndical », page 17.

2. Ibidem, page 17.

3. Ibidem, page 22.

4. Ibidem, pages 34-35.

5. « Syndicalisme », numéro spécial « 1968, tout un peuple en marche ». N° 1.191 du 10 juin 1968, page 17 : « Le début d'un changement » par Edmond Maire, membre du Bureau confédéral de la C.F.D.T.

Mais la seule petite question que la C.F.D.T. oublie d'aborder, c'est tout simplement celle-ci : à qui appartiennent donc, actuellement, en France, les ateliers, les usines, les machines, les matières premières, tous les moyens de production, y compris dans les « secteurs de pointe ? » A tous les travailleurs, ou bien, exclusivement, à ceux qui exploitent leur travail ? Alors quel « pouvoir » réel sont capables d'exercer les travailleurs, tant qu'ils demeurent des exploités, tant qu'ils ne sont pas devenus eux-mêmes propriétaires des moyens de production ? Que peuvent-ils faire d'autre, d'ici là, même « à partir de l'acquis en matière de droit syndical », que de lutter, que de se défendre pied à pied, jour après jour, contre ceux dont les intérêts sont irréductiblement opposés aux leurs ? Et comment arriveront-ils à évincer les propriétaires (privés) des moyens de production, sinon

en supprimant le régime capitaliste en tant que tel, dans son ensemble, et en lui substituant un autre régime, ce qui ne peut se faire, c'est l'évidence même, qu'en arrivant à s'emparer d'abord du pouvoir politique, de l'Etat ?

Faute de quoi, toute promesse de « pouvoir » accordé aux travailleurs n'est que leurre et vain bavardage. L'article de la C.F.D.T. sur le « pouvoir syndical » le confirme d'ailleurs d'une façon manifeste : le syndicalisme « révolutionnaire » qui est de nouveau, aujourd'hui, préconisé (bien que l'expérience ait conduit depuis longtemps à son abandon), aboutit simplement, dans les faits, à un vulgaire réformisme, n'apportant aucun changement fondamental à la condition de la classe ouvrière. L'étude en question se réfère d'ailleurs explicitement à Jouhaux : « *La Révolution, est-ce l'acte catastrophique qui détermine l'écroulement d'un système ? Ou est-ce, au contraire, le long processus d'évolution qui, peu à peu, pénètre ce système, l'action qui a sapé le régime et qui, dans le sein même de ce régime, a constitué l'organisme nouveau ? C'est là qu'est la Révolution pour les révolutionnaires conscients et cela n'a jamais été autre chose* » (1). Ensuite le même article cite cet autre texte de Jouhaux : « *Il n'est pas nécessaire de réaliser l'Etat totalitaire et autoritaire pour l'élévation de la classe ouvrière à un rôle de collaboratrice* » (souligné dans le texte) « *dans l'économie nationale, mais le fonctionnement régulier et l'élévation de la démocratie le permettent* » (2).

L'étude de la C.F.D.T. sur le « pouvoir syndical » précise à son tour : « *L'issue du conflit social n'est pas nécessairement une conflagration violente et révolutionnaire, elle peut consister en une longue suite d'étapes et de progrès qui, finalement, modifie la nature même du régime social. Le syndicalisme, s'il n'a pas imposé une transformation radicale de la société et s'il demeure essentiellement contestation, est un pouvoir dans la mesure où sa présence limite l'arbitraire des décisions patronales et étatiques* » (3).

La montagne, en somme, accouche d'une souris. Mais il y a des dizaines et des dizaines d'années, déjà, que la classe ouvrière en avait fait l'expérience...

Pourquoi, alors, promettre ce qu'on sait très bien être seulement une illusion ? Ne serait-ce pas pour tenter de faire oublier les objectifs réels ? Pour essayer de détourner la classe ouvrière de la lutte qu'elle a à mener ? Pour s'efforcer de retarder, en fin de compte, sa victoire ?

UN NOUVEL OBSTACLE A L'UNION SANS EXCLUSIVE

Mais si la C.F.D.T. fait ainsi beaucoup référence, dans sa propagande auprès des travailleurs, « au pouvoir syndical », elle

1. « Formation », n° 77, mars-avril 1968 — Dossier « Le pouvoir syndical », page 23.

2. Ibidem, page 24.

3. Ibidem, page 28.

semble beaucoup plus préoccupée, dans son activité réelle, de tout ce qui a trait, en fait, au pouvoir politique, le seul qui, évidemment, peut avoir prise sur les réalités. Le tapage publicitaire en faveur du « pouvoir syndical » n'aurait-il donc pour objet, en fin de compte, que d'essayer de donner le change, pour détourner l'attention des vrais problèmes ? Parce qu'on aurait peur de la solution que risquent, pour peu qu'ils s'en occupent, d'y apporter les travailleurs ?

Il y a des comportements qui, involontairement, trahissent les pensées qu'on aimerait conserver secrètes. Tel est le cas, sans aucun doute, pour une organisation se présentant comme strictement syndicale, lorsqu'elle se met à traiter sans cesse dans la revue destinée à ses cadres, comme le fait la revue « Formation » pour les militants de la C.F.D.T., de sujets du genre : « Perspectives et problèmes du socialisme démocratique » (1), « Lénine, le syndicalisme et la spontanéité ouvrière » (2), « Socialisme, condition d'une vraie démocratie » (3), « Le socialisme et l'Etat, administration des choses et gouvernement des hommes » (4) ou lorsque le « secteur politique » de la Confédération C.F.D.T. publie dans son bulletin d'information et de directives « Nouvelles C.F.D.T. » des notes ayant trait par exemple, comme dans son annexe au numéro 239, à « quelques réflexions sur le discours de Waldeck Rochet aux usines Renault le 28 novembre 1967 (« Humanité » du 29-11-1967) ».

Les vraies préoccupations des dirigeants de la C.F.D.T. n'ont manifestement rien à voir avec les soucis « anarcho-syndicalistes » d'autrefois, de « pouvoir ouvrier », de « d'indifférence à l'égard du régime politique », etc... : ces vieux clichés, qu'utilise si volontiers actuellement la C.F.D.T., servent simplement de couverture à une opération qui est, fondamentalement, strictement politique : celle de dresser un nouvel obstacle, qu'on voudrait rendre le plus efficace possible, à l'union avec les communistes, à l'union sans exclusive de toutes les forces de gauche, empêchant ainsi la classe ouvrière de disposer des forces nécessaires pour pouvoir être victorieuse et permettant du même coup au régime capitaliste — nouvelle forme de collaboration — de ne pas avoir à craindre, en fin de compte, d'attaques trop dangereuses.

Pour dresser cet obstacle, les dirigeants de la C.F.D.T. s'efforcent d'abord de jeter la confusion sur l'objectif final et sur les moyens d'y parvenir : « *Il est sans doute utopique de rêver une voie pacifique de la révolution socialiste en Europe occidentale. Il ne l'est peut-être pas de concevoir et de vouloir suivre une voie plus démocratique que celle qui fut suivie en U.R.S.S. pour l'édification du socialisme. L'évolution originale de la Yougoslavie*

1. « Formation », n° 77, mars-avril 1968.

2. « Formation », n° 78, mai-juin 1968.

3. « Formation », n° 78, mai-juin 1968.

4. « Formation », n° 81, janvier-février 1969.

indique déjà certaines possibilités... On pense aux possibilités autrement riches qu'aurait eues le socialisme en Tchécoslovaquie si ses dirigeants n'avaient pas servilement imité le modèle soviétique... » (1).

Puis ils s'efforcent de discréditer les seules forces réelles que le mouvement ouvrier s'est lui-même forgées pour être capable de se battre efficacement : « Les organisations de masse le sont rarement » (révolutionnaires) ; « elles sont d'un maniement trop lourd ; elles sont généralement trop installées et mettent en jeu trop d'intérêts pour posséder encore l'audace nécessaire ; l'activité révolutionnaire est une activité totalitaire, incompatible avec la poursuite d'autres objectifs » (2). C'est pourquoi, sans doute, en mai-juin 1968, Eugène Descamps, secrétaire général de la C.F.D.T., n'hésitait pas à écrire, ne songeant même pas à mettre sa propre organisation à l'abri de ses propos démagogiques : « Merci, les jeunes ; vous êtes parfois agaçants, suffisants et même pénibles, mais soyez-en remerciés. Courageux, généreux, vous nous avez rajeunis et rappelé que la gangrène du conservatisme était en train de tout pourrir » (3).

Ils s'efforcent, enfin, de tout mettre en œuvre pour tenter d'empêcher d'accéder à la seule possibilité de vaincre, présentement, le capitalisme monopoliste d'Etat : l'union de toutes les forces de gauche.

Ils n'hésitent pas, alors, même à réécrire l'histoire, chaque fois que son enseignement risque d'être trop éloquent, par exemple : « On aurait tort de voir dans le Front Populaire, tel qu'il s'est réalisé sur le plan électoral et parlementaire, un « modèle » pour aujourd'hui... Plus profondément, si l'on pense aux problèmes de l'unité des travailleurs, il faut dire que le Front Populaire n'a rien résolu... De programme positif, constructeur ? Point. Une avancée vers le socialisme ? Pas davantage. La question essentielle du rôle du syndicalisme dans la constitution d'un pouvoir populaire n'a pas été résolue ou plutôt ne s'est résolue dans la pratique que par l'effacement d'un syndicalisme pourtant en pleine expansion devant les hommes politiques, leurs partis et leurs arrangements spécifiques. Bien plus, il est vite apparu que la réunification syndicale n'était qu'un baiser d'amourette. Le point de divergence essentiel qui avait provoqué la scission de 1921 — l'attitude à l'égard du bolchevisme — subsistait... La plus moderne, la plus intéressante pour nous de toutes les expériences du Front Populaire, c'est précisément celle qui ne put avoir lieu ; c'est le premier geste, encore timide, mais spontané et déjà formidable, par lequel les travailleurs signifient qu'ils entendent désormais faire leurs affaires eux-mêmes, tant il est vrai, selon le mot de Trotsky, que la révolution, c'est l'irruption violente

1. « Formation », n° 81, janvier-février 1969. « Le socialisme et l'Etat », page 19.

2. « Formation », n° 78, mai-juin 1968. « Lénine, le syndicalisme et la spontanéité ouvrière », pages 33-34.

3. « Syndicalisme », numéro spécial, 10 juin 1968, page 42.

des masses dans le domaine où se règlent leurs propres destinées » (1).

Ils n'hésitent pas, lorsque, justement, « *l'irruption violente des masses* », la pression de l'exigence populaire, se manifeste d'une façon de plus en plus impérieuse, à se dresser ostensiblement pour essayer de lui barer la route. Par exemple, alors que grandissait parmi les travailleurs la volonté de voir la C.G.T. et la C.F.D.T. « *élever leurs objectifs communs et leur action commune* » (2) ainsi que le soulignait la C.G.T. s'adressant à son partenaire, André Jeanson, président de la C.F.D.T., affirmait péremptoirement, en novembre 1967 : « *Il ne saurait être question, surtout à un moment où nul ne sait ce qui pourra sortir des discussions présentes entre la gauche non-communiste et le Parti, de transposer sur le plan politique l'unité d'action réalisée sur le plan syndical en nous laissant entraîner à je ne sais quel rassemblement* » (souligné dans le texte) « *mêlant les organisations syndicales et les partis politiques* » (3).

Ils n'hésitent pas, enfin, lorsque « *l'irruption violente des masses* » commence à prendre un tour trop dangereux et risque de devenir une force irrésistible, à engager, quoi qu'il advienne, toute l'autorité de la Confédération dans une opération « contre-feu » aussi hasardeuse et stérile qu'elle puisse être, l'essentiel étant d'empêcher dans les faits l'union de toutes les forces démocratiques.

Par exemple, le 29 mai 1968, la C.F.D.T., qui n'avait toujours pas daigné répondre aux multiples et pressantes propositions de la C.G.T. d'une rencontre en vue de se mettre d'accord ensemble, entre toutes les organisations syndicales et les partis de gauche, tentait, à partir d'illusions sur une soi-disant « vacance » du pouvoir, de réaliser concrètement une opération « troisième force » qui aurait abouti à exclure les organisations authentiques et les plus représentatives de la classe ouvrière de la succession éventuelle au gaullisme : elle prenait l'initiative de faire publiquement appel à Mendès-France pour assumer « les responsabilités du pouvoir » (4).

On connaît la suite...

Plusieurs semaines après, Eugène Descamps continuait à dire, au sujet de cette initiative : « *Nous ne regrettons rien, et si des événements semblables se reproduisaient, la C.F.D.T., soucieuse de sauver les chances d'une véritable démocratie, devrait agir de même* » (5).

Et c'est effectivement ce qui vient de se produire, à l'occasion du référendum du 27 avril 1969, et de la situation nouvelle que son résultat allait engendrer.

1. « Formation », n° 68, mai-juin 1966 — « Le Front Populaire, 30 ans après », pages 28, 29, 30.

2. Georges Ségué, au 20^e Congrès de la Fédération postale C.G.T., novembre 1967.

3. « Syndicalisme », n° 1.165, 7 décembre 1967 — « Pour nous les choses sont claires », par André Jeanson, président de la C.F.D.T., page 8.

4. « Syndicalisme », numéro spécial, 10 juin 1968, page 45.

5. Interview à « l'Express », n° 886 du 1^{er} au 7 juillet 1968, page 44.

Se contentant d'abord, à l'annonce de ce nouveau plébiscite, de dire, avec beaucoup de nuances et de timidité, « qu'elle ne pourra qu'exprimer un jugement nettement défavorable » (1), la C.F.D.T. dut ensuite, au bout d'un long mois, le 2 avril, sous la pression de plus en plus forte de ses adhérents et, plus largement, de ce qui s'exprimait avec tant de netteté dans l'ensemble de la classe ouvrière, sortir de l'équivoque afin de ne pas apparaître en déphasage trop grand par rapport à ce que pensait la masse des travailleurs, et indiquer enfin, à l'instar de la C.G.T., de F.O. et de la F.E.N., qu'elle ne pouvait elle aussi « que répondre non à un référendum qui, tant par sa procédure plébiscitaire que par son contenu, présente les plus graves dangers » (2).

Puis, le « Non » ayant été majoritaire le 27 avril, mettant chacun face à ses responsabilités en vue de remplacer le pouvoir des monopoles par un régime de démocratie avancée, la C.F.D.T. — qui n'avait pas mené, c'est le moins que l'on puisse dire, une campagne particulièrement ardente pour que ce premier succès décisif soit obtenu — s'empressa aussitôt de jeter tout son poids dans la balance afin de mettre obstacle à ce qui pouvait dès lors être réalisé. Dès le 28 avril, le « Bureau Confédéral insiste auprès de toutes les organisations et de tous les militants pour qu'aucun texte en commun ne soit signé avec la C.G.T., ou avec des organisations politiques sur le thème de la conclusion d'un programme commun entre les partis de gauche et les organisations syndicales, la même réserve étant de rigueur à l'égard de textes, résolutions ou communiqués, qui proposeraient la constitution d'un gouvernement de « démocratie avancée » (3).

Le lendemain, c'est-à-dire deux jours après le succès du « Non », la direction confédérale de la C.G.T. « souhaite » que l'élection présidentielle permette « que soient prises en charge » les revendications qu'elle préconise, notamment « un véritable pouvoir syndical dans les entreprises..., base d'une transformation des rapports de force à l'intérieur des lieux de travail et amorce d'un véritable pouvoir démocratique pour les travailleurs » (4). Et l'hebdomadaire officiel de la Confédération insiste sur le fait que, les jours suivants, « la C.F.D.T. a refusé la proposition du P.C., qui consistait à réunir ensemble les partis de gauche et les syndicats pour établir un programme commun et ensuite, après accord, de désigner le candidat de toute la gauche » (5).

Son objectif était ainsi évident. Elle ne pouvait, bien sûr, ayant tiré les leçons de l'expérience, l'exprimer aussi crûment que lors de l'opération « Charléty » l'année précédente. Mais la démarche, cependant, demeurait identique : mettre tout en œuvre pour rendre impossible une candidature unique de la gauche.

1. Résolution du Conseil confédéral des 27-28 février et 1^{er} mars 1969, dans « Syndicalisme », n° 1.229, du 5 mars 1969, page 24.

2. Résolution du 2 avril 1969, dans « Syndicalisme », n° 1.235, du 10 avril 1969, page 2.

3. Consignes intérieures, publiées par exemple dans « Paris-Syndical » (Bulletin d'information de l'Union Régionale Parisienne C.F.D.T.), n° 83.

4. Communiqué du 29 avril, dans « Syndicalisme », n° 1.239, du 8 mai 1969, page 9.

5. « Syndicalisme », n° 1.239, du 8 mai 1969, page 5.

Pratiquement la C.F.D.T., cette fois, appelle en termes discrets à voter en fonction de deux critères : d'une part « *l'échec de l'homme qui, sous une trompeuse rénovation veut, en réalité, prolonger le comportement politique condamné le 27 avril dernier et que, d'autre part, s'amorce une première étape, sur la route d'une transformation radicale de notre société capitaliste* » (1).

L'indication du choix, qui était ainsi sous-entendue, se trouva explicitée avec encore plus de clarté lorsque, Poher restant seul en lice avec Pompidou pour le deuxième tour, la C.F.D.T., peu soucieuse une fois de plus de son avenir, n'hésita pas à engager toute son autorité en faveur de Poher. Prudente et habile dans la forme, — toujours pour tenter de ne pas heurter de front la prise de conscience qui avait grandi dans les masses — dès le lendemain du premier tour, le 2 juin, après avoir énuméré tout ce qui, sans que le nom soit prononcé, constituait l'essentiel du programme présenté par Poher, elle demandait aux travailleurs « *de tenir compte des différentes préoccupations ci-dessus exprimées dans les considérations qui décideront de leur vote le 15 juin prochain* » (2).

Le rôle fondamental, l'objectif essentiel de la C.F.D.T. apparaissait ainsi une nouvelle fois sous son vrai jour, dépouillé de tout voile : être, en permanence, un nouvel obstacle, que l'on s'efforce sans cesse de rendre le plus efficace possible, non seulement à l'unité de la classe ouvrière, mais à l'union sans exclusive de toutes les forces démocratiques. Pour le seul profit, alors, de qui ?

Une chose, cependant, est le rôle que les dirigeants actuels de la C.F.D.T. voudraient continuer, comme ils viennent de s'y efforcer durant ses quatre premières années d'existence, à faire jouer à leur organisation, autre chose est la volonté de la plupart de ceux et de celles qui, en toute bonne foi, ont donné leur adhésion à cette centrale syndicale, de défendre efficacement leurs intérêts.

C'est ce qui explique que la C.F.D.T. est de plus en plus distendue entre « des forces divergentes », comme le reconnaissait Eugène Descamps. Et c'est ce qui explique le caractère équivoque des positions, les subtilités du langage, la rouerie des manœuvres, les contradictions perpétuelles auxquelles sont bien obligés d'avoir recours les dirigeants de la C.F.D.T. (au niveau confédéral comme souvent à divers autres échelons) pour essayer de mener à bien les objectifs qu'ils poursuivent tout en s'efforçant de sembler tenir compte des exigences inverses de la masse de leurs adhérents.

1. Déclaration de André Jeanson, président de la C.F.D.T., dans « Syndicalisme », cité dans « Le Monde », du 29 mai 1969, page 5.

2. Cité dans « Le Monde » du 4 juin 1969, page 2.

Chacun comprend que cette position, au fur et à mesure que prend de l'ampleur l'action d'ensemble des forces ouvrières et démocratiques, est de moins en moins facile à tenir.

Des remous de plus en plus sérieux commencent à se généraliser au sein de l'organisation. Telles et telles sections syndicales ne viennent-elles pas d'aller jusqu'à discuter, en réunion de leurs organismes réguliers, de leur éventuelle adhésion collective à la C.G.T.? Même si aucune décision ne fut finalement prise, le problème étant laissé pour l'instant en suspens, le fait même que cette question ait été inscrite à l'ordre du jour est sans nul doute suffisamment indicatif. Ou encore, ça et là, mais d'une façon de plus en plus fréquente, des adhérents, à titre individuel, quittent l'organisation et prennent leur carte à la C.G.T. (comme le firent notamment un certain nombre lors du refus de la C.F.D.T. d'appeler avec la C.G.T. à la journée nationale d'action du 12 février dernier ou, plus récemment, à la suite de la position de la C.F.D.T. vis-à-vis des élections présidentielles de juin, en particulier de son appel implicite à voter Poher). D'autres, par contre — les positions continuellement équivoques de la C.F.D.T. réalisant de plus en plus un certain clivage parmi ses adhérents — quittent cette organisation pour reprendre leur place, en ce qui les concerne, dans la C.F.T.C. traditionnelle.

Voilà donc où en est la C.F.D.T. au bout de ses quatre premières années d'existence.

A la question : que va-t-elle devenir dans l'avenir? la réponse dépendra des changements qui se produiront ou non au sein de cette centrale syndicale artificiellement créée.

Beaucoup de ses adhérents attendent de plus en plus consciemment de leur organisation qu'elle n'ait plus d'autres buts que la défense efficace de leurs revendications économiques et sociales et, pour cela, qu'elle s'engage sans réticence et avec loyauté, d'une part dans la voie du front syndical commun, de l'unité d'action puis de l'unité organique entre toutes les centrales syndicales face au bloc uni de l'ennemi de classe, d'autre part dans la voie de l'union sans exclusive aucune de toutes les forces ouvrières et démocratiques du pays sur un programme commun de gouvernement.

L'évolution actuelle des événements rend de plus en plus impérieuse cette double exigence.

Il dépend évidemment dans une grande proportion des adhérents eux-mêmes de la C.F.D.T. que leur organisation s'engage enfin dans cette voie. Mais cela dépend aussi de la force du courant qui s'amplifie et ne cessera sans nul doute de s'am-

plifier dans l'ensemble de la classe ouvrière, autrement dit de la généralisation de l'unité se réalisant quotidiennement entre les travailleurs eux-mêmes, sur chaque lieu de travail, pour des objectifs précis.

Alors, ou bien la C.F.D.T., en tant qu'organisation, sera présente — ce que chacun ne peut que souhaiter — dans cette puissante marche en avant préparant des changements décisifs. Ou bien, par sa faute, elle demeurera de plus en plus isolée, de plus en plus inefficace. Rejetée sur les bords du parcours.

(Note (1) de la page 16)

Le lecteur curieux de savoir à quoi fait allusion Eugène Descamps — aucune trace ne pouvant en être trouvée, et pour cause, dans les textes, prises de position ou documents, quels qu'ils soient, de la C.G.T. — pourra, en consultant directement les « Œuvres » de Lénine, tome 32, pages 11 à 35 (« Les syndicats, la situation actuelle et les tâches des syndicats »), se rendre compte lui-même :

1°) qu'il s'agit d'une analyse concernant la situation entièrement nouvelle créée lors du passage au socialisme, après la prise du pouvoir par la classe ouvrière et ses alliés (il s'agit d'un discours prononcé par Lénine plus de deux ans après la Révolution d'Octobre, le 20 décembre 1920) ;

2°) que l'ensemble de ce discours est justement consacré à souligner la nécessité d'en finir avec des méthodes militaires de travail dans les syndicats et à réfuter des idées de Trotsky (exposées dans sa brochure : « Sur le rôle et les tâches des syndicats ») qui préconisaient la généralisation du recours aux méthodes de commandement et aux mesures de pression administratives, pour faire appliquer par les syndicats les directives de la « dictature du prolétariat », qu'il avait lui-même implan-

tées dans la Fédération syndicale des Transports lorsqu'il en présida un moment la direction centrale ;

3°) que la démonstration de Lénine se résume essentiellement à ceci : — souligner, d'une part, le rôle « absolument capital », mais en même temps « extrêmement original » des syndicats « dans l'exercice de la dictature du prolétariat » (page 12) : « Ce n'est pas une organisation d'Etat, coercitive ; son but est d'éduquer, d'entraîner, d'instruire, c'est une école, une école de direction, une école de gestion, une école du communisme » (page 12). « En quoi cette situation est-elle originale, du point de vue des conclusions pratiques ? C'est que les syndicats créent *la liaison* » (souligné dans le texte) « entre l'avant-garde et les masses, que leur travail quotidien a pour effet de convaincre les masses, celles de la seule classe capable de nous faire accéder du capitalisme au communisme » (page 13). (Ce qui ne serait donc pas l'objectif des dirigeants de la C.F.D.T., lorsque la classe ouvrière et ses alliés auront pris le pouvoir dans notre pays ?) ;

— insister, d'autre part, sur l'indépendance de fonctionnement et sur la spécificité des tâches des syndicats lors du passage du capitalisme au communisme : « Trotsky prétend que, dans un état ouvrier, le rôle des syndicats n'est pas de défendre les intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière. C'est une erreur » (page 16). « Le programme de notre Parti... montre que notre Etat est un Etat ouvrier *présentant une déformation bureaucratique* » (souligné dans le texte). « Et c'est cette triste, comment dirais-je, étiquette, que nous avons dû lui apposer. Voilà la transition dans toute sa réalité. Et alors, dans un Etat qui s'est formé dans ces conditions concrètes, les syndicats n'ont rien à défendre ?... Notre Etat est tel aujourd'hui que le prolétariat totalement organisé doit se défendre, et nous devons utiliser ces organisations ouvrières pour défendre les ouvriers contre leur Etat, et pour que les ouvriers défendent notre Etat. Ces deux défenses s'opèrent au moyen d'une combinaison originale de nos mesures gouvernementales et de notre accord, au moyen de l'« amalgame » avec nos syndicats ». Or, « la notion d'« amalgame » implique la présence de choses *distinctes* » (souligné dans le texte page 17).

Et Lénine, après avoir approuvé la décision du Comité central de la Fédération syndicale des Transports de mettre « à l'ordre du jour le renforcement et l'extension des méthodes de la démocratie prolétarienne au sein du syndicat » (page 28), concluait : « Les « thèses » du camarade Trotsky sont politiquement néfastes. En somme, sa politique est une politique de tracasserie bureaucratique à l'égard des syndicats. Et, j'en ai la conviction, le congrès de notre Parti la condamnera et la rejettera » (page 35).

Chacun, en relisant ce discours de Lénine en 1920, pourra apprécier — si jamais quelque doute subsistait en son esprit — le sérieux et la consistance de l'unique prétexte invoqué par Eugène Descamps pour refuser, aujourd'hui, l'unité d'action avec la C.G.T...

LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE*

guy besse

Le Manifeste adopté à Champigny par le Comité Central pour une démocratie avancée, pour le socialisme, caractérise le rôle du Parti communiste à chaque étape de la lutte révolutionnaire. Et Waldeck Rochet, dans son « Avenir du Parti communiste français » souligne, parmi les conditions du succès de la révolution socialiste, « la nécessité d'un parti marxiste-léniniste qui soit réellement l'avant-garde révolutionnaire de la classe ouvrière » (p. 92).

Nous ne prétendons pas que la marche au socialisme peut être, doit être l'œuvre d'un seul parti. Toutes les forces de renouveau social et culturel, toutes les formations politiques et syndicales intéressées à la victoire du socialisme sur le capitalisme — donc, au premier chef, les communistes et les socialistes (1) — sont appelées à coopérer aux mutations décisives et à la construction d'une vie nouvelle. Opportunité? Il s'agit d'autre chose... Une des idées sur lesquelles se fonde notre stratégie révolutionnaire, c'est que le socialisme est la solution d'un problème posé, non aux seuls communistes, mais à notre peuple, à notre pays. Un pays où se renforce l'exploitation de l'homme par l'homme, où se généralise le travail salarié, où la poursuite exclusive du profit capitaliste entrave la modernisation de l'appareil productif à l'avantage de tous, où la « libre entreprise » fait obstacle à une gestion démocratique et vraiment rationnelle de l'économie. Un pays où s'avive la contradiction entre le caractère de plus en plus social de la production et le caractère privé des moyens de production. Un pays qui ne peut contrôler son avenir économique, social, politique, culturel, que s'il brise la domination des monopoles et met le cap sur le socialisme.

Cette nécessité historique, on s'en fait une représentation plus sensible quand on sait comment l'oligarchie des monopoles ne permet pas que les techniques de pointe se développent au

* Cette étude a été publiée dans l'hebdomadaire « France Nouvelle », des 16 et 23 avril 1969.

1. Cf. déclaration de la conférence internationale des Partis communistes et ouvriers — 1960 — citée dans le Manifeste du Comité Central, p. 47.

bénéfice des millions de Français : les nationalisations que notre Parti préconise sont devenues un impératif de l'économie française (2).

AU SERVICE DE LEUR PEUPLE

Le simple rappel de ce rapport de fait entre les intérêts du pays et notre combat pour le socialisme est nécessaire à qui veut comprendre la politique des communistes, par-delà ce qu'en disent et n'en disent pas leurs adversaires. Politique révolutionnaire — puisqu'elle définit les moyens propres à transformer les bases de la société française — la politique du Parti communiste ne peut s'élaborer que sous le regard des Français — et d'abord tous ceux qui sont intéressés à des changements qui ne se feront pas sans eux. Conspirateurs, les communistes ?

Ils prennent trop au sérieux leur peuple et la révolution pour croire à la vertu des coups de main. Les communistes sont des hommes publics, soumis au jugement de tous ceux qu'ils entraînent à l'action de masse pour imprimer un nouveau cours à la vie du pays.

Le même rapport de fait nous impose une autre conclusion : les buts, la politique, l'organisation du Parti communiste, « avant-garde de la classe ouvrière », sont incompatibles avec toute pratique de secte. Dans le « Manifeste du Parti communiste », (1848), Marx et Engels dégageaient l'universelle portée de la revendication prolétarienne ; la classe ouvrière ne se bat pas pour substituer une forme d'exploitation à une autre, mais pour que l'humanité tout entière s'affranchisse de l'exploitation. C'est ce combat que le parti révolutionnaire porte à son plus haut degré de conscience et d'organisation. Parce qu'il s'enracine en cette classe, il appelle à la lutte toutes les couches de la population que leurs intérêts disposent à se joindre au prolétariat contre l'ennemi commun. Parti révolutionnaire, il unit au feu de la lutte de classe les principes du socialisme scientifique et l'action la plus large des masses populaires. Parti révolutionnaire, il se donne des formes d'organisation rigoureusement appropriées aux exigences de la lutte quotidienne. Le respect par tous les militants de règles valables pour tous, et démocratiquement adoptées, est la condition de leur cohésion au combat ; mais c'est aussi un impératif de l'action du Parti parmi les masses : comment le Parti pourrait-il être sensible en permanence aux besoins, aux aspirations des millions de Français auxquels le lient des « fils innombrables » (3), si ses cellules, ses sections, ses fédérations, son Comité central négligeaient les droits et les devoirs définis par leur loi statutaire.

2. Voir article de Roger Biard « La France économique », dans « France Nouvelle », n° 1.201.

3. W. Rochet : « L'Avenir du Parti communiste français », p. 179.

« S'il fallait résumer d'un mot les caractéristiques du Parti, nous dirions qu'il est un parti démocratique de masse au service du peuple et du socialisme* » (4).

A ceux qui suggèrent que les responsabilités internationalistes des communistes risquent d'être sous-estimées au profit des tâches nationales, le Manifeste de Champigny répond que « la première des responsabilités internationalistes du Parti, c'est de conduire au succès la lutte des travailleurs de France » (p. 55). C'est en tant que Parti communiste français que nous honorons toutes nos obligations au sein du mouvement communiste international.

LES FRACTIONNAIRES ET NOUS

Le dévouement des communistes à leur Parti fait-il de celui-ci une fin absolue, ou quelque chose comme une église ? On le croirait, à lire divers auteurs.

La question vaut pourtant d'être posée : qui, dans la vie politique française, à l'heure actuelle, s'absorbe vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans les affaires de famille... et les querelles de préséance ? Certainement pas les communistes. Ils ne donnent guère l'apparence de n'être occupés que d'eux-mêmes. Ils le savent mieux que personne ; c'est au grand air que leur Parti se fortifie. Et ce qu'ils font pour améliorer toujours son fonctionnement — par exemple quand ils soulignent le devoir pour tous les membres du Parti de respecter ses principes d'organisation — vise à donner à leur action le maximum de présence et de portée dans la bataille de classe.

D'aucuns prétendent qu'une exigence de la démocratie et du modernisme serait de consentir à l'organisation de fractions dans le Parti. Nous disons, nous, qu'un infaillible moyen de boucher la démocratie dans le Parti serait de le soumettre à l'épuisante cavalcade des fractions. C'est alors que la tribune du Parti est monopolisée par les « ténors » de chacune des fractions, et des fractions de fractions. Tant pis pour ceux du rang... C'est alors que l'esprit de parti est tué par l'esprit de clan. C'est alors que les travailleurs refusent leur confiance à un parti qui ne se fait pas confiance à lui-même.

Quand les leaders du P.S.U. posent leur candidature à la direction du mouvement révolutionnaire, on se permet de leur demander s'ils croient vraiment à la force d'attraction d'une formation soumise au perpétuel affrontement des tendances. On peut juger de leur aptitude au travail de masse quand on sait comment les pratiques de leur camarade Sauvageot ont conduit

4. W. Rochet : « L'Avenir du Parti communiste français », p. 179.

l'UNEF, syndicat étudiant, à la quasi-liquidation. Et que dire des trotskystes, maoïstes, ex-JCR, etc.? Tous d'accord contre le Parti communiste français, ils sont incapables de proposer un programme aux millions de travailleurs. Ces sectes ne savent rien construire ; elles ne savent que détruire. Nées de la division, elles ne vivent que pour elle — si c'est vivre... Elles obéissent à un principe de fractionnement indéfini. Leurs pratiques et leur idéologie sont incompatibles avec les exigences de la lutte révolutionnaire, qui est lutte de masse.

L'ennemi de classe a d'ailleurs son point de vue sur la question. Et la presse bourgeoise s'appliquerait moins à supputer les chances de division au sein du parti révolutionnaire si celui-ci s'était brouillé avec la révolution. Sur qui, aujourd'hui comme en mai-juin, les défenseurs du pouvoir concentrent-ils leurs coups? Contre qui de Gaulle a-t-il ouvert l'offensive plébiscite le soir du 31 décembre?

Si le Parti communiste trahissait son devoir révolutionnaire, il ne donnerait pas tant d'inquiétude aux princes qui nous gouvernent et à leurs valets d'armes!

« INTEGRES » OU REVOLUTIONNAIRES ?

La référence explicite aux luttes de classe en France fait éclater l'argumentation de ceux qui, à l'exemple de Marcuse, présentent la classe ouvrière comme « intégrée » au système capitaliste, et le Parti communiste, la C.G.T., comme des structures symétriques des structures qui assurent et asseoient le pouvoir de la bourgeoisie. Il faudrait dès lors, nous dit-on, se résoudre à chercher le levain de la révolution sur les franges de la société contemporaine, dans la pénombre des couches non intégrées, atomisées, viscéralement contestataires ; ainsi, paraît-il, la jeunesse étudiante.

Impressionnant discours, qui résiste mal à l'analyse.

D'abord, parce que la jeunesse étudiante, qui n'est pas un corps étranger dans la nation, n'échappe pas plus que la classe ouvrière aux lois du capitalisme. Les illusions que toute une partie de cette jeunesse nourrit sur les véritables rapports de forces, ou sur les causes du mal dont elle souffre, n'ont pas le pouvoir de métamorphoser le corps social. Mais ces illusions sont elles-mêmes un aspect et un effet de leur mode d'insertion dans la pratique sociale à notre époque, dans un pays où la crise de l'Université est une forme de la crise du capitalisme.

Ensuite, parce que — mai 1968 l'a confirmé — c'est bien la classe ouvrière qui est au cœur de l'antagonisme des classes.

Le propre du socialisme *scientifique*, en contraste avec les diverses variantes de l'utopie socialiste, c'est qu'il désigne, au sein de la société en crise, la force capable de résoudre la crise. C'est la classe ouvrière, sécrétée par la classe exploiteuse, liée aux forces productives dont la bourgeoisie a fait les instruments de sa grandeur, de sa puissance et de sa domination qui porte les espoirs de la révolution. Pas plus aujourd'hui qu'hier, le chemin de la révolution ne peut faire l'économie du socialisme scientifique. Prétendre détruire l'exploitation capitaliste sans prendre appui *d'abord* sur la classe qui en est le plus directement victime et qui ne peut se libérer qu'en brisant le système, c'est se contredire.

Disserter enfin sur l'intégration du parti révolutionnaire et des syndicats ouvriers aux structures du capitalisme, c'est nous proposer une plaisante sociologie. Il faudrait se persuader que plus fortement le travailleur s'organise dans la lutte contre la société capitaliste, plus il s'intègre à cette société ! Nous pensions que l'ouvrier exposé sans défense à toutes les pressions, à tous les traquenards de l'idéologie bourgeoise, asservi à des formes d'existence qui lui refusent la perspective d'une autre vie et tarissent en lui tout désir d'action, était le type même du travailleur « intégré ». Et qu'à l'inverse l'ouvrier qui rejoint son syndicat de classe, son parti révolutionnaire, « conteste » effectivement sa propre situation et l'ensemble du système. Sganarelle médecin plaçait le cœur à droite. Sociologue, il ne vaut pas mieux. Il enseigne que l'ouvrier le plus conscient... est le moins révolutionnaire.

On nous permettra de n'en rien croire. Et de continuer à penser, avec Lénine, que dans la lutte contre le capital, le prolétariat ne peut compter que sur son aptitude à l'organisation. Nous ne sommes pas les seuls à savoir que l'adhésion du travailleur au Parti communiste n'est pas adhésion à la société qu'il combat, mais conduite révolutionnaire... De Gaulle, Pompidou, Dassault, Chalandon n'en doutent pas. Mais peut-être cette rencontre entre les communistes et leurs ennemis est-elle un indice de notre « intégration » au système...

REVENDEICATION ET REVOLUTION

Un des chevaux en papier lancés de plus souvent contre le Parti communiste français, c'est son prétendu « réformisme ». Comment pourrait-on être révolutionnaire quand on n'est pas contre toute réforme ?

Du « réformisme », le Parti communiste a une vieille « expérience ». Il est né en 1920 sous le signe du léninisme, en contra-

diction avec ceux qui proposaient à la classe ouvrière... l'exemple du Labour Party. Le réformisme, que pratiquent depuis tant d'années les partis de la II^e Internationale, ne met pas en question les bases du capitalisme. Il entend donc par « réforme » l'aménagement d'un système fondé sur l'exploitation de l'homme par l'homme. En Scandinavie, en Grande-Bretagne, la politique de la social-démocratie, qui a une longue expérience du gouvernement, a freiné la lutte des travailleurs contre le capitalisme lui-même. Les forces de réaction sont habiles à tirer avantage d'une telle situation, qui démobilise et décourage les travailleurs.

Le parti révolutionnaire est en opposition fondamentale avec le réformisme, puisqu'il a pour but la liquidation de l'exploitation capitaliste, la construction de rapports socialistes de production. Il conduit donc le combat revendicatif comme une forme de la lutte révolutionnaire. Toute revendication arrachée sur les travailleurs à l'ennemi de classe est la conquête de moyens qui leur permettent de poursuivre le combat sur un meilleur terrain. Ainsi la conquête en mai du droit d'exercer les libertés syndicales à l'entreprise est le contraire d'une mesure propre à moderniser, en la sauvegardant, l'exploitation capitaliste (5). Si le patronat et l'Etat des monopoles ont si longtemps résisté à l'adoption d'une telle « réforme », c'est qu'ils savaient qu'elle donnerait à la classe ouvrière organisée une arme nouvelle au service de la « révolution ».

Opposer la lutte revendicative des travailleurs à leur combat pour le socialisme n'est pas un signe de maturité révolutionnaire, mais l'indice d'une méconnaissance des lois de la lutte des classes. Car c'est par leur propre expérience, dans le combat pied à pied pour le succès des revendications grandes ou petites, que la classe ouvrière et en général les travailleurs prennent confiance en leurs forces, mais découvrent aussi, avec l'aide du parti révolutionnaire, que seul le socialisme les libérera de l'exploitation.

Il faut n'avoir pas compris le sens de mai 1968 en France pour prétendre que le Parti communiste aurait « freiné le mouvement » en sacrifiant les perspectives révolutionnaires au combat pour les revendications. Pareille accusation est l'expression d'un contresens absolu. Absolu, car ceux qui la portent sont à contre-fil de l'Histoire.

Si le pouvoir gaulliste n'a pas été vaincu en mai, ce n'est pas parce que les communistes défendaient les revendications des travailleurs. Car cette défense était la condition fondamentale du rassemblement de la classe ouvrière et des larges masses dans la lutte contre le pouvoir. C'est parce que la gauche non

5. Dans leur beau livre : « La part du Droit dans la réalité et dans l'action » (Editions Sociales), M. et R. Weyl prodiguent les exemples qui montrent comment la lutte revendicative sous ses formes les plus diverses, à l'entreprise et ailleurs, renforce les travailleurs ; les victoires partielles stimulent leurs combats.

communiste a fait obstacle à la réalisation d'un programme commun de gouvernement, qui peut seul offrir une alternative au gaullisme. Et c'est parce que les mots d'ordre et les comportements des anarchistes, trotskystes et tous autres gauchistes — avec toutes les « nuances-nuances » qu'on voudra — ont permis à de Gaulle de provoquer les travailleurs, de pratiquer le chantage au chaos, à la guerre civile, d'arracher à des millions de citoyens inquiets un vote de « confiance »... dont les élections partielles ont montré depuis à quel point il était circonstanciel et précaire (6).

Si donc quelqu'un a « freiné » le mouvement de mai, ce n'est pas le Parti communiste. Mais ceux qui ont refusé de prendre appui sur le plus grand mouvement revendicatif que la France ait connu pour établir avec les communistes le programme commun que ceux-ci proposent inlassablement. Reprocher aux communistes d'avoir défendu sans faiblir les revendications des travailleurs, c'est négliger le fait que certains dirigeants de la gauche non communiste auraient voulu utiliser le mouvement revendicatif comme un tremplin vers le pouvoir. En renvoyant à plus tard la satisfaction des revendications populaires. D'où la conjonction qui s'est exprimée au stade Charléty entre ces astucieux politiques et les agitateurs gauchistes, qui portent aux revendications « quantitatives » — au nom de la révolution évidemment — un mépris de fer.

Justement parce qu'il est révolutionnaire, le Parti communiste ne s'est pas prêté à ce genre d'opération. Son rôle n'est pas de persuader la classe ouvrière qu'elle a le devoir de se battre, au besoin de se faire tuer, en tout cas de faire abstinence, pour assurer la relève d'une fraction de la bourgeoisie par une autre.

En défendant sans complexe les revendications populaires, le Parti communiste français a donc lutté à la fois contre le pouvoir gaulliste et contre les manœuvres de ceux qui n'auraient pas été fâchés de confisquer le mouvement de mai à la faveur d'un replâtrage... avec la bénédiction des Etats-Unis. En défendant les travailleurs, tout en les appelant à lutter pour que soit enfin reconnu par toute la gauche le principe d'un programme commun, le Parti Communiste français a fait ce qui dépendait de lui pour assurer les conditions les plus favorables au combat révolutionnaire de la classe ouvrière. Ce ne fut pas peine perdue. Si notre Parti se renforce, si aux élections partielles ses candidats remportent des succès répétés, c'est parce que de nombreux travailleurs tirent la leçon des événements; ils savent gré aux communistes d'avoir défendu leurs revendications et d'être les seuls à proposer une politique capable d'isoler et de vaincre le pouvoir des monopoles.

6. Et depuis, le scrutin du 27 avril 1969, qui a entraîné le départ de De Gaulle.

UN PERPETUEL DEMENTI

Le faux problème « revendication ou révolution » est de ceux qui donnent le mieux la mesure des flamboyants doctrinaires de la « contestation ». Car la plus sûre façon pour les travailleurs d'être vaincus deux fois serait de faire crédit à ceux qui leur prêchent qu'ils seront d'autant plus révolutionnaires qu'ils seront moins revendicatifs. Le recul devant le combat revendicatif ne pourrait qu'isoler et conduire à l'échec l'avant-garde révolutionnaire. L'enseignement de Marx (7), comme celui de Lénine, est un perpétuel démenti à ceux qui, méprisant les revendications populaires, sont les plus mal placés pour faire progresser la cause de la révolution.

En 1936, le Parti communiste français pouvait-il se battre contre le fascisme pour la *paix* et la *liberté*, sans se battre pour le *pain* des travailleurs, contre la bourgeoisie exploiteuse ? Celle-ci ne ménageait aucun moyen, à l'exemple de Mussolini et Hitler, pour embrigader dans les formations fascistes les ouvriers qu'elle avait réduits au chômage, les paysans et les petits bourgeois victimes de la crise économique. Lutte politique, lutte sociale ne se séparaient pas.

Prétendre que revendication et révolution s'excluent, c'est en fait interdire à la classe ouvrière de se mobiliser et de s'aguerrir dans la lutte pour la prise du pouvoir. Qu'est-ce, d'ailleurs, que le socialisme, sinon — grâce à la conquête et à l'exercice du pouvoir des travailleurs — la satisfaction d'une *revendication révolutionnaire* entre toutes : la suppression de l'exploitation de la force de travail par la bourgeoisie capitaliste ?

Et qu'est-ce que le communisme, sinon la satisfaction des besoins de millions d'hommes, créateurs conscients de leur histoire, heureux de faire tomber les vieux barrages entre le travail à l'usine et le travail des champs, entre l'activité intellectuelle et l'activité manuelle, impatients de maîtriser les formes les plus complexes et les plus affinées d'une culture et d'un savoir universalisés ? L'Etat déperira, mais quand « l'administration des choses remplace le gouvernement des hommes », c'est pour le mieux-être et l'épanouissement des hommes fraternellement associés.

Mais la campagne d'intoxication conduite contre la politique du Parti communiste français, qui considère qu'il n'est pas de combat révolutionnaire sans combat revendicatif, a troublé des travailleurs. Surtout parmi les plus jeunes, qui n'ont pas l'expérience de la lutte de classe. C'est ainsi que des étudiants de gauche ont eu du mal à percevoir la signification de la formation des comités UNEF Renouveau. L'action de ces comités

7. Voir par exemple « Travail salarié et Capital » et « Salaire, Prix et Profit » (Editions Sociales).

8. Par contre, la seule attitude que le Parti communiste devait recommander pour le deuxième tour des élections présidentielles (juin 1969) était le refus de prendre part au vote. La loi gaulliste, en effet, éliminait le candidat de la gauche le mieux placé au premier tour, Jacques Duclos. Restaient en présence les représentants de deux variantes d'une même politique réactionnaire, celle des monopoles. Appeler au soutien de l'un ou de l'autre était aliéner l'indépendance de la classe ouvrière au bénéfice de la bourgeoisie. La campagne pour l'abstention, qui a eu pour effet de réduire dans de sensibles proportions la base électorale du Président élu, était conforme aux intérêts populaires. L'avenir de la démocratie et du socialisme ne peut être assuré que par l'union des forces ouvrières et démocratiques contre le pouvoir des monopoles, quel que soit son visage. M. Poher s'était promis d'envoyer un télégramme de félicitations à M. Pompidou, si celui-ci l'emportait, « comme cela se fait aux Etats-Unis ». Les millions de démocrates qui ont compris le mot d'ordre du Parti communiste ont clairement fait entendre qu'ils ne veulent pas que la politique française devienne l'image de celle qui se pratique aux Etats-Unis : les électeurs sont périodiquement conviés à choisir entre deux défenseurs du grand capital ; la compétition est fermée aux représentants de la classe ouvrière...

9. Manifeste du Comité central du P.C.F. Champigny, décembre 1963, p. 54.

10. Dans « Fils du Peuple » (ch. I), Maurice

pour que soient utilisées, avec l'aide des délégués élus, les clauses d'une loi imposée par le mouvement de mai, leur paraît moins « révolutionnaire » que les cortèges derrière le drapeau noir. N'empêche que la lutte des étudiants communistes et de leurs camarades pour un véritable syndicalisme étudiant n'est pas une menue contribution aux luttes pour la démocratie et le socialisme en notre pays. Et de même notre action pour que tous les démocrates fassent usage de leur bulletin de vote le 27 avril, opposent leur NON massif à la politique du pouvoir gaulliste, sert les intérêts inséparables du socialisme et de la démocratie (8).

Quant à ceux qui appellent les travailleurs à manifester leur mécontentement... en s'abstenant, ils servent les desseins du pouvoir.

Révolutionnaire, « parce qu'il préconise la large action des masses populaires » (9) contre le pouvoir des monopoles pour une démocratie avancée, contre le capitalisme pour le socialisme, le Parti communiste français ferait-il honneur à ses obligations s'il ne travaillait pas à gagner à l'unité d'action tous ceux qui veulent un vrai changement dans notre pays ? C'est pourquoi les communistes ne peuvent ni traiter de haut, ni flatter ceux qui, séduits par les mirages d'une « contestation » apparemment radicale, versent dans l'utopie. N'est révolutionnaire que celui qui combat sans cesse pour gagner de nouveaux combattants (10).

NI MORGUE...

Lénine fut-il toujours Lénine ? La première influence reçue fut celle du populisme, il s'en libéra pour venir au socialisme scientifique. Quant au jeune Marx, imprégné des idées de la Révolution française, tôt gagné au combat démocratique en Rhénanie, comment eût-il pu voir du premier coup d'œil que la force révolutionnaire allait passer de plus en plus aux côtés du prolétariat ? Il fallut bien qu'il fit — dans une Europe où le poids de la classe ouvrière s'accroissait — son apprentissage théorique et pratique de la révolution. La thèse de M. Rubel (soutenue en d'autres temps sous d'autres formes par certains théoriciens de la social-démocratie) prouve-t-elle ce qu'elle voudrait prouver ? Quand nous disons que Marx fut un savant, et que son combat pour le socialisme se fondait sur une analyse positive du capitalisme, on nous oppose qu'il fut d'abord un homme d'idéal, dont la vie fut illuminée par une certaine éthique, qui l'appelait à la lutte et au sacrifice. Mais les aspirations du jeune Marx a de profonds changements. Son éthique révolu-

tionnaires n'étaient-elles pas l'expression en lui comme en d'autres, d'une société où s'affrontaient forces de réaction et forces de progrès ? Faux problème que d'avoir à choisir entre un Marx moraliste et un Marx savant.

Le vrai problème : comprendre comment le développement des luttes de classes en Allemagne et en Europe et la participation de Marx à ces luttes, ont créé les conditions propices à l'élaboration du socialisme scientifique et donné à Marx, entraîné d'abord par le mouvement démocratique bourgeois, la possibilité de devenir un dirigeant du prolétariat révolutionnaire, puis le théoricien du capital.

Les fondateurs du socialisme scientifique brisent la coquille des utopies socialistes ; ils sont, dans ce processus même, ceux qui comprennent pourquoi, en sa première phase, le socialisme ne pouvait être qu'utopique.

De nos jours, bien des jeunes, issus de petite ou moyenne bourgeoisies, vivent dans l'utopie le malheur de leur classe. Les monopoles ne peuvent maintenir leur pouvoir sans livrer une lutte implacable aux couches moyennes. La grande majorité des étudiants français, enracinés dans ces milieux, est ainsi prise dans le flux et le reflux des luttes de classes. Cette situation affecte aussi bien leurs conditions de vie (sélection, débouchés, prolétarianisation des cadres...) que l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, leur représentation du monde, de la culture, du savoir.

Vouloir qu'une telle conjoncture ne soit pas source d'utopies, serait soi-même céder à l'utopie. Une jeunesse qui n'a pas l'expérience directe de l'exploitation de classe, ni des luttes politiques, comment se retrouverait-elle tout de go dans le socialisme scientifique, alors que tous les ouvriers n'y sont pas venus, et qu'il n'y a pas de science spontanée ? Quel théoricien de la révolution socialiste, quelle pratique du combat de classe ont jamais enseigné que le fait d'avoir vingt ans suffirait à qualifier un homme pour la révolution ? Dans l'eau de quel miracle les jeunes de mai auraient-ils été plongés, pour échapper aux effets de dix années de gaullisme — confusionnisme, démagogie, « apolitisme », anticommunisme ? Comment ne subiraient-ils pas le contrecoup des louvoisements des stratèges de la « 3^e force », le contrecoup de la politique du parti socialiste qui, en refusant de s'entendre avec les communistes sur un programme commun de gouvernement, freine l'essor du combat populaire ? Comment ceux qui n'ont vécu ni 1934-36, ni la Résistance et la Libération, pourraient-ils apprécier comme leurs aînés les fruits de l'unité chèrement gagnée, et n'être pas tentés de croire que « s'entendre avec les socialistes » est chimère ? Et comment seraient-ils insensibles aux difficultés du mouvement communiste international ? (11). Est-il si simple de s'orienter quand on a vingt ans,

Thorez évoquant le souvenir de son grand-père aux premières années du siècle, raconte comment les militants du syndicat C.G.T. des mineurs « parcouraient les puits et les corons, recrutant sans cesse ; ils luttaient pour chaque homme ».

11. D'où l'importance que le succès de la conférence internationale des Partis communistes et ouvriers revêt auprès de nombreux jeunes gens qui cherchent leur route.

quand on a parcouru trois pages de Lénine, lu un petit livre de Mao, et appris en « sociologie » ce qu'il faut entendre par : groupe de pression, groupe de décision, parti, « appareils », etc. ? Entre ces jeunes-là et la politique réelle, comme entre celle-ci et toutes les couches de travailleurs soumis sans contrepoids aux brassages quotidiens de l'idéologie bourgeoise, s'interpose un corps de représentations et d'habitudes qui leur suggèrent une certaine image du parti révolutionnaire et du syndicalisme ouvrier.

Corrélativement, leur irruption dans la politique — on l'a vu en mai-juin — se fait souvent dans le style de la rupture et de la conversion. Renoncement brusque et total au vieil Adam, accès purificateur à la vie nouvelle. Voilà qui est sans doute étranger à une conception scientifique du combat révolutionnaire. Mais combien de mouvements populaires ont pris jadis pour ceux qu'ils entraînaient le visage apocalyptique d'un combat décisif entre le principe du mal et celui du bien, entre le jour et la nuit, entre l'absolu et l'absolu ?

...NI FLATTERIE

Traiter de haut ceux qui font leur apprentissage des luttes de classes en voyant la révolution où elle n'est pas, en ne la voyant pas où elle est, serait indigne d'un Parti communiste. Ne le serait pas moins la flatterie à leur égard. Le premier devoir d'un parti révolutionnaire n'est-il pas en toute occasion le devoir de vérité ?

Se dispenser d'une critique radicale du gauchisme, sous prétexte qu'il exerce un attrait sur des couches sociales dont le concours est nécessaire à la classe ouvrière pour isoler et vaincre l'ennemi, n'est pas moins ruineux que d'hésiter à critiquer l'opportunisme de droite... parce que de nombreux travailleurs sont réformistes. C'est parce que le réformisme a prise sur des couches étendues de travailleurs, qu'il est dangereux pour la révolution. La bonne foi des jeunes travailleurs abusés par la propagande gauchiste encourage la presse bourgeoise à braquer ses projecteurs sur ceux qui, au nom de la révolution, cherchent à dresser les ouvriers contre le parti révolutionnaire. Le gauchisme relève d'une critique d'autant plus rigoureuse qu'il intercepte et peut provisoirement confisquer des forces que la classe ouvrière doit entraîner au combat contre les monopoles.

Ce que cette critique met en évidence, c'est le caractère foncièrement capitulaire de l'activisme et de la phraséologie gauchistes. Prétendre qu'en France le train est direct du capitalisme au

socialisme — comme l'ont fait les leaders du P.S.U. au dernier congrès de leur parti — c'est, sous une apparence d'audace, reculer devant la réalité. La réalité, c'est que le pouvoir des monopoles ne sera battu que s'il est cerné de toutes parts. C'est dans la lutte pour une démocratie avancée que s'effectuera le rassemblement de toutes les forces dont l'union est nécessaire pour vaincre. La marche de la France vers le socialisme ne se fera pas au mépris du combat pour la démocratie, mais à la faveur de l'expérience ainsi créée. Cette fuite devant les obligations du combat révolutionnaire est opportunisme. Mais un opportunisme qui peut séduire de jeunes travailleurs, parce qu'il tient le langage de la révolution. Comme les acteurs de la tragédie antique, il est masqué, et le masque fait porte-voix. Mais, si l'acteur et le masque jouaient le même rôle, il en va ici différemment. Le discours mime la révolution ; l'action la dément.

LES YEUX OUVERTS

Le parti révolutionnaire est d'autant mieux l'avant-garde qu'il est plus solidement lié à la classe ouvrière, aux masses populaires, et qu'il est plus attentif, à chaque étape, à leurs besoins, à leurs aspirations, à leur possibilité d'agir pour des objectifs réalistes. C'est alors qu'il peut stimuler leur prise de conscience, les aider à évaluer, sur des mots d'ordre clairs et mobilisateurs, leurs intérêts, leurs forces, leurs moyens.

Une telle conception du parti révolutionnaire est solidaire d'une conception de la société et d'une théorie de la connaissance. Elle repose :

— sur l'idée que la lutte des classes est le moteur de l'histoire. Aucune « minorité agissante » n'est substituable à l'action conjuguée de millions d'individus. On ne peut « faire une révolution » en bousculant les masses un jour de fièvre. La stratégie révolutionnaire n'est pas une stratégie à la hussarde. Et c'est dès aujourd'hui, dans l'élaboration concertée de leurs revendications, dans l'organisation démocratique de leurs formes d'action, que les masses populaires se préparent à l'exercice de la démocratie socialiste demain ;

— sur l'idée que la classe ouvrière, qui est au cœur des contradictions essentielles du capitalisme, est la force fondamentale de la révolution, comme elle est l'avant-garde de la démocratie (d'où le rôle décisif qu'elle a joué dans la lutte contre le fascisme). C'est à ce titre qu'elle peut, si elle sait faire son unité, entraîner les couches moyennes contre l'ennemi commun ;

— sur cette idée qu'un mot d'ordre, un programme ont une prise

d'autant plus vigoureuse sur la réalité qu'ils s'accordent plus sûrement à ses lois. La dialectique matérialiste de la connaissance n'oppose pas le concept-pouvoir au concept-reflet. Elle voit dans l'adéquation du concept à l'objet (12) la condition première de son pouvoir sur l'objet. Le parti révolutionnaire rejette tout mot d'ordre qui, méconnaissant la réalité, donne des armes, non à ceux qui veulent la transformer au bénéfice des travailleurs, mais à ceux qui veulent qu'elle se conserve au service de leurs ennemis.

L'histoire est œuvre humaine, et la transformation socialiste des rapports de production suppose une volonté. Mais une volonté qui sait ce qu'elle peut. Il est périlleux de confondre l'enthousiasme révolutionnaire de ceux qui mobilisent les ressources de leur intelligence, de leur imagination pour résoudre les problèmes à l'heure où ils se posent, et les velléités bavardes de ceux qui se croient d'autant plus actifs qu'ils sont plus opaques à la réalité.

Curieux « instinct révolutionnaire » que celui qui n'a pas d'yeux pour observer l'ennemi ! Un révolutionnaire se bat les yeux ouverts. Quand il voit comment la classe au pouvoir tire avantage de tout ce qui peut couper l'avant-garde des masses, il est d'autant plus attentif à ne pas tomber dans le piège.

PARTI REVOLUTIONNAIRE = PARTI DE L'UNITE

Ces principes d'analyse et d'action ne valent pas moins quand il s'agit d'apprécier les positions du Parti socialiste. Tant que celui-ci ne renonce pas à « la politique de collaboration de classes avec la bourgeoisie » (13), tant qu'il croit pouvoir s'assurer un avenir dans un remake de la « 3^e force », dans une de ces combinaisons où il a trop longtemps gâché, avec son crédit, les chances que l'unité d'action avec les communistes aurait offertes à la classe ouvrière, le Parti socialiste tourne le dos à la révolution... et à son programme. Ne se donne-t-il pas pour objectif, comme le Parti communiste, la suppression de l'exploitation de classe, la socialisation des grands moyens de production et d'échange, la marche vers une société sans classe ?

Comment concilier la lutte pour tout cela avec la collaboration avec les fractions de la bourgeoisie qui comprennent à leur façon la « relève » du gaullisme ? Leur grande affaire : trouver une formule de rechange qui assurerait la survie du capitalisme affaibli par ses contradictions et la poussée populaire.

Le 20 février 1968, « Le Populaire » observait avec raison qu'un retour du Parti socialiste au gouvernement pour y pratiquer

12. J'entends par « adéquation » le mouvement par lequel la pensée s'approche de la réalité qu'elle étudie, et s'en approprie les divers aspects par une analyse dialectique.

13. Voir manifeste de Champigny, p. 49.

une politique semblable à celle que pratique depuis si longtemps la social-démocratie en Grande-Bretagne, en Italie, en Scandinavie, n'était décidément pas souhaitable. Une telle politique, écrivait-il, n'a pas « servi la cause du socialisme ». Vrai hier, vrai aujourd'hui...

La conquête du socialisme a pour condition absolue l'unité d'action des communistes et des socialistes et l'union de la classe ouvrière : c'est alors que prennent confiance et s'assemblent autour de l'avant-garde les couches moyennes libérées de l'attraction qu'exerce sur elles (en dépit des contradictions du régime) la classe au pouvoir.

Guy Mollet (14) ne conteste pas la nécessité historique d'unir les forces de la classe ouvrière aujourd'hui divisées. Mais, s'il en est ainsi, quelle perspective peut offrir au combat socialiste, la résolution adoptée à Puteaux par le dernier congrès de la S.F.I.O. (décembre 1968) ? L'expérience de notre pays infirme la thèse qui voudrait que le Parti socialiste s'affaiblisse quand communistes et socialistes s'unissent dans l'action pour de communs objectifs ; les uns et les autres se renforcent alors. Ainsi du Front populaire, de la Résistance et de la Libération. Ce n'est pas l'entente avec les communistes qui a fait le malheur du parti socialiste ; quand il a cru travailler pour lui-même en nous combattant, en faisant équipe avec le M.R.P., les indépendants... ou de Gaulle (en 1958), il s'est pénalisé au bénéfice de ceux qui n'avaient besoin de lui que pour donner une couverture de gauche à une politique de droite.

Mai-juin 1968 dément-il cet enseignement ? Tant s'en faut ! Unies sur un programme de gouvernement, les forces de la démocratie avaient toutes les chances de faire la percée. Mais les dirigeants de la F.G.D.S., qui n'ont pas opté pour cette solution, à laquelle ils préféreraient un arrangement avec quelque Pinay, quelque Lecanuet, ont payé le prix de leur politique. Aux élections de juin et depuis. N'y a-t-il pas là matière à réflexion pour les militants socialistes ? Quand Malraux, à Strasbourg, daube sur l'impuissance de la gauche non communiste, n'est-il pas temps pour tous ceux qui sont dévoués au socialisme — j'entends ceux qui n'en font pas un alibi — de s'interroger sur les effets d'une politique qui a redonné un second souffle au pouvoir affaibli ? Guy Mollet fait valoir qu'entre son parti et le nôtre il y a la Tchécoslovaquie. Faut-il rappeler qu'au printemps dernier il s'agissait d'autre chose ? Entre le parti socialiste et nous il y a, non le 21 août 1968, mais la persistance d'une illusion. Elle est nourrie par des hommes qui croient ou veulent croire et laisser croire qu'on peut faire une politique de gauche sans les communistes et que les « démocrates socialistes », excluant les

14. Récentes déclarations à la radio et dans la presse.

communistes, collaborant avec des réactionnaires (quelque nom qu'ils se donnent), auront la faculté de servir la cause de la démocratie et du socialisme.

Le Parti socialiste s'est enfermé dans une contradiction. Il s'affirme révolutionnaire, puisqu'il se propose en clair de substituer le socialisme au capitalisme, de « supprimer l'exploitation — et par là-même les classes — en restituant à la société les moyens de production et d'échange dont la détention reste, en dernière analyse, le fondement du pouvoir » (15).

Mais en refusant l'union avec les communistes sur un programme commun, il se condamne à ne pas vouloir son propre programme. Si la révolution socialiste est lutte de classe conduite jusqu'au bout, la théorie et la pratique d'une « 3^e voie » excluent la révolution, puisque cette voie-là — les travailleurs français en ont la triste expérience — est à tout coup celle de la collaboration de classes. Il ne peut y avoir de stratégie révolutionnaire qui n'implique cette absolue condition de son succès : l'union de la classe ouvrière, force fondamentale de la révolution, et comme telle capable, si elle se rassemble, de gagner l'alliance des larges couches de travailleurs, de tous ceux qui sont victimes du capitalisme. Il n'est donc pas de parti qui se puisse dire sans inconséquence « parti révolutionnaire » (16) s'il ruse avec cette impérieuse nécessité du combat de classe. Cette contradiction, qui est celle du P.S.U., n'est pas moins celle de la S.F.I.O. Tant qu'elle ne sera pas levée, la grande bourgeoisie pourra espérer trouver — à la faveur de la division des travailleurs — de répit en répit, la faible force de durer, au mépris d'une histoire qui, dans notre pays comme en bien d'autres, met le socialisme à l'ordre du jour.

Si en mai-juin 1968, le Parti communiste a tenu ferme malgré chantages et provocations, si aux élections législatives, la campagne déchaînée contre lui par le pouvoir n'a pu lui coûter que la moitié des voix gagnées en 1967, si son autorité, son influence grandissent — alors que la gauche non communiste ne se relève toujours pas du coup reçu — ce n'est pas miracle d'une « organisation » portée à l'absolu. C'est pour une raison *politique* qu'il est impossible d'éluder : les travailleurs qui nous gardent leur confiance, et ceux qui les rejoignent, voient dans le Parti communiste, le parti qui défend leurs intérêts au présent et à l'avenir, le parti qui, gardant ses principes et sa ligne — contre manœuvres et surenchères — ne se laisse pas détourner de sa lutte *pour l'unité* de la classe ouvrière.

Opposer le drapeau de la révolution au drapeau de l'unité des travailleurs pour la démocratie et le socialisme, c'est opposer la classe ouvrière à la classe ouvrière, la révolution à la révo-

15. Résolution du Conseil National de la S.F.I.O., Clichy, 2-3 novembre 1968.

16. Ce sont les termes employés par la résolution du Conseil national S.F.I.O. (art. 5).

lution. Parti révolutionnaire, le Parti communiste s'identifie avec sa politique : celle de l'unité. Parti révolutionnaire, il est, il ne peut être que le parti de l'unité.



Depuis la rédaction de cette étude se sont déroulés des événements bien connus des lecteurs de la revue.

Je veux pourtant souligner combien l'histoire de ces dernières semaines jette un jour cru sur les méfaits de la politique des dirigeants socialistes. Contraire aux intérêts populaires, cette politique fait le plus grand tort au Parti socialiste lui-même. La ligne qui a prévalu au congrès d'Alfortville (refus de toute discussion en vue d'une candidature commune de la gauche ; désignation de G. Defferre dans la perspective d'un soutien au candidat « centriste » au second tour des présidentielles) a conduit le Parti socialiste au plus cuisant échec électoral de son histoire. Le refus de l'unité des forces ouvrières et démocratiques n'est pas payant, et le délai n'a pas été long entre les décisions d'Alfortville et la sanction du corps électoral (...en premier lieu dans les circonscriptions à forte implantation socialiste). En contraste, le brillant résultat enregistré par la candidature Jacques Duclos témoigne que le drapeau de l'union des forces ouvrières et démocratiques est bien celui des intérêts populaires.

Nous avons rappelé comment, en mai-juin 1968, les leaders de la gauche non-communiste voulurent utiliser le mouvement populaire au bénéfice d'une opération qui avait pour but, non un changement décisif de politique, mais un transfert de pouvoir au bénéfice d'une fraction de la bourgeoisie ; on aurait ainsi contraint les communistes à choisir entre l'isolement et le rôle de force d'appoint. N'est-ce pas, tout autant, le sens de la candidature Poher ? Tandis que les communistes ont, durant la campagne présidentielle, lutté pour une relève démocratique du pouvoir des monopoles, ce qui suppose l'union des forces ouvrières et démocratiques sur un programme commun, la direction du Parti socialiste espérait pouvoir faire de ces mêmes forces l'auxiliaire d'une opération-replâtrage, remake de la 3^e force.

Quant à M. P. Mendès-France, il est fidèle à sa politique : du stade Charléty à la campagne aux côtés de G. Defferre, candidat de division de la gauche.

ASPECTS DE L'ÉVOLUTION DE L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE AU STADE DU CAPITALISME MONOPOLISTE D'ÉTAT

christian conze

La particularité de l'Allemagne fédérale dans le monde capitaliste d'aujourd'hui, sa force et ses faiblesses se reflètent dans le comportement des hommes d'Etat et de la presse ouest-allemande, dans des déclarations comme : « *La République fédérale est un géant économique et un nain politique* », phrase lapidaire, prononcée par le ministre Willi Brandt, et qui sonne comme un diagnostic. Par contre, Ludwig Ehrhard, alors même qu'il avait cessé de jouer un rôle de premier plan, s'exclamait : « *Nous sommes redevenus quelqu'un* ». Enfin, l'année 1968 donnait au « Bild », l'un des principaux journaux de la chaîne Springer, l'occasion de titrer sur huit colonnes : « *La République fédérale occupe la première place en Europe* ».

L'histoire de l'Allemagne, de ses hommes d'Etat, n'a pas été avare de ce genre d'affirmations qui reflèteraient, selon certains, ce que l'on a souvent appelé un complexe d'infériorité allemand. Mais il convient aussi d'examiner s'il ne s'agit pas plutôt de la recrudescence d'un nationalisme agressif et menaçant.

Nous tenterons de donner une réponse objective à cette question, en procédant à une brève analyse de l'évolution économique de ces dernières années en Allemagne fédérale et de ses répercussions possibles sur l'attitude politique du gouvernement de Bonn.

L'économie allemande peut être depuis la fin de la guerre, divisée en cinq grandes phases.

- 1) L'économie d'après-guerre (jusqu'en 1950).
- 2) La reconstruction de l'économie (jusqu'en 1959).

3) La surchauffe.

4) L'affrontement des contradictions néocapitalistes et la récession des années 1966-1967.

5) La relance.

Afin d'illustrer ce qu'a été au cours de ces différentes périodes le comportement des monopoles et le rôle de l'Etat en matière de politique industrielle, trois exemples concrets ont été retenus. Dans le secteur électro-technique, nous prendrons l'entreprise AEG-Telefunken ; dans le secteur sidérurgique et métallurgique, Mannesmann et, dans le secteur de la chimie, l'entreprise Hoechst.

Ces trois entreprises ont en commun l'importance du rôle joué dans leurs branches respectives, qui fut et demeure de premier plan, sans être de pointe. Leur attitude économique et les chiffres de leurs bilans sont représentatifs de la grande industrie allemande, laquelle détermine fortement la puissance de l'économie nationale de l'Allemagne fédérale. Un autre trait commun, représentatif également de la grande industrie ouest-allemande : ces trois firmes existaient déjà avant la dernière guerre mondiale et sont redevables au national-socialisme de leur essor et de leur mutation en entreprises de premier plan à l'échelle internationale.

Mannesmann doit son essor aux commandes d'armement dont elle a bénéficié avant et pendant la seconde guerre mondiale qui lui permit de se placer parmi les premiers grands konzerns allemands. W. Zangen, qui préside aux destinées de cette firme, fut chargé, durant les premières années du règne d'Hitler, du transfert de biens juifs en propriété allemande et, en 1938, l'administration nazie lui confie la mobilisation de « l'initiative du patronat allemand » pour les besoins de la guerre. En 1957, il réapparut tout d'abord à la présidence de la direction générale, puis à celle du Conseil d'administration.

AEG, de son côté, n'a pu surmonter en 1936, une crise très grave que grâce à d'énormes commandes d'armement et Hoechst faisait partie de l'IG-Farben dont le rôle immense dans la machine de guerre nazie est connu.

Ces trois entreprises doivent à la guerre une prospérité qui s'est maintenue et renforcée après l'effondrement du III^e Reich.

L'ECONOMIE D'APRES-GUERRE

Nous nous emploierons tout d'abord à démystifier ce « miracle de l'économie allemande après la guerre ».

AU LENDEMAIN DE LA GUERRE

L'Allemagne occidentale détruite par la guerre offrait à l'accumulation capitaliste les conditions suivantes.

— Un immense marché pour tous les produits, résultant des destructions et des pénuries de guerre.

— Une population professionnellement qualifiée, avide de travailler et menacée par la faim et la misère (1.300.000 chômeurs enregistrés en 1949, plus de 2.000.000 en 1950, soit 15 % de la population salariée, auxquels il convient d'ajouter au moins autant de chômeurs partiels).

— Un afflux fantastique de capitaux américains (Plan Marshall) guidés, non pas par des considérations humanitaires, mais par le souci d'ériger en Allemagne occidentale un « barrage contre le communisme ».

— Le tout, dans le cadre d'une propagande dirigée contre le socialisme et imprégnant littéralement tous les éléments de la vie quotidienne, et d'une répression des forces progressistes, sous le prétexte de « l'agressivité du communisme mondial ».

Cette aide financière massive, accompagnée des facteurs endogènes précités a permis, malgré l'ampleur des destructions provoquées par la guerre, une restauration relativement rapide et même une consolidation des dominations économiques qui existaient avant l'effondrement, ce qui permettait à W. Abendroth d'écrire que « *la restauration totale des rapports de forces socio-économiques était achevée dès 1949* » (1).

Ce processus fut accéléré par l'intégration progressive dans le bloc des puissances occidentales. 1948 : constitution de la bizonie américano-britannique pour former une « zone économique unifiée », avec introduction d'un système monétaire fédéral. 1949 : adhésion à l'O.C.D.E. et libéralisation de 37,4 % des importations en provenance des pays de l'O.C.D.E., création de l'Institut de crédit pour la reconstruction (Kreditanstalt für Wiederaufbau). 1950 : Création de l'Union européenne des paiements.

LES IDEOLOGIES DOMINANTES

La justification idéologique du capitalisme allemand fut élaborée par ce que l'on a appelé l'« Ecole de Freiburg », dominée par deux personnalités : Theodor Blank, de l'aile « gauche » de la démocratie chrétienne, spécialiste de la neutralisation de l'action syndicale par l'intégration des syndicats au système, et Ludwig Ehrhard, alors ministre de l'Economie et futur chancelier, dont les conceptions d'une économie néo-libérale devaient

1. « Bilanz der Sozialistischen Idee in der Bundesrepublik », Munich, p. 233.

jouer un rôle déterminant dans la politique économique de son pays pendant plus de quinze ans. La récession des années 1960 a vu l'effondrement du mythe de la libre concurrence totale et sans barrières inhérent à « l'économie sociale de marché » qu'il prêchait, mais sa conception de la « démocratie structurée » (formierte Demokratie), qui se base sur une mise au pas de toutes les forces économiques de la nation, a survécu à ce mythe.

Le principe du capitalisme est garanti par la constitution de 1949 et la République fédérale

Aucun parti politique de masse n'a jamais mis sérieusement en cause cette orientation délibérément capitaliste de l'économie ouest-allemande, même pas lors de la ratification de la loi fondamentale (1). Après vingt années de persécutions anticommunistes impitoyables qui avaient physiquement décimé les rangs du Parti communiste, une action commune du parti social-démocrate et de tous les travailleurs était seule en mesure d'offrir une solution de rechange socio-politique à la population d'Allemagne occidentale. Mais dès le début, le parti social-démocrate allemand et son dirigeant, Kurt Schumacher, ne firent aucun mystère de leur refus fondamental de toute politique d'alliance avec le Parti communiste. Le caractère réformiste, l'intégration totale au système capitaliste de la politique d'opposition du parti social-démocrate ne se sont jamais démentis.

« DECARTELLISATION » ET CONCENTRATION CAPITALISTE

C'est sur cet arrière-plan de forces sociales uniformes dans leur attitude qu'il convient d'analyser l'attitude des monopoles capitalistes. Les coups subis par la majorité des entreprises du fait de la guerre étaient certes durs, mais loin d'avoir un caractère de destruction totale.

De nombreux actionnaires pensaient, comme ceux de Mannesmann, et à juste titre, « s'en être tirés une fois de plus ». (Dommages de guerre reçus par Mannesmann : 140 millions de marks environ).

Les propriétaires d'actions furent d'autant plus favorisés que la réforme monétaire de 1948 leur fut très clémente.

En effet, les diverses sociétés ne convertirent que très progressivement leur patrimoine en nouveaux marks (Deutschmark), avec des coefficients beaucoup plus favorables, comme AEG par

1. Cette loi fondamentale, en l'absence d'un traité de paix, joue le rôle d'une constitution.

exemple, qui convertit en 1951 dans un rapport de 1 pour 3. Les vieux actionnaires ne perdaient dans ce cas qu'un tiers de la valeur nominale du titre et non pas 90 % comme le petit épargnant. Mais de plus, les vieux actionnaires qui conservèrent leurs titres pendant les années qui suivirent la réforme virent rapidement cette perte se combler et même au-delà (en 1960, l'action de AEG était cotée à 450 % de sa valeur nominale). Un actionnaire ayant acquis en 1952 des actions converties en DM se trouvait en 1960 à la tête d'un patrimoine multiplié par quinze.

Ce traitement privilégié appliqué aux capitalistes dans le cadre de la réforme monétaire constitue la première des mesures des pouvoirs publics en vue de favoriser l'accumulation du capital en propriété privée.

Les alliés occidentaux apportèrent leur appui par une application très édulcorée de la « décartellisation ».

A la fin de la guerre, les alliés avaient convenu de transformer fondamentalement les rapports de propriété nés du nazisme dans les industries-clé, notamment dans les mines, l'industrie sidérurgique, l'industrie du film et chez IG Farben. Dans les zones d'occupation occidentales, cette décartellisation est restée de pure forme pour l'essentiel.

Les autorités d'occupation occidentale décidèrent certes la décartellisation d'IG Farben en trois sociétés (Bayer, Hoechst, BASF) et la division des huit géants de la sidérurgie en 23 nouvelles sociétés ; mais en même temps, elles autorisèrent l'échange de paquets d'actions et la « concentration » de gros actionnaires sur certaines entreprises. C'est ainsi par exemple que Flick, magnat de l'acier, put échanger des participations dans l'industrie lourde contre des actions Mercedes dans des proportions suffisantes pour mettre pratiquement la main sur la société de constructions automobiles.

L'exemple de Mannesmann illustre mieux encore le caractère fictif de cette décartellisation à l'occidentale.

Le plan de décartellisation divise l'ancien Konzern en trois sociétés :

- 1) Mannesmann AG (secteur métallurgique, traitement de l'acier, etc...).
- 2) Consolidation Bergbau (houillères).
- 3) Stahlindustrie und Maschinenbau AG (Stamag) (comprenant des branches très diverses de constructions mécaniques).

Pour une action de l'ancien Konzern Mannesmann, dont la valeur nominale était de 600 DM, chaque actionnaire reçut :

9 actions de Mannesmann AG, soit	900 DM
2 actions de Consolidation, soit	200 DM
1 action de la Stamag, soit	100 DM
	<hr/>
	1.200 DM

L'ancien actionnaire ne se trouvait donc pas lésé du tout par cette décartellisation et l'expansion rapide que la « recartellisation » ne fit qu'accélérer entraîna une véritable flambée des profits. Par contre, les petits actionnaires se trouvèrent défavorisés. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas en mesure de porter par des paiements comptants leur droit de souscription de 20 ou 30 points à 100 points, nombre minimum requis pour l'acquisition d'une nouvelle action, et préférèrent vendre leurs droits.

Cette tendance, déjà nettement favorisée, à la concentration du capital fut encore renforcée par une disposition légale particulière, celle de la « participation transitoire » : les consortiums et les gros actionnaires achetèrent des actions « interdites » (valeurs d'entreprises sidérurgiques tierces) qu'ils purent conserver en vertu du droit coutumier. C'est ainsi que les liens entre le charbon et le fer furent largement rétablis.

RECONSTRUCTION DE L'ECONOMIE

Le capitalisme ouest-allemand reçut sa première impulsion marquante d'un facteur exogène, de ce qu'on appela alors le « boom de la guerre de Corée ». Un énorme potentiel de production excédentaire, la politique de crédits expansionniste pratiquée par la Banque fédérale et la présence d'une importante main-d'œuvre qualifiée bon marché et à faible activité revendicative, permirent à l'industrie de couvrir entièrement les besoins américains et de faire rentrer les premières devises. Celles-ci permirent d'accroître les importations et assurèrent le crédit de la République fédérale. (En 1950, elle obtenait un premier crédit de plus de 120 millions de dollars par l'intermédiaire de l'Union européenne de paiements).

LA GUERRE FROIDE : UNE AFFAIRE EN OR

Les années de la guerre froide furent pour la République fédérale des années d'or, caractérisées par des exportations massives, une politique de salaires relativement bas et un niveau généreux du loyer de l'argent (taux d'escompte : 3 à 3,5 %).

Considérés rétrospectivement, à nu, ces phénomènes ne présentent rien d'étonnant. La guerre froide avait pratiquement paralysé les échanges commerciaux Est-Ouest et fait de l'Allemagne occidentale un pays fournisseur aux mains libres, qui bénéficiait en sus du rôle de « vitrine de l'Occident ». Le passage en Allemagne occidentale de millions de citoyens de République Démocratique Allemande, attirés par l'éclat du « miracle économique », alimentait pour l'industrie un réservoir de main-d'œuvre à bon marché. Depuis la fin de la guerre jusqu'en 1961, sept millions d'emplois ont été créés et occupés.

Pendant ce temps, la République fédérale faisait à pas de géant son entrée dans le cercle des pays industriels occidentaux : 1951, adhésion au GATT, signature du Traité instituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier ; 1952, admission au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.

LE ROLE DE L'ETAT

Le gouvernement fédéral a littéralement déployé une activité de promoteur de l'accumulation de capital privé et public (Lois de promotions du marché du capital en 1952), en favorisant la constitution de patrimoines par des primes à l'épargne et la loi sur l'épargne à la construction; par l'introduction et la généralisation des opérations de crédit; par le Kartellgesetz (« Loi anti-trusts » en 1959), dont les paragraphes 2 et 8 méritent une attention particulière. Le premier exclut de l'interdiction certaines catégories de cartels (exemple : cartels se constituant en cas de crise structurelle dans une branche donnée, cartels d'import-export...). Le paragraphe 8 donne pouvoir au ministère de l'Economie d'autoriser la création de cartels lorsque la limitation de la concurrence est rendue exceptionnellement nécessaire pour des raisons majeures intéressant l'ensemble de l'économie et le bien public.

La part du secteur public dans la Formation Brute de Capital Fixe a suivi une courbe ascendante régulière. (1950 : 3,5 % du produit national brut ; 1960 : 8,8 %). En 1962, la part de l'Etat dans l'épargne totale était de 47 %.

Sa position de plus gros distributeur de crédits permet à l'Etat d'accorder des privilèges fiscaux à certaines entreprises et à certaines branches, marquant ainsi l'interdépendance du gouvernement fédéral et de la grande industrie, quoique de façon moins marquée qu'au cours des années suivantes. La productivité augmentait plus fortement que les salaires, les profits récoltés étaient importants et permettaient sans peine aux entreprises de pratiquer l'autofinancement. D'ailleurs, l'autofinancement était souvent

superflu. En effet, la loi sur les amortissements diminuait considérablement le coût du financement. Surtout la loi d'aide aux investissements, restée en vigueur jusqu'en 1955 dans l'industrie de base et dont l'article 36 permettait des amortissements de l'ordre de plusieurs milliards ; il convient d'y ajouter la loi sur l'impôt sur les revenus dont l'article 7 prévoit la possibilité d'un amortissement dégressif.

C'est ainsi que A.E.G. a pu financer près de 70 % de ses investissements (1).

Dans son ensemble, la législation fiscale favorise essentiellement le grand capital (voir notamment les articles 7 c et 7 d de la loi fiscale qui permirent, entre autres, aux mines de la Ruhr et au groupe Oetker de constituer une flotte d'un tonnage imposant).

Le droit fiscal ouest-allemand comprend une série de dispositions qui lui sont particulières et qui favorisent considérablement la concentration, privilèges fiscaux accordés aux sociétés qui possèdent au moins un quart du capital social d'une autre société (schachtelprivileg) et aux sociétés dominantes assurant la gestion d'une ou plusieurs sociétés dépendantes (Organschaft). Ces deux instruments du droit fiscal allemand visent au même effet sur des plans différents : l'Organschaft sur le plan des impôts sur le chiffre d'affaires ; le « Schachtelprivileg » sur celui des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur le capital. Le chiffre d'affaires effectué entre une « société dominante » (appelée « Organträger ») et l'une de ses sociétés dépendantes (appelée Organgesellschaft) n'est pas soumis à l'impôt. Ce qui signifie, en clair, que l'imposition est en proportion inverse de la concentration.

Il y a eu surtout la loi sur l'aide aux investissements dans les industries de base, applicable jusqu'en 1955 et dont l'article 36 permettait de chiffrer très haut les amortissements, et la loi sur l'imposition du revenu qui prévoit dans son article 7 la possibilité d'amortissement dégressif.

Cet ensemble de mesures législatives ont eu pour effet de déclencher une première vague de concentrations et de permettre le regroupement d'entreprises qui avaient été frappées par la décartellisation.

Reprenons l'exemple de **Mannesmann**. Un ensemble de mesures comprenant des contrats de livraison liant de plus en plus les firmes à la « société dominante », des opérations d'échange d'actions, des augmentations quasi annuelles du capital, des indemnités avec élimination d'actionnaires « gênants », ont permis à ce trust, en 1958, de fusionner les diverses branches

1. A.E.G. : Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft. Pritzkeleit : M ä n n e r, Mächte und Monopole, p. 472.

en un seul Konzern employant 78.000 salariés, avec un bilan représentant 8,3 fois celui de l'année exceptionnelle que fut 1940 (1).

Il est intéressant de noter que le Konzern comptait tout juste autant d'actionnaires que de salariés, ce qui donnait toute liberté d'action à l'administration de Zanger qui n'avait pas à craindre l'opposition de gros actionnaires comme c'était le cas pour certaines autres entreprises (exemple : Mercedes-Benz, Glanzto-Degussa, Metallgesellschaft, etc...).

Le cas Mannesmann est un excellent exemple de ce qui s'est fait dans les secteurs minier et sidérurgique, mais dans les autres secteurs la tendance à la concentration s'est manifestée avec une force non moindre.

Pour prendre l'exemple de la **chimie**, les trois grands, héritiers de IG Farben — Hoechst, Bayer et B.A.S.F. — en étaient arrivés à une division de travail qui rendait superflue toute concentration plus poussée. Hoechst produit essentiellement des matières de pointe, à forte diffusion, comme les fibres polyester, polyamides et acryliques, les matières plastiques et les engrais. Bayer s'est vu attribuer le marché des produits pharmaceutiques et photographiques et celui du caoutchouc synthétique.

La B.A.S.F. couvre la production de masse de produits semi-finis, la fabrication de bandes magnétiques pour l'enregistrement sonore (la plus grande production européenne dans ce domaine) et la production de polyéthylène, de polyviniles, etc.). Au lieu d'une politique de fusion entre eux, ces trois « héritiers » de l'IG Farben ont adopté une politique d'absorption systématique respective de tout concurrent potentiel surgissant sur le marché dans les grandes branches de la fibre synthétique, de la laque en feuilles et du produit pharmaceutique (exemple récent : l'absorption de Winterhall AG par B.A.S.F.).

OU MENE LE REFORMISME ?

Cette liberté de manœuvre **totale** dont les entreprises ouest-allemandes ont joui et dont elles continuent de jouir est due en grande part à l'absence totale de politique syndicale révolutionnaire, les syndicats n'ayant jamais suivi une ligne politique visant à freiner ou à arrêter le développement de l'oligarchie financière.

Le « DGB », la confédération des syndicats de l'Allemagne fédérale, groupe pourtant 16 fédérations d'industrie (citons les plus puissantes : l'IG Metall, deux millions d'adhérents en 1968 ; l'IG Chimie, papier, céramique, un million d'adhérents ; l'IG

1. F. Pritzkolet : Männer, Mächte, Monopole, p. 143.

Mines, 500.000 adhérents), ce qui lui donne une position de force et la possibilité d'arracher, dans les premières années qui ont suivi sa fondation, des revendications dont la matérialisation a représenté une plate-forme d'appui extrêmement adaptée à la conquête de positions politiques au profit de la classe ouvrière.

En 1950 et en 1951, la Confédération des syndicats allemands (DGB) avait réussi à imposer dans les secteurs minier et sidérurgique une sorte de participation interne des ouvriers à la gestion de l'entreprise (Mitbestimmung) : entre autres choses, un « directeur du travail » (Arbeitsdirektor), désigné par le syndicat, siégeait dans la direction avec les mêmes droits que les autres membres de cette direction. Mais dès 1952, la « loi sur l'organisation sociale des entreprises » (Betriebsverfassungsgesetz) met un terme à cette tendance. Les membres du Comité d'établissement se trouvent relégués à des fonctions intermédiaires entre le patronat et les salariés. Les démarcations entre patronat et salariés furent estompées, l'intégration des travailleurs au système accéléré et la corruption des délégués élus par les ouvriers facilitée.

Cela explique pourquoi, dès les années 1950, le patronat se prononça en faveur de cette cogestion qui, sous cette forme, lui apparaissait comme un moyen « progressiste » de stabiliser sa puissance et de la mettre à l'abri de revendications fondamentales.

Dans les années qui suivirent, le DGB limita ses revendications à la diminution du temps de travail, à l'allongement des congés payés et à des augmentations de salaires sans jamais mettre en cause la recherche par le patronat du profit maximum. Par cette attitude réformiste, la Confédération des syndicats allemands a pris une part déterminante dans la responsabilité de l'évolution ultérieure.

C'est ainsi qu'en 1954, et contre la volonté clairement exprimée de la fédération de la métallurgie, qui est très combattive, le DGB signait avec le patronat une convention type de conciliation, appelée « Convention de Margarethenhof » (1). Celle-ci prévoyait entre autres le caractère automatique de la conciliation, et l'engagement absolu de respecter la paix sacrée pendant la conciliation. La procédure de conciliation intervient automatiquement en cas d'échec des négociations tarifaires et le renoncement à l'action reste obligatoire jusqu'à l'expiration de la convention de conciliation. Les grandes grèves devinrent de plus en plus rares : 1952, grève des métallurgistes en Bavière ; 1956 et 1957, grève des métallurgistes dans le Schleswig-Holstein ; 1962 : grève des mineurs de la Sarre, malgré la récession.

1. Cf. H. H. Goetz « Weil wir alle besser leben wollen », p. 160.

LES MONOPOLES ALLEMANDS FACE A LA CONCURRENCE ETRANGERE

Cette attitude de l'Etat et des partenaires sociaux a profité à l'industrie ouest-allemande au point que, dès la fin des années cinquante, elle se trouvait suffisamment puissante pour se mesurer aux plus gros concurrents du continent.

(en millions de dollars)

République fédérale			France		
Entreprise	Capital	Chiffre	Entreprise	Capital	Chiffre
a) CONSTRUCTIONS ELECTROMECHANIQUES EN 1961 (1)					
Siemens	256	1.745	General Electric.	114	273
AEG	100	701	Thomson-Houston	58	160
Bosh	44,8	473	Philips	40	120
b) INDUSTRIE CHIMIQUE EN 1961					
BASF	199	563	St-Gobain	253	280
Bayer	183	685	Péchiney	189	256
Hoechst	174	716	Ugine	98	212
Total	2.820	1.964			

La saturation du marché intérieur et la nécessité d'accroître la production pour maintenir et augmenter les profits malgré l'augmentation des coûts de production exigeaient la conquête de nouveaux marchés. Le grand capital ouest-allemand avait commencé très tôt sa « politique européenne » au moyen d'ententes, d'accords spéciaux de spécialisation, de partage du travail, de livraison et de représentations exclusives, de participation et d'autres conventions. Cette présence hors des frontières de la République fédérale s'est accrue dès les années cinquante pour faire un véritable bond pendant les années soixante.

Si l'on considère les traités instituant les communautés européennes en se basant sur ces faits, ils apparaissent bien comme un moyen de légaliser, de stimuler et d'institutionnaliser l'expansion du capital.

On en trouve déjà la preuve dans le traité et la politique de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Le traité CECA a permis à l'industrie ouest-allemande d'échapper au contrôle de la production prescrit par les alliés et de soutenir pendant des années, par des subventions, des taux d'accroissement de la production charbonnière qui ne pouvaient qu'aboutir à l'exécet énergétique actuel, lequel exige en retour, pour être réduit, un soutien fédéral et européen.

La Communauté européenne de l'atome (EURATOM) fondée en 1958 avait pour objet la création d'une industrie nucléaire euro-

1. « Expansion », oct. 1968, p. 115.

péenne. Malgré les millions distribués par l'EURATOM à l'industrie des pays membres, essentiellement sous la forme de contrats de recherches (signés avec Siemens et AEG en premier lieu pour l'Allemagne fédérale), ce projet devait connaître l'échec, du fait de l'avance trop importante des Etats-Unis dans ce domaine et du manque d'intérêt de la France, dont la recherche était en avance sur celle des autres pays de la « petite Europe ».

Par contre, la Communauté économique européenne devait avoir une influence beaucoup plus importante : elle est née de l'expansion oligarchique du capital, sans en être la simple marionnette, ce qui lui confère un caractère particulier. Pour supprimer les frontières géographiques et politiques au pouvoir du capital, il faut avoir recours aux services d'experts, qui, seuls, sont capables de mener à bien des « travaux de précision » comme par exemple le démantèlement de six tarifs douaniers et la mise en place d'une protection douanière extérieure commune.

La première décennie de l'existence de la CEE, les cinq premières années surtout, furent marquées par une croissance conjoncturelle qui a surpris plus d'un prophète de l'effondrement imminent du capitalisme mais qui, considéré aujourd'hui, n'a en soi rien de très surprenant.

Les oligopoles de chaque pays craignaient l'invasion de la concurrence du pays voisin que la disparition des frontières douanières rendaient possible et ils cherchèrent, et continuent d'ailleurs à chercher leur salut dans la fuite en avant. C'est pourquoi le premier effet de la création du Marché commun fut un rush sur les investissements, sur la nouveauté technique et la rationalisation. Le second effet, moins visible en surface, consiste à se garantir contre la concurrence par le truchement de conventions, d'ententes et d'imbrications de plus en plus nombreuses.

Au stade actuel, cette tendance se développe aux frais de petites entreprises de caractère précapitaliste qui se trouvent éliminées du « grand marché européen ».

Dans l'ensemble, si l'on compare de pays à pays, on constate que le capital allemand s'était mieux préparé que le capital français à cette phase nouvelle de la concurrence internationale et qu'il sait mieux utiliser les possibilités qu'offre le marché.

Les indices d'accroissement de la production sont en effet, en prenant pour base l'année 1958 = 100 (1).

1. Statistique de base des Communautés européennes, 1967.

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
R.F.A.	100	107	120	127	133	137	150	159	161
France	100	101	110	116	122	128	138	140	149

LA SURCHAUFFE

L'économie ouest-allemande se caractérisait au début des années soixante par de très fortes exportations, de larges excédents de la balance des paiements, des augmentations de prix et l'afflux de capitaux flottants et spéculatifs, ce qui amena le gouvernement fédéral à réévaluer le mark de 5 % en 1961. Cette réévaluation réduisait l'excédent des exportations, sans toutefois le mettre réellement en danger. (L'excédent de la balance commerciale se trouve réduit à 984 millions de dollars en 1962 par rapport à 1.746 millions en 1961 ; en 1963, cet excédent repassait à 1.597 millions de dollars (1) ; par contre, la position de devise forte du mark se trouvait renforcée.

En 1965, cette situation conjoncturelle amorça un mouvement inverse de plus en plus rapide. Le taux d'accroissement du produit social brut passe de 6,6 % en 1964, à 5,1 % en 1965, pour continuer à décroître jusqu'à 2,4 % en 1966 et 1 % environ en 1967. (En 1968, ce recul fut en partie compensé par un taux de 6,9 %).

Les raisons de ce mouvement sont les suivantes.

— La forte augmentation des dépenses de consommation des pouvoirs publics pendant les années 1965-1966, sous la forme essentiellement de cadeaux électoraux.

— La diminution des recettes du Trésor public due à des réductions d'impôts ayant également un caractère électoral.

— Les difficultés de financement par le recours au marché financier, dues à l'introduction d'un impôt sur les coupons (impôt destiné à provoquer un reflux de capitaux étrangers).

— De fortes augmentations des importations, menacent la position des monopoles allemands, provenant d'exportations françaises et surtout italiennes qui bénéficient de subventions accordées par ces Etats qui cherchent ainsi à surmonter leur propre récession.

— La diminution de la main-d'œuvre disponible due au tarissement de cette réserve que représentait, avant la construction du mur de Berlin, la main-d'œuvre qualifiée qui passait de R.D.A. en R.F.A.

1. Id. p. 113 et suivantes.

— La politique financière fortement restrictive de la Banque fédérale qui veut éviter une évolution inflationniste.

— Un refus d'investir de la part des entreprises qui veulent obtenir de nouveaux avantages (cf. Loi sur la stabilisation en 1967).

RECESSION ET RELANCE

La doctrine économique du Dr Ehrard sombra dans une crise marquée par la surproduction, le manque de débouchés, l'inflation des coûts et la baisse des investissements.

Mais aucune force démocratique organisée n'était en mesure d'offrir une issue aux contradictions qui se manifestaient de plus en plus ouvertement. En effet, les dirigeants du DGB se sont obstinément refusés à s'écarter de leur ligne réformiste, malgré le durcissement net des militants syndicaux de base qui ressentaient directement l'aggravation sensible des conditions d'existence des ouvriers. Bien au contraire, l'année 1967 vit le parti social-démocrate parachever son sabordage politique esquissé clairement dans le fameux programme de Godesberg et la Confédération syndicale ne put que jouer le célèbre rôle de l'intendance, c'est-à-dire emprunter la même voie. Depuis 1966, un ministre social-démocrate, Karl Schiller, apporte sa caution à la politique économique de Bonn. L'époque de « l'économie sociale de marché » fait place à celle de « l'action concertée ». Les mots changent, mais le contenu demeure : la course au profit maximum par une accumulation toujours croissante.

L'INTERVENTION CROISSANTE DE L'ETAT

La caractéristique essentielle de cette nouvelle étape de l'évolution du capitalisme en Allemagne occidentale est l'intervention extrêmement poussée du secteur public dans le processus d'accumulation, tant au moyen de la participation directe de l'Etat que par des subventions et autres méthodes d'intervention. Elles ont placé des secteurs économiques entiers (la construction, une partie de l'industrie des biens de production, l'industrie aéronautique) sous la dépendance de l'Etat. Certaines formes d'intervention méritent un examen plus approfondi.

Par la loi de stabilisation du 6 juin 1967, un fonds de réserve compensatoire anticyclique est créé à la Bundesbank, alimenté par des rentrées supplémentaires du Trésor pendant la période de forte conjoncture. Ce fonds permet une action financière directe du gouvernement fédéral en période de crise. Cette même loi donne au ministre de l'Economie le pouvoir de prendre des mesures sur le marché monétaire et de modifier certains impôts par simple décret (exemple : possibilité de modifier l'impôt sur le revenu dans une marge de 10 %).

En outre, cette même loi prévoit des **projections prospectives** sur cinq ans, avec discussion et accord entre le gouvernement, le patronat et les salariés. Le libéralisme débridé cher à Ehrhard cède la place à une conception qui n'est pas sans analogie avec les plans réalisés par le pouvoir gaulliste en France. C'est ainsi que les « partenaires sociaux » se sont entendus sur les chiffres couvrant les années 1966 à 1971 en prenant l'engagement de tout mettre en œuvre pour les atteindre. C'est cette paix sociale qui fut baptisée « Action concertée ».

Cette « réalisation » permit à Karl Schiller, ministre social-démocrate de l'Economie, de déclarer à la fin de l'année 1968 (1) : « *Je me réjouis, sur le plan humain, de constater que l'action concertée rationalise de plus en plus le dialogue économique-politique. En deux ans, le type d'argumentation des syndicats et des employeurs a totalement changé.* »

CONCENTRATION ET REFORMISME

Cette action concertée put tirer profit d'un essor conjoncturel, qui devait permettre aux entreprises de satisfaire aisément aux revendications de salaire. En effet, alors que le produit social brut augmentait de près de 7 % en 1968, les salaires n'étaient améliorés que de 4 %. La différence est telle que l'on s'attend à certaines tensions en 1969. Toutefois, la Confédération syndicale veillera à « ne pas mettre l'acquis en cause par des exigences inconsidérées » (1).

Le gouvernement mène systématiquement une politique qui vise à vider de toute substance les conflits salariaux qui peuvent se produire, sans rencontrer la moindre opposition de la part des syndicats. Une « politique des revenus » doit faire dépendre le montant du salaire de l'évolution économique globale, faisant directement participer les ouvriers aux risques inhérents au capitalisme et découlant de la politique générale de ce dernier. Cette tendance trouve un appui puissant auprès des instances européennes qui la recommandent chaleureusement à tous les Etats membres de la Communauté.

Une « politique économique à moyen terme », actuellement en cours d'élaboration à Bruxelles, doit étouffer littéralement la liberté des conventions collectives par le moyen de la « politique de revenus ».

Deux autres opérations sont en cours à Bonn.

— Le *salaire investi* (cf. première loi d'encouragement à la constitution de patrimoines : tout versement ou inscription faite au crédit du salarié par le patron est dispensé de versement à

1. Die Zeit, n° 52 de 1958.

la Sécurité sociale jusqu'à concurrence de 312 marks, d'où le nom de cette loi appelée « Loi 312 », qui se trouve dans l'amendement de 1965). Une partie du salaire n'est pas versée en espèces à l'ouvrier, mais va à la « constitution du patrimoine ». Des mesures fondées sur le salaire doivent permettre d'accroître le « patrimoine » de l'ouvrier.

— La « participation aux bénéfiques », suffisamment connue sous ses diverses moutures pour qu'il soit inutile d'entrer ici dans ses détails.

L'ATTITUDE DES TRAVAILLEURS

Une génération qui a connu deux inflations et trois systèmes politiques différents a marqué une forte volonté de consommer de posséder à tout prix, tout de suite, tous les biens de consommation offerts par la publicité, ce qui a contribué à la surchauffe économique de la fin des années 50 et, surtout, a provoqué l'endettement croissant des couches laborieuses aux revenus les plus faibles.

La vente à tempérament, instrument classique de l'asservissement capitaliste, s'est développée suivant une courbe vertigineuse, les salariés, non mis en garde par la centrale syndicale, constituant évidemment la masse des endettés. Cette tendance devait changer pendant les années soixante. La diminution relative des profits entraînée par les augmentations de coûts, de salaires, et même de certains prix dans la grande industrie a amené les principaux commis du capital au gouvernement, c'est-à-dire Ehrhard d'abord et Kiesinger ensuite, à multiplier les appels à la mesure et à l'épargne.

La République fédérale allemande offre l'exemple presque typique de la possibilité d'aliéner et d'asservir idéologiquement de vastes couches de la population d'une société dans laquelle aucune solution de rechange n'est offerte, en ayant recours aux moyens modernes de conditionner l'opinion.

La documentation assez pauvre dont nous pouvons disposer permet de constater que les ménages ouvriers et retraités placent essentiellement leurs épargnes dans les comptes d'épargne-logement (1), les employés, les cadres et les fonctionnaires placent leurs économies dans des actions et des polices d'assurances sur la vie.

L'accumulation de l'épargne, indispensable au processus de développement capitaliste, est favorisée par tous les moyens : on trouve en effet, outre les dispositions relatives au « salaire investi », une loi sur la prime à l'épargne, des avantages fiscaux liés aux contrats d'assurance sur la vie, la loi sur les placements

1. Sozialkunde der BRD, p. 278.

(Investment-Gesetz) de 1957, la reprivatisation des entreprises PREUSSAG (1959), Volkswagen (1961) et VEBA (1965). Dans le secteur de l'encouragement à la propriété privée, la prime à la construction, déjà mentionnée (1952), et la loi sur la construction des logements et des pavillons familiaux (1965).

Toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une politique qui vise à intégrer de plus en plus étroitement au processus capitaliste le sujet devenu objet et tenter de lui ravir toute possibilité de révolte.

Il est confirmé que les couches qui sont les plus touchées par le mouvement des prix qui caractérise toutes les formes d'administration capitaliste des biens sont les plus pauvres et les plus endettées. Alors que depuis 1957, le coût d'une automobile à l'achat a relativement baissé pendant que la qualité s'améliorait, que l'indice du coût d'entretien est pratiquement resté constant et que le prix de vente de l'essence a baissé de 15 %, les tarifs des transports publics urbains et suburbains ont doublé en valeur réelle depuis 1950 (1).

LA R.F.A. ET SES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Il ressort des statistiques de ces dernières années que les alliances économiques, la Communauté économique européenne notamment, ont considérablement aidé à surmonter la crise économique menaçante en Allemagne occidentale.

Le commerce entre les pays de la Communauté s'est accru de 238 % entre 1958 et 1966 (2). Ce pourcentage a continué de croître, l'Allemagne se taillant la part du lion. Les importations allemandes en provenance des autres pays de la Communauté ont augmenté de 248 % (celles de la zone de libre échange de 84 % et celles des autres pays de 98 %). Les exportations allemandes à destination de la C.E.E. ont augmenté de 190 % (101 % pour les pays de la zone de libre échange et 84 % pour le reste du monde).

Cette période a vu décroître l'importance des Etats-Unis comme plus gros fournisseur, alors que celle de la France augmentait pour passer de 5,1 % à 11,8 %, suivant de près les Etats-Unis. Selon les chiffres provisoires pour 1968 la France aurait dépassé les Etats-Unis avec 12,6 % des importations allemandes.

La France est également devenue le plus gros client de l'Allemagne fédérale, en lui achetant 11,4 % de ses exportations en 1966. Sa part était de 5,9 % en 1958.

Cette évolution vient étayer la thèse qui veut que la suppression des barrières douanières entre pays aux productions concurren-

1. Sozialekunde der BRD, p. 280.

2. Annuaire statistique de la République fédérale, 1966, page 78 de l'annexe.

tes entraîne une forte augmentation des échanges, l'étouffement des petites entreprises et une tendance croissante à la concentration.

Ces mêmes données statistiques révèlent par contre que l'évolution des échanges ouest-allemands avec les autres pays de la Communauté suit une courbe à la pente plus faible que celle de la France.

EVOLUTION COMPAREE ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE FEDERALE :
IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES AUTRES PAYS DE LA C.E.E.
EN POURCENTAGES RAPPORTES A LA TOTALITE
DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (1)

	1959 (en %)	1966 (en %)
Importations		
France	26,8	40,9
Allemagne fédérale	29	38,5
Exportations		
France	27,2	42,3
Allemagne fédérale	27,8	36,3

L'Allemagne fédérale est donc moins dépendante que la France, pour son commerce extérieur, de ses échanges avec les autres pays de la Communauté.

L'Allemagne fédérale occupe la seconde place dans le commerce international, derrière les Etats-Unis, avec un volume global de 201 milliards de marks, ce qui en fait le plus puissant partenaire de la Communauté sur le plan mondial.

Entre 1958 et 1966, les importations communautaires en provenance des « pays tiers » ont augmenté de 90 %, les exportations à destination de ces pays de 85 %. L'Allemagne occidentale se taillait en 1966 sur l'ensemble de ces échanges, 44 % des exportations et 36 % des importations.

Ces chiffres montrent le caractère interdépendant des cycles de croissance des économies nationales des pays de la Communauté. Pour prendre un exemple, l'évolution conjoncturelle de la République fédérale a été fortement influencée en 1963 par ses relations commerciales avec la France et l'Italie. La demande inflationniste qui existait alors dans ces deux pays a fait faire un bond aux exportations allemandes et a contribué à la surchauffe de l'économie fédérale.

En 1965, la tendance s'inversa : l'expansion en République fédérale et les efforts d'exportation français et italiens destinés à pallier la récession ont transformé l'excédent des exportations ouest-allemandes en un déficit de la balance commerciale.

1. Source bulletin trimestriel, O.C.D.E.

La crise des mois de mai et juin 1968, a fait trembler le gouvernement et les milieux économiques ouest-allemands : un effondrement du marché chez le voisin à l'ouest de l'Allemagne aurait signifié pour le régime de Bonn la perte du meilleur client des trusts allemands, ainsi que celle d'un allié politique.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de la disposition manifestée par Bonn à se plier sans hésiter à l'article 108 du traité de Rome qui prévoit le « concours mutuel » et à prendre pour cela des mesures économiques de caractère restrictif. Lorsque le franc se trouva en difficultés, l'Allemagne fédérale accorda à la conférence monétaire de Bonn un crédit de 600 millions de dollars.

Les idées économiques élaborées en République fédérale sont aujourd'hui largement prédominantes au sein de la Communauté.

LA R.F.A. ET L'INTERNATIONALISATION DES CAPITAUX

La triple imbrication du capital (concentration sur le plan national, participations ouest-allemandes à l'étranger et participations étrangères dans des entreprises ouest-allemandes) a considérablement facilité la fin de la récession des années 1966-1967.

Les investissements étrangers effectués en Allemagne fédérale de 1961 à 1966 provenaient à 46 % des Etats-Unis, à 11 % des pays de la zone de libre échange et à 22 % seulement de pays de la Communauté (1).

Pour ne donner que quelques exemples très loin d'être exhaustifs, citons que 58 % des parts des raffineries ouest-allemandes sont détenues par des sociétés américaines, que le secteur de la construction automobile allemande souffre de la concurrence des filiales Ford et General-Motors (Opel), implantées en République fédérale, que les participations étrangères dans l'industrie électrotechnique augmentent sans cesse (General Electric possède 9 % des actions de AEG, la Standard Corporation contrôle Schaub-Lorenz et Braun vient de passer sous la coupe d'entreprises américaines).

Certains secteurs ont vu des trusts européens s'imposer malgré la concurrence américaine comme Unilever dans les matières grasses, AKU dans la rayonne, STAB Svenska Tändski AB dans les allumettes, Nestlé dans l'industrie alimentaire (2).

Bien que relativement modestes (un tiers des investissements étrangers en République fédérale), les investissements effectués à l'étranger par des entreprises ouest-allemandes méritent d'être mentionnés (3), d'autant plus que leur volume s'accroît.

1. « Die deutsche Wirtschaft und die EWG », p. 27.

2. F. Pritzkolet « Männer, Mächte, Monopole ».

3. « Die Zeit », n° 46-68, p. 44.

Dans la mesure où il peut être déterminé, le montant des investissements ouest-allemands à l'étranger était au total de 10 milliards de marks au début de 1967, dont 28,7 % dans les pays de la C.E.E., 22 % dans ceux de la zone de libre échange et le reste (50 %) dans des pays en voie de développement (1). Parmi les pays de la Communauté, 1,2 milliards, soit 44 % des investissements ouest-allemands dans la C.E.E. étaient placés en Belgique et Luxembourg, puis immédiatement derrière vient la France, avec 882 millions de marks (2). L'influence de la C.E.E. sur ce phénomène apparaît avec une clarté particulière lorsque l'on considère ces investissements avant la signature du Traité de Rome. Les investissements ouest-allemands effectués dans les pays de la communauté pendant la seule année 1966 ont dépassé le total de ceux des années 1952 à 1958. Restés pratiquement sans changement pendant les années 1963 à 1965, ils sont passés en 1966 au triple de leur montant en 1958; après un recul conjoncturel, ils ont repris en 1968 une pente fortement ascendante.

Les milieux « économiques » ouest-allemands demandent de plus en plus que l'excédent des exportations (17 milliards de marks environ en 1968), qui provoque périodiquement des spéculations sur la réévaluation de la monnaie d'Allemagne fédérale, soit compensé par des investissements directs à l'étranger.

Aucun pays industriel avancé ne dépend autant que la République fédérale de ses exportations. Certaines branches exportent à près de 50 % (constructions navales, premier semestre de 1968 : 44,6 %) certaines vont jusqu'à 85 % (Volkswagen). De plus en plus, les Konzerns installent des succursales à l'étranger (Volkswagen au Brésil, Mercedes-Benz au Brésil et en Argentine, Siemens en Belgique, en Italie en Autriche, en Inde et en Amérique latine). Ils poursuivent le double objectif classique de l'impérialisme : main-mise sur les sources de matières premières et leur exploitation à bas coûts, conquête de nouveaux marchés dans les pays à structures précapitalistes. A l'heure actuelle, la production annuelle de l'industrie ouest-allemande peut être évaluée à 12 milliards de marks, mais tout donne à penser que ce chiffre croîtra considérablement dans les années à venir.

Ce processus ne découle pas seulement de la loi de « l'accumulation du capital » dans la lutte pour la conquête des restes du milieu mondial non capitaliste qui n'est pas encore « placé sous séquestre » (3), mais aussi de la politique suivie par Bonn et qui vise à consolider l'indépendance politique et à se placer en position de force.

Moins marquée que ses voisins occidentaux du sceau infamant

1. « Die deutsche Wirtschaft und die EWG », p. 27.

2. Cf. Spiegel, 1-2-1969.

3. Rosa Luxembourgeois : « Die Akkumulation des Kapitals », p. 423.

de l'époque colonialiste, la République fédérale se présente outre-mer comme le gros client le plus solvable et le plus riche (surtout pour les minerais, le caoutchouc et le coton, voir l'annuaire de l'O.N.U. cité par Pierre Jallée, dans « l'Economie du Tiers-monde »). Comparée à la plus-value extraite des importations en provenance de ces pays, l'aide au développement accordée avec une énorme propagande, prend des proportions ridicules (moins d'un pour cent du Produit Social Brut).

LES RELATIONS AVEC LES PAYS SOCIALISTES

Une contradiction fondamentale caractérisait déjà l'attitude du capitalisme monopoliste ouest-allemand à l'égard des pays socialistes avant l'instauration de l'ordre constitutionnel actuel et n'a fait que se renforcer depuis. D'une part, une aversion permanente à l'égard de la société sans classes, de l'autre, l'attrait des possibilités d'expansion des affaires offertes par les pays « derrière le rideau de fer ».

Le gouvernement fédéral et la grande industrie ont toujours oscillé entre deux rôles : tentatives de rupture commerciale totale avec la R.D.A., puis création du « Comité de l'économie allemande pour l'Est » (Ost-Ausschuss der deutschen Wirtschaft) en 1952, extension du commerce avec les pays socialistes, puis embargo sur les « produits stratégiques » en 1962, protectionnisme dans le cadre de l'intégration européenne et « politique de détente » prônée par Brandt avec le but d'étendre le commerce avec l'Europe de l'Est.

Tous ces attermoissements et ces virages brusques de la politique du gouvernement fédéral à l'égard des pays de l'Est n'empêchent pas l'Allemagne fédérale de réaliser à elle seule 40 à 50 % du commerce de la Communauté avec ces mêmes pays (1).

La part du secteur sidérurgique dans l'ensemble des exportations ouest-allemandes vers les pays socialistes (chiffre en millions de dollars) (2) est la suivante.

	1954	1958	1962
Total des exportations	81,1	277,3	495
dont :			
Constructions mécaniques .	27,6	140,9	201,6
Chimie	15,4	31,1	61,2
Fer et acier	12,9	83,7	163,2

1. « Die Volkswirtschaft », n° 44.

2. « Economic Bulletin for Europe », cité par « Wirtschaftssysteme im Wettbewerb ».

Ces secteurs, dans lesquels le processus de concentration et de centralisation capitalistes sont particulièrement avancés, se taillent la part du lion dans les exportations ouest-allemandes à destination des pays socialistes.

En retour, la République fédérale importe surtout des matières premières et des produits semi-finis.

	1954	1958	1962
Total des importations	85,4	266	472
Matières premières et produits semi-finis	32,2	147	241,1

Parmi les importations qui nous intéressent se trouvent plusieurs matières premières ferreuses enrichies qui sont indispensables entre autres à la fabrication de tuyaux de gros diamètres.

Ces tuyaux sont ensuite réexportés, l'Union soviétique étant parmi les gros acheteurs.

Les commandes soviétiques contribuent largement, comme le montre le bilan des exportations de Mannesmann, à la consolidation du chiffre d'affaires. (Tableau en millions de dollars).

Année	Exportation totale	Exportation pays socialistes	(en %)
1958	672	100	15,2
1959	872	250	25,2
1960	883	250	28,3
1961	875	258	29,5
1962	995	300	30,2

Lorsque, sous la pression des Etats-Unis, l'O.T.A.N. « recommande » aux trusts pétroliers et sidérurgiques d'Allemagne fédérale de mettre l'embargo sur les livraisons de tuyaux de gros diamètres à destination des pays socialistes (soit un chiffre d'affaires de 800 millions de marks), satisfaction ne lui est donnée que contre des garanties gouvernementales sur le marché intérieur et un cadeau fiscal d'un milliard de marks environ (!)

Le secteur de MANNESMANN, la sidérurgie et les charbonnages, se caractérise par une stagnation en Europe et par une concurrence effrénée, japonaise essentiellement, à l'échelle mondiale. Or, bien que l'offre en charbon et en acier dépasse aujourd'hui les besoins, la sidérurgie ouest-allemande bat des records de production : 40 millions de tonnes pour l'exercice 1967-1968, contre 37 millions que fut l'année record de 1964.

Mannesmann vient en cinquième position parmi les géants de l'acier en Allemagne fédérale.

	Capital (milliards D.M.)	Production d'acier (1.000 tonnes)
Thyssen	906	9.500
Hoescht	569	6.100
Krupp	573	2.600
Kloechner	372	2.900
Mannesmann	582	2.800

Malgré un léger tassement de son chiffre d'affaires (0,2 %) entre 1962 et 1967 et un taux d'investissement plus faible que ses concurrents français pendant cette même période, Mannesmann a investi 6,8 % de son chiffre d'affaires (Usinor 7,7 %, De Wendel 7,2 %). En 1967, cette entreprise réalisait un bénéfice net consolidé de 71,5 millions de francs (Usinor 35,7, de Wendel 0) pour un chiffre d'affaires total de 5,22 milliards de marks, dont 1,6 milliards réalisés à l'étranger.

La cartellisation de l'industrie sidérurgique et minière ouest-allemande et la division du travail et la rationalisation que permet cette entente sont extrêmement poussées.

En 1967, les 30 entreprises sidérurgiques les plus importantes de la République fédérale se sont groupées en 4 syndicats (Comptoirs d'aciers laminés), pour déterminer en commun leur politique des prix. Le dumping est appliqué de façon concertée pour conquérir de nouveaux marchés ou éliminer des entreprises plus faibles (« concurrence d'élimination », voir le cas Korf). Les konzerns Thyssen, Krupp et Mannesmann sont groupés dans le « Stahlkontor West » ; avec un capital social de 2 milliards de marks et un chiffre d'affaires annuel consolidé de 18,6 milliards (1967) de francs, ils constituent l'un des plus puissants groupes de pression qui puisse exister dans un pays capitaliste.

L'Etat leur est totalement acquis. Par exemple le report des amortissements et les prêts avantageux consentis par exemple par le V^e Plan en France ont leur pendant en Allemagne fédérale, sous la forme de subventions directes et indirectes. (Privilèges fiscaux, avantages particuliers pour les transports, exonérations diverses, etc...). En novembre 1968, lorsque les autorités décidèrent d'introduire une taxe à l'exportation de 4 % et des facilités à l'importation afin d'éviter la réévaluation du mark, l'Etat fournit sa garantie pour couvrir le manque à gagner qui surgirait pour les laminiers. La situation dans le secteur charbonnier peut être mentionnée en quelques mots : l'extraction du charbon n'est plus rentable depuis longtemps du fait de l'augmentation des coûts et du caractère particulièrement com-

pétitif du prix des autres produits énergétiques, comme le pétrole, le gaz, l'électricité et, à l'avenir l'énergie nucléaire.

Pourtant, le charbon demeure une matière première intéressante pour l'obtention de certains métaux. 12 gisements produisant plus de 50 % du charbon ouest-allemand sont entre les mains de 11 entreprises sidérurgiques.

Pour décharger ces entreprises des coûts d'exploitation croissants de ces puits, le gouvernement fédéral a décidé, dans le cadre de la loi sur l'assainissement du charbonnage, de regrouper tous les paiements. Le déficit est pris en charge par l'Etat et les profits qui pourraient découler de l'exploitation devront être réinvestis. Cette mesure enlève une charge financière importante aux trusts sidérurgiques en général, et à Mannesmann en particulier, sans que le réapprovisionnement en charbon soit mis en question.

Les trois successeurs allemands de IG-FARBEN, la BASF, BAYER, HOECHST, ont réalisé un savant dosage de concentration et de division du travail qui semble optimal au stade actuel du capitalisme. Toute concurrence pouvant accroître les coûts est pratiquement exclue entre eux.

Le processus de concentration de l'industrie chimique est cependant encore loin d'être terminé en Allemagne occidentale et il s'accélère sous la pression de la concurrence étrangère, celle des Etats-Unis en particulier. Ces trois firmes de l'industrie chimique intègrent l'une après l'autre les entreprises petites et moyennes, comme WINTERSHALL qui pourraient servir de cheval de Troie aux trusts d'Outre-Atlantique et à la puissante industrie américaine.

Hoechst en 1958, s'est mis à investir à l'étranger par l'acquisition de parts importantes d'entreprises : Roussel-Uclaf en France, dans les entreprises de polyester en Autriche, au Chili, en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

La courbe de développement de cette entreprise au cours de la dernière décennie confirme cette tendance expansionniste.

	1958	1967
Capital social (milliards de marks) ..	0,66	1,07
Chiffre d'affaires (milliards de marks).	1,96	6,60
Chiffre d'affaires à l'étranger	0,66	3,33
Personnel employé	43.300	66.700

Avec une augmentation annuelle de chiffre d'affaires de 13,8 % entre 1962 et 1967, une rentabilité du capital propre de 12,9 %, et un taux de réinvestissement de 15 % du chiffre d'affaires,

Hochst peut revendiquer à l'échelle du monde capitaliste la reconnaissance de l'attitude la plus conforme au système parmi les producteurs chimiques européens. A titre de comparaison, voici les mêmes chiffres pour les trois plus puissants trusts français de la chimie.

	Chiffre d'affaires 1962-1967	Rentab. Cap. propre (en %) 1967	Réinvestis./Chiffre d'affair. 1962-1967
Air Liquide	+ 8,9	8	11
Rhône-Poulenc	+ 6,4	4,9	11
Ugine Kuhlmann	+ 9,3	4,9	7

AEG TELEFUNKEN. Le troisième secteur économique, celui de l'électro-technique présente également une évolution symptomatique pour un pays industrialisé.

La production des entreprises qui nous intéressent se répartit de la façon suivante sur ces diverses branches.

	Biens d'équipement	Biens industriels	Biens de consommation de masse	Electronique	Composants	Divers
AEG	20	30	40	10		
Siemens	30	10	15	35	5	5
Compagn. Gén. d'El.	8	30	6	15	11	30
Merlin Gérin	55	30		8		7

1. « Expansion », oct. 1968, p. 124.

Si on les compare aux géants américains, les grandes entreprises européennes prennent des proportions modestes. Siemens occupe, avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de marks en 1967 la onzième place au monde, et AEG la quatorzième avec 5 milliards de marks, loin derrière General Electric (30 milliards) et IBM (21 milliards).

Et pourtant, malgré la supériorité apparemment écrasante des Etats-Unis, l'industrie européenne est plus concurrentielle dans ces secteurs que dans les autres. Un tiers des appareils électrotechniciens et un tiers des récepteurs de télévision fabriqués dans le monde non socialiste le sont dans les pays de la Communauté.

On constate, à l'analyse de ce secteur, que le capital international n'a pas attendu la création du Marché commun pour s'assurer des sphères d'influence par le moyen d'ententes et de contrats d'exclusivité. Mais il est clair que l'intégration du

capitalisme ouest-européen a accéléré ce mouvement. L'ouverture des frontières a précipité la concentration, surtout dans les branches de l'électro-ménager (exemple : Thomson-Brandt ; Entente CGE-Siemens ; entente CGE-Philips ; AEG-Zanussi). Les fusions proprement dites sont cependant respectées, pour l'essentiel, limitées au niveau national.

A cet égard, les deux plus grandes firmes allemandes Siemens et AEG, ont fait en 1966 un pas très important vers la fusion. Bien qu'exploitant, entre autres, des licences américaines concurrentes, ces deux Konzerns ont officialisé une entente existante depuis des années.

Cette mise sous monopole de l'offre allemande permet de plus en plus de dicter un prix qui rapporte des profits importants et permet de participer au financement des onéreuses recherches nucléaires.

Le premier réacteur nucléaire construit en Allemagne le fut en 1958 par AEG en coopération avec la General Electric.

Entre temps, Siemens a accédé largement au marché et livre des réacteurs nucléaires en état de marche à l'étranger, en Argentine notamment.

Avant même que fut institutionnalisée leur coopération, les deux trusts procédaient à un intense échange d'informations et d'expériences dans les domaines étroitement dépendants de la recherche comme l'énergie nucléaire et électronique.

Mais le rapprochement de ces deux géants allemands ne sera pas non plus sans répercussions importantes sur la concurrence dans les secteurs des biens industriels, d'équipement et de consommation.

On pourrait objecter que le taux d'accroissement du chiffre d'affaires de chacune des deux firmes reste inférieur à celui de la Télémécanique, spécialisée dans les basses fréquences ou de la Compagnie générale d'électricité (taux d'accroissement entre 1962 et 1967 : AEG + 8,5 %, Siemens + 8 %, Télémécanique + 10,3 %, CGE + 11,2 %) (1). Mais si l'on considère les chiffres absolus, on ne peut pas nier la suprématie de l'industrie électrotechnique allemande. (Chiffre d'affaires en millions de marks en 1967 : AEG 6.100, Siemens 8.120, la Télémécanique 25, CGE 3.220) (1).

Malgré les restrictions décidées en novembre dernier, les exportations ont atteint le niveau record de 99,5 milliards de marks, soit 14,4 % de plus que l'année précédente. L'excédent de la balance commerciale est évalué à 18,4 milliards de marks. Il s'ensuit naturellement une augmentation du déficit de la balance

1. « Expansion », octobre 1968, page 119.

commerciale des partenaires les plus importants, celle des Etats-Unis étant passée de 70 millions à 2 milliards de marks.

La part des monopoles ouest-allemands dans le marché mondial augmente dans la chimie, l'industrie textile, le caoutchouc et le papier carton.

Pour renforcer leurs positions les entreprises allemandes accélèrent le processus de concentration en vue d'abaisser leur coût de production et accroissent leur agressivité en matière de concurrence. En 1954 les 50 plus grandes entreprises ouest-allemandes réalisaient 30 % environ des exportations de la République fédérale. En 1966 cette proportion était de plus de 50 %.

Les efforts du capitalisme ouest-allemand s'appliquent essentiellement aux points suivants.

1°) Conquête et consolidation d'une position prédominante au sein de l'espace communautaire transformé en marché intérieur depuis la suppression totale des barrières douanières le 1^{er} juillet 1968.

2°) Renforcement de la coopération avec les Etats-Unis et utilisation de leur « know how » (savoir faire).

3°) Mainmise sur les sources de matières premières, ainsi que sur les marchés potentiels des Etats pré-capitalistes du Tiers-monde par le truchement d'investissements directs, d'« aides au développement » et d'autres moyens capitalistes.

4°) Extension du commerce avec les pays à système socialiste, qui offrent les qualités de clients solvables et de marchés de consommation potentielle; l'industrie ouest-allemande est géographiquement avantagée à cet égard par rapport à ses concurrents occidentaux.

5°) Dépenses de recherches accrues pour perfectionner l'offre et provoquer de nouveaux besoins de consommation (les entreprises américaines ont dépensé en 1964 21,6 milliards de marks prélevés sur leurs fonds propres pour des buts de promotion de vente, ce qui représente 6 à 7 fois les dépenses des entreprises ouest-allemandes).

6°) Augmentation de la production militaire dont le vieillissement rapide assure à l'industrie un volume de commandes constant et qui offre au gouvernement fédéral, partenaire direct du processus de production, un instrument qui lui permet d'influer sur la conjoncture. Cette industrie livre des articles dont les gouvernements d'Etat comme l'Afrique du Sud et l'Indonésie sont particulièrement friands et qui constituent une précieuse monnaie d'échange pour des concessions économiques.

7°) Promotion d'un système de formation professionnelle qui enchaîne toujours plus l'individu aux monopoles en augmentant sa vulnérabilité. Les grandes écoles et les universités sont destinées à fournir les cadres nécessaires à la perpétuation du capitalisme.

Les monopoles ouest-allemands, déjà gigantesques aujourd'hui étendent de plus en plus leur domination sur tous les aspects de la vie de l'individu en influençant ses options professionnelles, en restreignant pratiquement sa liberté de choix et en guidant sa consommation. Mais il convient d'ajouter que l'Etat est de plus en plus intégré à l'industrie et à la finance. Ce rôle déterminant de l'économie monopoliste par rapport à la superstructure politique apparaissent clairement dans de nombreux domaines et des événements récents permettent de l'illustrer.

— La « politique de détente » du gouvernement de Bonn est destinée à pénétrer les marchés de l'Europe de l'Est.

— La politique européenne de Bonn n'a profité pratiquement qu'à la grande industrie allemande.

— L'abaissement des droits de douane (30 à 50 %) décidé par le Kennedy-Round et particulièrement avantageux pour la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, correspondait à une exigence des monopoles ouest-allemands que Bonn a défendu sans réserve.

Par ailleurs, il est incontestable que la puissance économique de la République fédérale lui permet de poursuivre des objectifs ouvertement nationalistes.

Nous donnons trois exemples récents.

— Le traité de non dissémination de l'arme atomique. La crainte de rester à l'écart des progrès militaires et économiques dans le domaine nucléaire a incité le gouvernement fédéral à jeter tout son poids économique dans la balance lors des discussions avec ses alliés à Washington pour amener ces derniers à une révision du projet de traité initial.

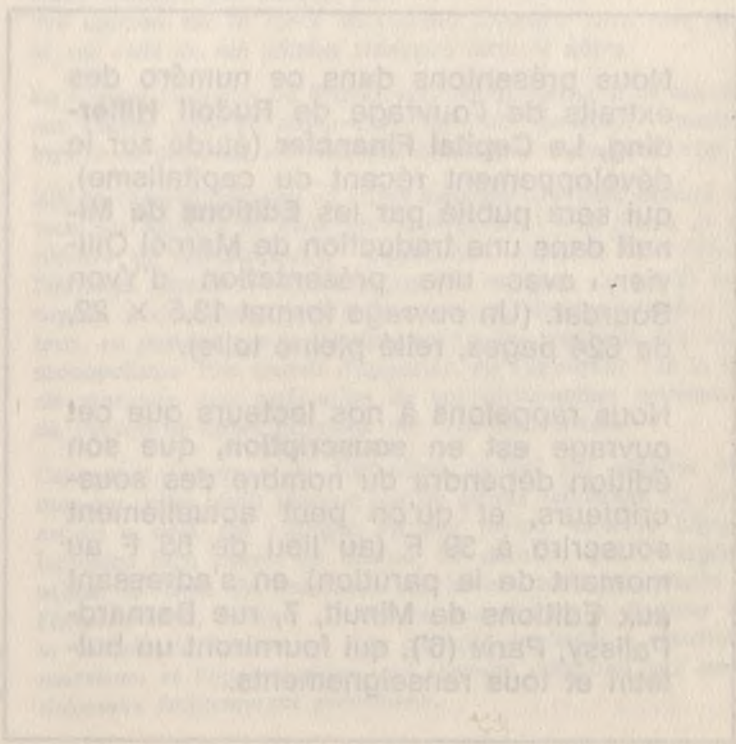
— En dépit de l'existence objectivement prouvée d'un énorme excédent de la balance commerciale ouest-allemande et malgré les insistance des Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France auprès du gouvernement fédéral, le ministre de l'Economie, le professeur Schiller a réussi à empêcher une réévaluation du mark (ou du moins à la retarder).

Se pliant aux insistance de l'industrie, il a refusé toute modification à la parité du mark et n'a donné à ses partenaires

du « club des dix » que le plat de lentilles des taxes compensatrices à l'exportation qui sont restées plus ou moins sans effets. L'excédent en capitaux lui a en outre permis de soutenir la monnaie française par un crédit de plusieurs milliards.

— La puissance de l'économie et la forme de la monnaie, liées à la menace plus que latente de l'extrémisme de droite, permettent au gouvernement de Bonn de restreindre sa participation financière actuellement négociée dans le cadre de la prolongation de l'accord sur le stationnement des troupes américaines en Allemagne.

Ces exemples, pris parmi de nombreux autres, montrent que les « milieux économiques » ne se contentent pas de faire représenter leurs intérêts à Bonn, mais disposent, de par leur énorme puissance et par l'intermédiaire de puissants groupes de pression des moyens de manipuler le « nain politique ». Cette tendance ne peut que se renforcer à l'avenir et ses conséquences pour la classe ouvrière ouest-allemande et internationale sont aisément prévisibles.



Nous présentons dans ce numéro des extraits de l'ouvrage de **Rudolf Hilferding, Le Capital Financier** (étude sur le développement récent du capitalisme), qui sera publié par les **Editions de Minuit** dans une traduction de Marcel Ollivier, avec une présentation d'Yvon Bourdet. (Un ouvrage format 13,5 × 22, de 624 pages, relié pleine toile).

Nous rappelons à nos lecteurs que cet ouvrage est en **souscription**, que son édition dépendra du nombre des souscripteurs, et qu'on peut actuellement souscrire à 39 F (au lieu de 55 F au moment de la parution) en s'adressant aux Editions de Minuit, 7, rue Bernard-Palissy, Paris (6^e), qui fourniront un bulletin et tous renseignements.

A PROPOS DU "CAPITAL FINANCIER" ET DE QUELQUES AUTRES PUBLICATIONS RÉCENTES

paul boccara

« *Economie et Politique* » publiée en « bonnes feuilles » quelques extraits (1) du *Capital financier* de Rudolf Hilferding.

On connaît le grand intérêt théorique de cet ouvrage, déjà fortement souligné par Lénine. Paul Boccara donne ici brièvement son opinion sur la place du *Capital financier* dans son temps et sur celle de son édition française dans le nôtre.

Le *Capital financier* de Rudolf Hilferding, même si certaines de ses thèses peuvent aujourd'hui paraître banales, a constitué lors de sa parution, en 1910, une œuvre très largement originale.

Elle se caractérisait par un effort systématique pour étudier sous tous ses aspects et dans ses interrelations « la phase la plus récente du développement capitaliste » selon le sous-titre de l'ouvrage, depuis le rôle nouveau des banques, du crédit et du capital par actions, jusqu'à l'exportation impérialiste des capitaux, en passant par le développement des trusts et des cartels monopolistes. Elle tentait d'apporter, en s'appuyant sur la théorie marxiste, une explication de ces phénomènes nouveaux et de prévoir le cours ultérieur des transformations.

Cependant l'ouvrage de Hilferding malgré ses apports extrêmement utiles, était marqué par de graves faiblesses. Ce double aspect a déjà été souligné, en son temps, dans le jugement lapidaire bien connu de Lénine. Ce dernier, qui a largement utilisé le livre du marxiste autrichien dans son étude sur *l'Impérialisme*, écrivait : « Malgré une erreur de l'auteur dans la théorie de l'argent, et une certaine tendance à concilier le marxisme et l'opportunisme, cet ouvrage constitue une analyse théorique éminemment précieuse ».

1. Il s'agit du chapitre XIV de l'ouvrage et d'extraits des chapitres VII et XXII.

Nous n'avons ni le temps ni la place de faire ici une analyse critique du *Capital financier*. Nous voulons seulement préciser, en quelques lignes, le jugement cité et notamment sa partie critique, que l'étude approfondie de l'ouvrage comme l'évolution ultérieure du capitalisme confirment.

En gros, Hilferding, tout en s'attachant à étudier minutieusement et avec un esprit novateur les transformations de son temps, ainsi qu'à développer la théorie marxiste, surestimait la portée effective des changements intervenus par rapport aux contradictions irréductibles du capitalisme et il tendait à s'écarter de l'analyse scientifique de Marx.

En particulier, il surestimait la portée des transformations introduites par les nouvelles modalités du financement du capital industriel. Il ne comprenait pas bien que l'atténuation relative des phénomènes de crise dont il était le témoin, était liée aux conditions de la longue phase de tendance ascendante des années 1895-1914. Cette phase de la « belle époque » préparait, avec la suraccumulation de capital de longue période, la longue phase de dévalorisation de capital et de crise structurelle des années 1920 et surtout 1930, années qui devaient apporter un démenti cruel à plusieurs des analyses d'Hilferding sur le capital financier.

Sur un plan plus proprement théorique, l'analyse des crises du *Capital financier*, — en général considérée comme secondaire dans l'ouvrage — révèle que malgré tous ses efforts, suggestifs des vrais problèmes, Hilferding n'est pas arrivé à élucider la théorie marxiste de la suraccumulation et a finalement cédé aux concepts bourgeois dominants. S'il a pris expressément position contre la théorie de Marx sur la monnaie de papier, en vérité, toute son analyse se ressent, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, de la même erreur fondamentale. Celle-ci se ramène à une incompréhension, en profondeur, de la théorie marxiste des marchandises, caractérisée par la distinction fondamentale entre valeur et valeur d'échange, largement incomprise, d'ailleurs, de la plupart des disciples de Marx.

Dans les extraits qui sont donnés ici, on peut percevoir, notamment, le caractère quelque peu unilatéral et mécanique de la conception du « capital financier » proprement dit. Lénine devait déjà opposer « l'interpénétration » du capital industriel et du capital bancaire à la « subordination » du premier au second. On peut aussi noter que la thèse du « gain du fondateur » mettait en relief un des aspects, plus ou moins transitoire, d'une transformation plus vaste concernant un type de dévalorisation du capital spécifique, résultant de la tendance à réduire une partie du capital industriel au rôle de simple capital porteur d'intérêt. Cette dévalorisation qui a pu prendre d'autres

formes (comme ce que l'on appelle « l'autofinancement » des sociétés par actions) contribuait, avec d'autres transformations structurelles ou conjoncturelles, à relever le taux de profit pendant une certaine période, mais tendait aussi à provoquer une suraccumulation de capital et une baisse ultérieures encore plus vastes et profondes.

L'extrait sur l'exportation des capitaux, un des meilleurs de l'ouvrage, révèle spécialement certains éléments de supériorité de l'analyse de Hilferding sur celle que devait faire, quelques années après, Rosa Luxembourgeois dans son *Accumulation du capital* (1913). Comme on le sait, à la tendance dans une certaine mesure droitrière de Hilferding, on peut opposer la tendance gauchiste de Rosa Luxembourgeois.

L'analyse de Hilferding insiste, à juste titre, sur l'exportation des capitaux et non simplement des marchandises, sur la recherche de la production d'une plus-value additionnelle et non unilatéralement sur la réalisation de la plus-value, sur le rôle du crédit pour dépasser les limites de la réalisation ou du débouché capitaliste, sur les limites que la force de travail exploitable oppose à la production de plus-value, etc. Toutefois, bien que l'extrait ne permette pas bien d'en juger, et malgré certains efforts pour montrer le développement nouveau des contradictions capitalistes, cette même analyse tendait, tout en ne voyant pas le problème d'ensemble de la suraccumulation, à se faire des illusions sur la capacité du capitalisme à trouver des solutions durables de ses contradictions, se faisait aussi des illusions sur les modalités de ces solutions, qu'il s'agisse de l'accroissement de la force de travail exploitable, des solutions du crédit bancaire, ou de la tendance alléguée à la formation d'un cartel général.

D'un autre côté, on sait que Rosa Luxembourgeois, à partir d'une incompréhension de la signification et de la place des schémas de la reproduction de Marx dans le *Capital*, faisait une analyse unilatérale, de type sous-consommationniste. Le problème de la suraccumulation se trouvait plus évidemment au fond de ses recherches, elle se heurtait de façon suggestive à certains problèmes réels, et elle ne risquait pas de surestimer les facilités de la longue phase d'expansion des années 1895-1914. Mais son analyse conduisait à une vision de tendance catastrophique de l'évolution du capitalisme. Si elle donnait à juste titre plus d'importance que Hilferding au phénomène de l'impérialisme colonial, elle négligeait largement certaines des transformations les plus originales, comme celles concernant le capital financier ou le monopolisme. Elle se fondait sur une conception erronée, très étroite, du processus de la suraccumulation et du développement du capitalisme, négligeant notamment les conditions

changeantes de l'accumulation du capital constant en liaison avec le progrès des forces productives.

On sait comment Lénine s'est attaché dans *l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, de 1917, à présenter une attitude plus objective, plus authentiquement révolutionnaire. En insistant davantage sur l'exportation impérialiste du capital que Hilferding, il était plus proche de celui-ci en mettant fortement l'accent sur les transformations du capital financier et du monopolisme. Il mettait en avant le concept de *stade nouveau* de développement (au centre duquel il ne plaçait ni le développement colonial, ni le capital financier, mais le monopolisme) en opposition avec les thèses de Kautsky, croyant possible le retour à un capitalisme de type libéral. Il ne se proposait pas de prendre position sur la théorie très complexe et embrouillée des crises et de la suraccumulation du capital. Mais, on sait qu'il a critiqué les thèses luxembourgiennes. Et surtout, tout en insistant sur la profondeur des changements et sur leur portée pour la lutte révolutionnaire, sur le caractère de préparation objective du socialisme au stade nouveau, il montrait l'aggravation des antagonismes capitalistes. Il insistait sur ce double caractère dialectique de l'impérialisme, qu'il caractérisait à la fois comme capitalisme « pourrissant » ou « parasitaire », et comme capitalisme « agonisant » ou « de transition ». Enfin, il devait encore développer sa première esquisse en avançant, quelques mois après, dans *La catastrophe imminente et les moyens de la conjurer* (1) la thèse du capitalisme monopoliste d'Etat. Aperçu révolutionnaire sur les changements les plus nouveaux de son temps, la conception léniniste du capitalisme monopoliste d'Etat tranchait avec les illusions de Hilferding sur la tendance au cartel général (pour ne pas parler du « trust capitaliste national » de Boukharine) ou la vision étroite de Rosa Luxembourg concernant le militarisme impérialiste.

Ce rappel, on ne peut plus sommaire, de l'opposition entre Rosa Luxembourg et Hilferding et de l'effort de dépassement léniniste est loin, comme on s'en doute, de n'avoir qu'un intérêt historique. Ce n'est pas un hasard si Hilferding, Rosa Luxembourg et d'autres sont aujourd'hui pour la première fois, intégralement traduits en français. Ces classiques méritaient d'être publiés. Mais le fait revêt aussi une certaine signification idéologique et politique. Ces publications s'inscrivent dans un ensemble beaucoup plus vaste. Celui-ci présente, à notre avis, un double caractère.

D'un côté, il y a, depuis quelques années, un renouveau considérable d'intérêt en France pour la théorie économique et sociale marxiste, en liaison avec le développement des luttes sociales et politiques dans le cadre de l'aggravation des contradictions

1. Dont il serait souhaitable qu'elle soit désormais publiée en annexe de *l'Impérialisme* de Lénine avec d'autres références sur le capitalisme monopoliste d'Etat, comme celle de *l'Etat et la Révolution*.

2. Le chapitre X, « Capital bancaire et bénéfice bancaire » avait été traduit et publié dans les « Etudes de Marxologie » de l'I.S.E.A., série S, n° 2, octobre 1959. Seul, le début de *l'Accumulation du Capital* de R. Luxembourg a été publié en 1935. On pourrait encore citer la réédition française de *L'Economie mondiale et l'Impérialisme*, de N. Boukharine, chez « Anthropos », en 1967, etc.

du capitalisme monopoliste d'Etat. La conférence internationale de Choisy-le-Roi de 1966, organisée par le Parti communiste français et « Economie et Politique » a participé à ce renouveau, malgré la conspiration du silence qui a été l'attitude tenue à son égard par tous ceux qui s'intéressent au marxisme en dehors des communistes. De ce renouveau d'intérêt on ne peut qu'être heureux et attendre beaucoup. Il est marqué par d'autres publications. On doit signaler, tout particulièrement, la première édition française en 1967 et 1968, chez « Anthropos » des *Grundrisse* (la célèbre ébauche de Marx de 1857-1858, découverte en 1923, sous le titre discutable bien que couramment admis de *Fondements de la critique de l'économie politique* - 2 volumes). L'intérêt de cette publication, malgré le caractère parfois hâtif de la traduction, supplante, et de très loin, celui de toutes les publications récentes d'ouvrages anciens ou nouveaux de théorie économique marxiste. En ce qui concerne les « Editions Sociales » nous leur devons, pour nous borner aux dernières années, au domaine économique et à Marx, l'édition scientifique de *l'Idéologie Allemande* (1968) et les *Lettres sur le capital* (1964) (1) — lettres d'un très grand intérêt non seulement sur le plan épistémologique, mais encore pour le développement actuel de la théorie marxiste. Les « Editions Sociales » promettent aussi une édition scientifique française des *Théories de la plus-value* de Marx, dont l'édition ancienne et hâtive de Costes, sous le titre incorrect d'*Histoire des doctrines économiques*, est trop insuffisante.

1. Pour ne pas parler des *Manuscrits de 1844, Economie et Philosophie*, dont l'édition date déjà de 1962, ou encore de *La Sainte Famille*, éditée en 1969, mais qui fait beaucoup moins partie du domaine économique de la théorie marxiste. D'autres lettres de Marx que celles publiées dans les lettres sur le « Capital » sont d'un grand intérêt économique, et les « Editions Sociales » ont mis en chantier une édition complète de la correspondance Marx-Engels, en plusieurs volumes.

2. Cf. sur cette question de la théorie des marchandises, notre brochure polycopiée en 1965 : « Sur la dialectique matérialiste dans le Capital de Marx » (supplément à « Economie et Politique »).

On pourrait aussi souhaiter la publication de nombreux autres écrits de Marx et tout particulièrement, celle de sa dernière œuvre économique, le Cahier de 1881-1882, *Sur l'économie en général*, dont un extrait publié à la fin du Livre 1^{er} du *Capital* des Editions Sociales, montre l'importance pour bien comprendre, entre autres, la théorie des marchandises de Marx (2).

On peut noter que le problème de la suraccumulation et de la dévalorisation du capital qui a été mis à l'ordre du jour à la conférence de Choisy, est tout à fait central dans les *Grundrisse*, plus encore que dans le *Capital* ou, du moins, de façon plus évidente. Il convient, toutefois, d'attirer l'attention du lecteur sur le progrès suggestif que représente, sur cette question comme sur d'autres, le *Capital*, malgré la réduction de son objet, par rapport aux « *Grundrisse* ». Précisons aussi que l'expression de « dévalorisation du capital » que l'on rencontre souvent dans les *Grundrisse* ne recouvre (à l'exception de quelques passages où elle signifie tout autre chose) qu'un cas particulier de ce que prétend embrasser le concept de dévalorisation utilisé, avant de connaître les *Grundrisse*, à Choisy. Il s'agit dans l'« Ebauche » de 1857-1858, du cas de diminu-

tion de valeur du capital. Ainsi ce concept bien qu'intimement lié à celui avancé à Choisy, n'a pas exactement l'importance qui lui a été alors accordée.

Les erreurs graves des analyses de Hilferding et de Rosa Luxembourgeois concernant l'explication de la suraccumulation du capital et celle des transformations de structure du capitalisme, peuvent avoir un aspect positif, dans la mesure où elles permettent d'éviter leur répétition, même sous une autre forme.

Toutefois, et c'est là le deuxième caractère de certaines de ces éditions, elles correspondent aussi, incontestablement, à un renouveau d'intérêt, sous des formes nouvelles et avec un contenu quelque peu modifié, pour les erreurs du passé.

La théorie marxiste est si profondément étrangère à l'idéologie bourgeoise, en permettant précisément l'intégration et le dépassement des éléments de vérité que les théories bourgeoises peuvent appréhender, que, perçue le plus souvent à travers l'idéologie dominante, elle est ainsi profondément déformée.

D'un côté, le néo-luxembourgeoisisme, tout en jurant ses grands dieux qu'il a dépassé les erreurs de Rosa Luxembourgeois, alors qu'il en conserve l'essence, fleurit dans les groupes gauchistes, où, il est vrai, l'ignorance théorique est souvent aussi grande que la prétention et ce n'est pas peu dire.

Nous avons déjà eu l'occasion de critiquer, de façon bien rapide, dans cette revue, en 1968 (1), l'ouvrage néo-luxembourgeois, bien que construit apparemment sur une tout autre base que l'*Accumulation du Capital* et combinant des erreurs de Hilferding sur le monopolisme à la vision sous-consommationniste de notre temps (2), de Paul M. Sweezy et Paul A. Baran : *Monopoly Capital*. Le livre qui invoque Che Guevara et Mao-Tsé-Toung, était d'ailleurs en cours d'édition en français, au moment de notre brève critique, chez Maspéro (*Le capitalisme monopoliste*, quatrième trimestre, 1968).

La plupart des idées économiques gauchistes sur le capitalisme contemporain tournent plus ou moins autour des idées présentées dans l'ouvrage de Sweezy. Celles-ci sont souvent utilisées pour récuser plutôt que critiquer la théorie marxiste-léniniste, sur le capitalisme monopoliste d'Etat. Même certains qui apparemment ne se réclament pas du gauchisme se fondent souvent sur son idéologie diffuse pour repousser de façon dogmatique la théorie révolutionnaire du capitalisme monopoliste d'Etat. D'un autre côté et de façon complémentaire, les transformations du capitalisme monopoliste d'Etat sont, parfois, interprétées de façon profondément erronée par des penseurs qui se réclament du marxisme.

1. Cf. « La théorie de la portée révolutionnaire du progrès technique et la lutte pour la démocratie nouvelle » (« Economie et Politique », n° 170, septembre 1968).

2. Tandis qu'il tourne désormais le dos à ce qui constitue un des mérites essentiels de l'analyse de Rosa Luxembourgeois, l'insistance sur le rôle déséquilibrant de l'élévation de la composition organique du capital, l'accent mis ainsi sur l'antagonisme capital-travail, même de façon dogmatique, unilatérale, déformée.

De ce point de vue, si l'ouvrage, par ailleurs plein d'aperçus très suggestifs et intéressants pour le développement de la théorie marxiste (1), de Radovan Richta et de l'équipe pluridisciplinaire tchécoslovaque, la *Civilisation au carrefour* (Anthropos 1969), était paru en français lors de la publication de notre article cité plus haut, sur la « théorie de la portée révolutionnaire du progrès technique », nous n'aurions pas manqué d'y faire référence. En effet, on y rencontre la même thèse que chez Sweezy par exemple du « renversement de la tendance séculaire à la baisse du taux de profit ». Mais désormais ce n'est plus le monopolisme comme chez Baran et Sweezy, c'est l'intervention publique et le « monopolisme d'Etat » qui permettraient ce renversement. Bien que l'ouvrage se garde de mentionner la conférence de Choisy de 1966 et les travaux qui l'entourent, alors que l'édition française est faite sur un texte refondu de 1968, on rencontre dans certains passages des analyses qui ressemblent à celle de la théorie de la dévalorisation du capital sous la forme de l'intervention publique, présentée à Choisy, mais déformée, selon nous, dans un sens droitier.

En réalité, comme nous ne cesserons de le souligner et comme les faits le montrent toujours mieux, l'intervention de l'Etat bourgeois se faisant au bénéfice de l'accumulation du capital, du profit monopoliste, elle n'abolit pas la *tendance* à la baisse du taux de profit. Elle conduit au contraire, à une nouvelle suraccumulation plus profonde, à l'approfondissement des contradictions antagoniques du capitalisme, à la mise en cause plus fondamentale de la structure capitaliste et du capitalisme monopoliste d'Etat lui-même. Il convient de préciser que (comme déjà dans des théories gauchistes) les études bourgeoises sur la baisse du « coefficient de capital » (2) ou sur la « productivité totale » (3) sont admises sans critique dans l'ouvrage de Richta. Ainsi, la théorie néo-classique de R.M. Solow de 1957 (dont on ignore, d'ailleurs, les critiques, y compris celles faites par lui-même en 1962, pour ne pas parler de celle indirecte de 1968) est prise non comme une hypothèse discutable, mais comme la découverte d'une « réalité ». Loin de nous de dire qu'il n'y a pas un fond de vérité important dans ces thèses, mais la reconnaissance de ce fond suppose une critique scientifique autrement avertie et rigoureuse.

Cette critique révèle que le capitalisme monopoliste d'Etat s'oppose de plus en plus gravement à l'épanouissement de ce qui n'est que le début ou l'amorce d'une révolution technique fondamentale, expression d'une révolution technologique d'ensemble. La crise structurelle du capitalisme monopoliste d'Etat marquée notamment par la crise du système monétaire capitaliste international (4), révèle cet obstacle fondamental, son caractère pré-

1. Sur les mutations technologiques contemporaines et leurs implications sociales profondes dans les pays capitalistes et socialistes dans la perspective du communisme. L'ouvrage de Baran et Sweezy, comme nous l'avons déjà noté, comprend, lui aussi, plusieurs aperçus intéressants.

2. Coefficient qui ne se confond pas avec la « composition organique » du capital, expression en valeur de sa composition technique. La composition organique exprime les contradictions antagoniques entre capital et travail.

3. Productivité totale qui n'exprime que l'identité dans l'unité en mouvement des contraires : capital et travail.

4. Crise du système monétaire négligée de façon symptomatique par Baran et Sweezy, comme par Richta et son équipe. En même temps, les deux analyses tendent à quitter, en fait, le terrain de la théorie marxiste des marchandises.

sent et non seulement futur. Elle montre pourquoi et comment la destruction du capitalisme fournira les conditions du développement de la révolution technique proprement dite, de la révolution scientifique.

Dans l'ouvrage de Richta on déclare à un moment donné, que le « capital » n'est « un frein pour les forces productives » que « dans la mesure... où il opère sur la base des impulsions classiques », en invoquant, par ailleurs, les impulsions compensatoires dites du « monopolisme d'Etat » et la nouveauté qui serait introduite dans la « motivation économique ». Si cela s'oppose aux affirmations ou aux éléments d'analyse d'autres passages, concernant le développement futur des contradictions du progrès technique avec la structure capitaliste et la nécessité du socialisme, c'est tout à fait conforme à l'analyse critiquée sur le taux de profit (1). Au contraire, l'analyse de la suraccumulation nouvelle du capital entraînée par le capitalisme monopoliste d'Etat lui-même, permet, selon nous, de mieux voir pourquoi et selon quelles modalités la rupture avec ce système permet seule la libération des forces productives contemporaines au bénéfice de tous les travailleurs et de leur épanouissement progressif. Elle permet de critiquer les illusions réformistes sur la possibilité d'une autre politique de l'Etat, économique, sociale, culturelle, etc., sans nationalisations antimonopolistes étendues, dynamiques, et sans contrôle de l'Etat par les forces ouvrières et démocratiques unies, tout en mettant l'accent sur le caractère profondément démocratique que doit revêtir la marche au socialisme.

L'analyse du développement des contradictions antagoniques du capitalisme monopoliste d'Etat montre comment la transformation révolutionnaire de notre société par la classe ouvrière en union avec tous les travailleurs, notamment les travailleurs intellectuels, passe par la lutte pour la *démocratie avancée, économique et politique*, démocratie nouvelle qui ouvrira une période de transition révolutionnaire au socialisme (2).

Nous avons traité toutes ces questions si complexes et si embrouillées par la lutte idéologique de façon très rapide. On pourrait reprocher à cette brève note d'effleurer beaucoup de points sans les approfondir, mais cela la rend peut-être plus immédiatement accessible. On pourrait aussi penser qu'elle met de façon outrée la théorie de la suraccumulation - dévalorisation du capital au centre de tout. Mais nous ne demandons pas mieux que cette thèse soit discutée. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir avec d'autres, dans la revue (3).

1. Le rapprochement du capitalisme ainsi que du stade premier, socialiste, du collectivisme, de ce qu'on appelle le « système industriel » n'est pas sans fondements. Mais la tendance à l'assimilation grossière du capitalisme au « système industriel », les conceptions sur le « capital » à l'époque de de l'« industrialisation », sur le travail « productif », et « improductif », etc., marquent une régression grave par rapport à la théorie scientifique marxiste des modes de production et de la dialectique des forces productives et des rapports de production, régression conforme à la faiblesse de l'analyse économique du capitalisme déjà signalée, mais qui n'a rien d'insolite pour le lecteur des pays capitalistes. On comprend, bien sûr, que dans les conditions héritées du dogmatisme, de telles régressions puissent correspondre à certains efforts libérateurs permettant d'appréhender des problèmes nouveaux.

2. Un socialisme dans les conditions de développement sur tous les plans c'est-à-dire un socialisme proche du communisme, stade fondamental de la société collectiviste.

3. Signalons que P. Bocara met la dernière main à un gros ouvrage sur les « Théories de la suraccumulation et de la dévalorisation du capital » qui critiquera les diverses théories non-marxistes ou se réclamant du marxisme, anciennes ou récentes, se rapportant à la question, tout en présentant, par ce biais, des hypothèses de développement de la théorie marxiste (N.D.L.R.).

LE CAPITAL FINANCIER

(Extraits)

rudolf hilferding

TRANSFORMATION DU CAPITAL EN CAPITAL FINANCIER (Chapitre XIV).

Le développement de l'industrie capitaliste a pour résultat l'accroissement de la concentration des banques. Celle-ci à son tour est un facteur important pour parvenir à un degré plus haut de concentration dans les cartels et les trusts. Comment ces derniers réagissent-ils à leur tour sur le régime bancaire ? Le cartel ou le trust est une entreprise douée d'une très grande puissance financière. Dans les rapports de dépendance mutuelle des entreprises capitalistes, c'est la puissance financière qui décide de quelle entreprise se trouve placée sous la dépendance de l'autre. Une cartellisation poussée très loin a pour conséquence que les banques se groupent elles aussi et s'agrandissent pour ne pas tomber sous la dépendance du cartel ou du trust. La cartellisation entraîne ainsi le groupement des banques, comme celui-ci à son tour entraîne la cartellisation. Au groupement des usines métallurgistes, par exemple, toute une série de banques sont intéressées, qui agissent en commun pour provoquer le groupement, même contre la volonté de certains industriels. Réciproquement une communauté d'intérêts, créée d'abord par des industriels, peut avoir pour conséquence que deux banques jusqu'alors concurrentes se trouvent avoir de ce fait des intérêts communs et sont amenées à agir en commun dans un domaine déterminé. Des combinaisons industrielles agissent de la même façon sur l'élargissement de la sphère industrielle d'une banque, qui ne travaillait peut-être jusqu'alors que dans le domaine de l'industrie des matières premières et se voit contrainte par la combinaison d'étendre son activité à l'industrie de transformation.

Le cartel lui-même suppose une grande banque qui soit en mesure de satisfaire aux besoins de crédit de paiement et de production de toute une branche d'industrie.

Mais le cartel entraîne aussi une nouvelle intensification des

rapports entre la banque et l'industrie. La suppression de la libre concurrence dans l'industrie a tout d'abord pour résultat un accroissement du taux de profit. Ce taux de profit accru joue un rôle important. Là où l'élimination de la concurrence est la conséquence d'une fusion, on assiste à la création d'une nouvelle entreprise. Celle-ci peut compter sur un profit accru, lequel peut être capitalisé et constituer un bénéfice de fondateur. Ce bénéfice joue dans la formation du trust un rôle important et sous un double aspect. Premièrement, son obtention est pour les banques un motif très puissant d'encourager la formation de monopoles. Deuxièmement, une partie du bénéfice du fondateur peut être employée à amener des éléments récalcitrants, mais néanmoins très importants, au moyen du paiement d'un prix d'achat élevé, à vendre leurs usines, par conséquent à rendre possible la formation du cartel. On pourrait exprimer la chose ainsi : le cartel exerce une demande sur les entreprises d'une branche déterminée ; cette demande accroît dans une certaine mesure leur prix, et ce prix est payé avec une partie du bénéfice du fondateur.

La cartellisation assure en outre une plus grande sécurité et une plus grande régularité du revenu des entreprises cartellisées. Elle supprime les dangers de la concurrence, si souvent mortels pour l'entreprise isolée. Cela a pour résultat de faire monter les actions de ces entreprises, ce qui signifie, à l'occasion de nouvelles émissions, un bénéfice de fondateur plus élevé. Par ailleurs, la sécurité du capital investi dans ces entreprises en est considérablement accrue. Ce qui permet aux banques d'accroître encore leur crédit industriel et de prendre une part plus grande que jusqu'alors au profit industriel. Ainsi, du fait de la cartellisation, les rapports entre les banques et l'industrie deviennent encore plus étroits, tandis que la disposition du capital investi dans l'industrie revient de plus en plus aux banques.

Nous avons vu comment, au début de la production capitaliste, l'argent des banques provient de deux sources différentes. D'une part, des fonds des classes non productives, de l'autre du capital de réserve des capitalistes industriels et commerciaux. Nous avons vu, en outre, comment le développement du crédit tend à mettre à la disposition de l'industrie, non seulement tout le capital de réserve de la classe capitaliste, mais aussi la plus grande partie des fonds des classes non productives. L'industrie de nos jours travaille, en d'autres termes, avec un capital beaucoup plus important que celui que possèdent en propre les capitalistes industriels. Au fur et à mesure du développement capitaliste croît le total des fonds que la classe non productive met à la disposition des banques et que celles-

ci à leur tour mettent à la disposition de l'industrie. La disposition des fonds indispensables à l'industrie appartient aux banques. Avec le développement du capitalisme et de ses organisations de crédit s'accroît ainsi l'état de dépendance de l'industrie par rapport aux banques. D'autre part, celles-ci peuvent se contenter d'attirer les fonds des classes non capitalistes et maintenir ce stock à leur disposition permanente en versant des intérêts. Elles le pouvaient aussi longtemps que ces fonds n'étaient pas assez importants pour pouvoir être employés comme crédit de spéculation et de circulation. Avec l'accroissement de ces fonds, d'une part, le déclin de la spéculation et du commerce, d'autre part, ils devaient être transformés de plus en plus en capital industriel. Sans l'extension croissante du crédit de production, l'utilisation pratique des dépôts, et par conséquent aussi leur capacité de rapporter des intérêts, eussent depuis longtemps considérablement diminué. C'est d'ailleurs ce qui se passe en Angleterre, où les banques de dépôts n'accordent que du crédit de circulation et où par conséquent l'intérêt versé sur les fonds déposés est très faible. D'où le transfert constant de ces fonds dans l'industrie au moyen d'achats d'actions. Ici le public fait directement ce que fait la banque en établissant des rapports étroits avec l'industrie. Pour lui le résultat est le même, étant donné qu'en aucun cas il ne participe au bénéfice du fondateur. Mais pour l'industrie cela signifie une moindre dépendance à l'égard du capital bancaire en Angleterre qu'en Allemagne.

La dépendance de l'industrie à l'égard des banques est donc la conséquence des rapports de propriété. Une partie de plus en plus grande du capital de l'industrie n'appartient pas aux industriels qui l'emploient. Ils n'en obtiennent la disposition que par la banque, qui représente à leur égard le propriétaire. D'autre part, la banque doit fixer une part de plus en plus grande de ses capitaux dans l'industrie. Elle devient ainsi dans une mesure croissante capitaliste industriel. J'appelle *le capital bancaire, par conséquent capital sous forme d'argent, qui est de cette manière transformé en réalité en capital industriel, le capital financier*. Par rapport aux propriétaires il conserve toujours sa forme d'argent, il est placé par eux sous forme de capital argent, capital portant intérêt, et peut toujours être retiré sous forme d'argent. Mais en réalité la plus grande partie du capital ainsi placé par les banques est transformée en capital industriel, productif (moyens de production et force de travail) et fixée dans le procès de production. Une partie de plus en plus grande du capital employé dans l'industrie est du capital financier, capital à la disposition des banques et employé par les industriels.

Le capital financier s'accroît au fur et à mesure du développement du système des sociétés par actions et atteint son apogée avec la monopolisation de l'industrie. Le revenu industriel acquiert ainsi un caractère plus sûr et plus constant. Par là la possibilité de placement du capital bancaire dans l'industrie s'étend de plus en plus. Mais la disposition du capital bancaire, c'est la banque qui la possède, et le contrôle des banques ce sont les détenteurs de la majorité des actions bancaires qui l'exercent. Il est clair qu'avec la concentration croissante de la propriété, les propriétaires du capital fictif qui donne le pouvoir sur les banques et de ce capital qui donne le pouvoir sur l'industrie, sont de plus en plus les mêmes. D'autant que, nous l'avons vu, les grandes banques ont de plus en plus le pouvoir de disposition sur le capital fictif.

Si l'industrie tombe de plus en plus sous la dépendance du capital bancaire, cela ne veut pas dire pour autant que les magnats de l'industrie dépendent eux aussi des magnats de la banque.

Bien plutôt, comme le capital lui-même devient, à son niveau le plus élevé, capital financier, le magnat du capital, le capitaliste financier, unit de plus en plus la disposition de l'ensemble du capital national sous la forme de domination du capital bancaire. Ici aussi l'union personnelle joue un rôle important. Avec la cartellisation et la trustisation, le capital financier atteint son plus haut degré de puissance, tandis que le capital commercial connaît son plus profond abaissement. Un cycle du capitalisme a pris fin. Au début du développement capitaliste, le capital-argent joue, en tant que capital usuraire et que capital commercial, un rôle important tant en ce qui concerne l'accumulation du capital que la transformation de la production artisanale en production capitaliste. Mais ensuite commence la résistance du capitaliste « productif », c'est-à-dire créant du profit, par conséquent du capitaliste industriel et commercial, contre le capitaliste dont les revenus proviennent de l'intérêt.

Le capital usuraire est subordonné au capital industriel. En tant que capital de commerce d'argent, il accomplit les fonctions d'argent, qu'autrement les industriels et les commerçants auraient dû accomplir eux-mêmes pour écouler leurs marchandises. En tant que capital bancaire il accomplit les opérations de crédit pour le capitaliste productif. La mobilisation du capital et l'expansion de plus en plus grande du crédit changent peu à peu complètement la position du capitaliste prêteur d'argent. La puissance des banques s'accroît, elles deviennent les fondateurs et finalement les maîtres de l'industrie, dont elles tirent les profits à elles en tant que capital financier, tout comme

autrefois le vieil usurier avec son « intérêt » le revenu du travail du paysan et la rente du seigneur. L'hégélien pourrait parler de la négation — le capital bancaire était la négation du capital usuraire et lui-même à son tour, est nié par le capital financier. Ce dernier est la synthèse du capital usuraire et du capital bancaire et s'approprie, à un niveau infiniment plus élevé du développement économique, les fruits de la production sociale.

Tout autre est le développement du capital commercial. Le développement de l'industrie le chasse peu à peu de la position dominante qu'il occupait à l'époque de la manufacture. Mais ce recul est définitif, et le développement du capital financier réduit le commerce absolument et relativement et transforme le marchand, autrefois si fier, en un simple agent de l'industrie monopolisée par le capital financier.

LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

Extrait du chapitre VII.

(§ 4 : L'activité d'émission)

En tant qu'agents de la circulation des traites, les banques substituent au crédit commercial le crédit bancaire. En tant qu'agents de la transformation de l'argent inactif en capital argent, les banques procurent aux capitalistes productifs un nouveau capital. Dans une troisième fonction, elles apportent également aux entrepreneurs du capital, non en le leur prêtant, mais en transformant du capital argent en capital industriel et en capital fictif et en procédant elles-mêmes à cette transformation. D'une part l'évolution a de plus en plus ce résultat de faire affluer tout l'argent dans les banques et de ne le faire transformer que par leur entremise en capital argent. De l'autre, le capital cesse, du fait de la transformation du capital bancaire en capital industriel, d'exister sous forme d'argent et de faire partie intégrante du capital bancaire. Cette contradiction est résolue par la mobilisation du capital, sa transformation en capital fictif, en titres de revenus capitalisés. Mais étant donné qu'en même temps avec cette transformation s'élargit le marché de ces titres, et qu'ils peuvent à tout moment être transformés en argent, ils peuvent devenir eux-mêmes partie intégrante du capital bancaire. La banque n'entre ici dans aucun rapport de crédit et n'obtient non plus aucun intérêt. Elle ne fait que mettre le capital argent destiné à être transformé en capital industriel à la disposition du marché sous forme de capital fictif. Là le capital fictif est vendu et la banque réalise le bénéfice des fondateurs qui découle de la transformation du capital industriel en capital fictif. L'expression « crédit d'émiss-

sion » ne traduit par conséquent aucun rapport de crédit, mais signifie seulement l'assurance plus ou moins fondée du public de ne pas être dupé par la banque.

Cette fonction de la banque consistant à mobiliser le capital découle de son pouvoir de disposition sur tout l'argent de la société. Elle exige d'elle un important capital lui appartenant en propre. Le capital fictif, le titre de créance, est une marchandise *sui generis*, qui ne peut être retransformée en argent que par la vente. Pour cela un certain temps de circulation est nécessaire, pendant lequel le capital de la banque reste fixé dans cette marchandise. En outre, la vente n'est pas possible à tout moment, alors que la banque doit toujours remplir ses obligations sous forme d'argent. C'est pourquoi la banque doit toujours avoir, pour ces transactions, un capital à sa disposition, pour lequel elle n'a pas d'obligation, par conséquent un capital propre. D'autre part, avec le développement de l'entreprise industrielle augmente l'importance des transactions et par là la nécessité d'une augmentation du capital bancaire.

Plus est grand le pouvoir de la banque, plus facilement elle réussit à ramener le dividende à l'intérêt et à s'approprier le bénéfice des fondateurs. Réciproquement des entreprises solides réussiront, à l'occasion des augmentations de capital, à s'assurer à elles-mêmes une partie de ce bénéfice. Il se déroule alors une sorte de lutte pour la répartition du bénéfice des fondateurs entre la société et la banque et par là un nouveau motif pour la banque d'assurer sa domination sur l'entreprise.

Il va de soi qu'un bénéfice de fondateurs pourrait être réalisé, non seulement à l'occasion de fondations au sens propre du terme, qu'il s'agisse de fondations nouvelles ou de transformations d'entreprises privées déjà existantes en sociétés par actions. De même un bénéfice de fondateurs, au sens économique du terme, peut être obtenu à chaque augmentation de capital des sociétés par actions existantes, à supposer que leur revenu dépasse le simple intérêt.

En partie ce qui frappe en tant que baisse du taux d'intérêt n'est que la conséquence de la réduction croissante du dividende à l'intérêt, tandis que dans le bénéfice des fondateurs, de plus en plus tout le bénéfice d'entreprise est capitalisé, processus qui suppose un développement relativement élevé des banques et de leur liaison avec l'industrie, de même qu'un développement correspondant du marché du capital fictif, la Bourse. Si dans les années 70, aux Etats-Unis, l'intérêt des obligations de chemins de fer était de 7 % contre 3,50 % aujourd'hui, c'est parce qu'aujourd'hui la partie contenue dans les 7 % en tant que bénéfice des fondateurs est capitalisée par ces derniers. Cela signifie que le

bénéfice des fondateurs a tendance à augmenter parce que le revenu des actions et des obligations est ramené de plus en plus à l'intérêt. Cette tendance à l'augmentation du bénéfice des fondateurs va à l'encontre de la baisse du taux de profit, cependant il faut admettre que cette baisse, si souvent interrompue, et à laquelle s'opposent tant d'influences contraires ne pouvait, dans son résultat final, supprimer cette tendance à l'augmentation du bénéfice des fondateurs, surtout dans les pays où le développement des banques et de la Bourse s'est poursuivi le plus rapidement et où l'influence des banques sur l'industrie a été la plus forte.

Tandis que le capitaliste prêteur d'argent reçoit l'intérêt en prêtant son capital, la banque, qui émet les actions et dans ce cas ne prête rien, n'en reçoit aucun. Cet intérêt, ce sont les détenteurs d'actions qui le reçoivent sous forme de dividendes. La banque obtient le bénéfice de l'entrepreneur non pas en tant que revenu annuel, mais capitalisé en tant que bénéfice des fondateurs. Le bénéfice de l'entrepreneur est un revenu constant, mais qui est versé une fois pour toutes à la banque sous forme de bénéfice des fondateurs. La banque a posé la répartition capitaliste de la propriété comme éternelle et invariable et escompté cette éternité dans le bénéfice des fondateurs. Elle s'en est contentée une fois pour toutes et n'exige aucun dédommagement pour la suppression de ce partage de propriété. Elle a déjà reçu son salaire.

L'EXPORTATION DE CAPITAL ET LA LUTTE POUR LE TERRITOIRE ECONOMIQUE

Extrait du chapitre XXII.

Si la politique protectionniste moderne renforce ainsi la tendance toujours existante du capital à un élargissement constant de son territoire économique, la concentration de tout le capital disponible dans les mains des banques mène à l'organisation méthodique de l'exportation de capital; l'union des banques et de l'industrie leur fait lier le prêt de capital argent à la condition qu'il sera employé exclusivement à l'activité de cette industrie, ce qui a pour résultat d'accélérer l'exportation de capital sous toutes ses formes.

Par exportation de capital nous entendons l'exportation de valeur destinée à produire de la plus-value à l'étranger. En quoi il est essentiel que la plus-value reste à la disposition du capital du pays d'origine. Si par exemple un capitaliste allemand émigre au Canada avec son capital, qu'il met en valeur dans ce

pays et ne revient plus en Allemagne, il en résulte une perte pour le capital allemand, une dénationalisation du capital : il ne s'agit plus là d'une exportation de capital, mais d'un transfert du capital. Celui-ci constitue une perte pour le capital national et un accroissement du capital étranger. On ne peut parler d'exportation de capital que quand le capital travaillant à l'étranger reste à la disposition du pays d'origine et quand les capitalistes de la métropole peuvent disposer de la plus-value produite par ce capital. Il crée alors un poste dans la « balance des comptes », la plus-value venant accroître chaque année le revenu national.

La société par actions et l'organisation développée favorisent l'exportation de capital et en modifient le caractère dans la mesure où elles rendent possible l'émigration du capital, non accompagnée de l'entrepreneur, où la propriété reste par conséquent plus longtemps au pays exportateur et rend plus difficile la nationalisation du capital. Là où l'exportation de capital a pour but la production agricole, la nationalisation est plus rapide comme le montre l'exemple des Etats-Unis.

L'exportation de capital peut, du point de vue du pays exportateur, se faire sous deux formes : le capital émigre à l'étranger en tant que capital portant intérêt ou rapportant un profit. En tant que créateur de profit, il peut fonctionner comme capital-industriel, commercial ou bancaire. Du point de vue du pays où le capital est exporté, ce qui entre aussi en ligne de compte, c'est sur quelle partie de la plus-value l'intérêt est versé. L'intérêt à verser sur des lettres de change se trouvant à l'étranger signifie qu'une partie de la rente foncière part à l'étranger, et celui qui est à verser sur des obligations d'entreprises industrielles, qu'une partie du profit industriel part à l'étranger.

Avec l'évolution vers le capital financier en Europe, le capital européen émigre souvent déjà comme tel : une grande banque allemande fonde une succursale à l'étranger, celle-ci lance un emprunt, dont le produit est employé à l'établissement d'une installation électrique; celle-ci est confiée à la société de production de matériel électrique avec laquelle la banque est en liaison dans son pays d'origine. Ou le processus se simplifie encore. La succursale en question fonde à l'étranger une entreprise industrielle, émet les actions dans le pays d'origine et confie les fournitures aux entreprises avec lesquelles la banque principale est liée. Le processus s'accomplit à l'échelle la plus vaste dès que les emprunts des Etats étrangers sont employés à l'achat de fournitures industrielles. C'est l'union étroite du capital bancaire et du capital industriel qui favorise le développement des exportations de capital.

La condition de ces exportations de capital est la différence

des taux de profit : elles sont le moyen de l'égalisation des taux de profits nationaux. Le niveau du profit dépend de la composition organique du capital, par conséquent du niveau du développement capitaliste. Plus il est avancé, plus le taux de profit est bas. A cette cause générale qui entre moins ici en ligne de compte, étant donné qu'il s'agit de marchandises du marché mondial, dont le prix est déterminé par les méthodes de production les plus développées, s'en ajoutent d'autres, spéciales. En ce qui concerne d'abord le taux d'intérêt, celui-ci est beaucoup plus élevé dans les pays à faible développement capitaliste, sans organisation de crédit et bancaire, que dans les pays capitalistes avancés ; à quoi s'ajoute le fait que l'intérêt contient la plupart du temps encore des parties du salaire ou du bénéfice de l'entrepreneur. Le taux d'intérêt élevé est un stimulant direct à l'exportation de capital de prêt. Le bénéfice de l'entrepreneur est plus élevé parce que la main-d'œuvre est extrêmement bon marché et que sa qualité inférieure est compensée par une très longue durée du travail. Mais ensuite parce que la rente foncière est faible ou purement théorique, étant donné qu'il y a encore beaucoup de terres libres, soit naturellement, soit par suite de l'expropriation violente des indigènes, le bas prix de la terre diminue le coût de production. A cela s'ajoute l'accroissement du profit par les privilèges et les monopoles. S'il s'agit de produits dont le nouveau marché lui-même constituerait le débouché, des surprofits abondants sont réalisés, étant donné qu'ici les marchandises produites selon le mode capitaliste sont en concurrence avec des produits fabriqués sur la base artisanale.

Mais de quelque façon que se fasse l'exportation de capital, elle signifie toujours que la capacité d'absorption du marché étranger augmente. La barrière qui s'opposait à l'exportation de marchandises était la capacité d'absorption des marchés étrangers pour les produits industriels européens. Elle était limitée par la disposition d'excédents de leur production naturelle ou autre, dont la productivité ne pouvait être accrue rapidement et encore moins transformée en peu de temps en production pour le marché. Il est donc compréhensible que la production capitaliste anglaise, considérablement plus souple et plus capable d'expansion, suffit très rapidement aux besoins des nouveaux marchés et même les dépasse, ce qui se manifesta par voie de conséquence en tant que surproduction de l'industrie textile.

Mais, d'autre part, la capacité d'absorption de l'Angleterre pour les produits spécifiques des nouveaux marchés était limitée. Certes, considérée du point de vue purement quantitatif, elle était beaucoup plus grande que celle des marchés étrangers. Mais ce qui jouait ici un rôle décisif, c'était la qualité, la valeur

d'usage des produits que ces marchés pouvaient exporter en échange des marchandises anglaises. Dans la mesure où il s'agissait de produits de luxe, leur consommation en Angleterre était limitée. D'autre part, l'industrie textile cherchait à s'étendre d'une façon extrêmement rapide, mais l'exportation des produits textiles accrut considérablement l'importation des produits coloniaux, alors que la consommation de luxe ne s'étendait absolument pas dans les mêmes proportions. Bien au contraire, l'expansion rapide de l'industrie textile eut comme conséquence que le profit fut accumulé en proportions de plus en plus grandes, au lieu d'être consommé en produits de luxe. C'est pourquoi chaque ouverture de nouveaux marchés donne lieu à des crises en Angleterre, provoquées, d'une part, par la baisse des prix des produits textiles à l'étranger, et de l'autre, par la chute des prix des produits coloniaux dans la métropole.

Toutes les crises anglaises montrent l'importance de ces causes spécifiques de crise : il suffit de voir avec quel soin Tooke suit l'évolution des prix de tous les produits coloniaux et avec quelle régularité les crises industrielles d'autrefois sont accompagnées de l'effondrement complet de ces branches commerciales. Un changement n'apparut qu'avec le développement du système des transports modernes, qui rejette tout le poids sur l'industrie métallurgique, tandis que le commerce avec les nouveaux marchés se développe d'autant plus dans ce sens qu'il ne s'agit pas d'un simple commerce de marchandise, mais d'exportation de capital.

Déjà l'exportation du capital en tant que capital de prêt accroît à elle seule d'une façon considérable la capacité d'absorption des nouveaux marchés. En supposant qu'un nouveau marché soit en état d'exporter pour 1 million de livres de marchandises, sa capacité d'absorption dans un échange de marchandises — bien entendu, à valeurs égales — serait également de 1 million de livres. Mais si cette valeur est exportée dans le pays, non pas en tant que marchandises, mais en tant que capital de prêt, par exemple sous forme d'un emprunt d'Etat, la valeur de 1 million de livres dont le nouveau marché peut disposer grâce à l'exportation de son excédent, ne sert pas à un échange contre des marchandises, mais au versement des intérêts du capital prêté. On peut par conséquent exporter dans ce pays, non seulement une valeur de 1 million de livres, mais, disons, de 10 millions, si cette valeur y est envoyée en tant que capital et si l'intérêt est de 10 %, et de 20 millions si l'intérêt est ramené à 5 %. Cela montre en même temps la grande importance que la baisse du taux d'intérêt a pour la capacité d'extension du marché. La vive concurrence du capital de prêt étranger a pour effet de faire baisser rapidement le taux d'intérêt même

dans les pays retardataires et par là d'accroître à nouveau la possibilité de l'exportation de capital. Beaucoup plus important encore que l'exportation sous forme de capital de prêt est l'effet de l'exportation du capital industriel, et c'est ce qui explique pourquoi ce genre d'exportation se développe de plus en plus. Car le transfert de la production capitaliste sur le marché extérieur libère ce dernier des barrières de sa propre capacité de consommation. Le revenu de cette nouvelle production assure la mise en valeur du capital. Mais pour son écoulement le nouveau marché n'entre pas seul en ligne de compte. Au contraire, le capital, dans ces nouveaux territoires également, se tourne vers les branches de production dont l'écoulement est assuré sur le marché mondial. Le développement capitaliste en Afrique du Sud, par exemple, est complètement indépendant de la capacité d'absorption de ce pays, étant donné que la principale branche de production, l'exploitation des mines d'or, a une capacité d'écoulement quasi illimitée et que le développement capitaliste dans ce pays ne dépend que de la capacité d'extension de l'exploitation des mines et de l'existence d'une main-d'œuvre suffisante. De même l'exploitation des mines de cuivre est indépendante de la capacité de consommation de la colonie, tandis que les industries productrices de biens de consommation, qui doivent trouver leurs débouchés pour la majeure partie sur le nouveau marché lui-même, voient leur expansion très rapidement limitée par la capacité de consommation intérieure.

C'est ainsi que l'exportation de capital élargit les limites qu'impose la capacité de consommation du nouveau marché. Mais en même temps le transfert de méthodes de transport et de production capitalistes dans le pays étranger entraînent ici un développement économique rapide, la création d'un marché intérieur plus vaste par suite de la dissolution des rapports d'économie naturelle, l'extension de la production pour le marché et par là l'augmentation des produits qui sont exportés et par conséquent peuvent servir à de nouveaux versements d'intérêts du capital importé. Si la conquête de nouveaux marchés coloniaux signifiait autrefois avant tout la création de nouveaux moyens de consommation, les placements de capital se tournent aujourd'hui principalement vers des branches qui fournissent des matières premières pour l'industrie. En même temps, avec l'expansion de l'industrie indigène destinée à couvrir les besoins de l'exportation de capital, le capital exporté se tourne vers la production de matières premières pour les industries. Par là, les produits du capital exporté trouvent accueil dans le pays d'origine, et le cercle étroit dans lequel se mouvait la production en Angleterre s'élargit considérablement du fait de l'alimentation

réciproque de l'industrie indigène et de la production du capital exporté.

Mais nous savons que l'ouverture de nouveaux marchés est un élément important pour mettre fin à une dépression industrielle, prolonger la durée d'une période de prospérité et atténuer l'effet de la crise. L'exportation de capital précipite l'ouverture de marchés extérieurs et développe considérablement leurs forces productives. En même temps elle accroît la production dans le pays qui doit fournir les marchandises destinées à être envoyées en tant que capital à l'étranger. Elle devient ainsi un puissant stimulant de la production capitaliste qui, avec la généralisation de l'exportation de capital, entre dans une nouvelle phase de développement fougueux, pendant laquelle le cycle de prospérité et de dépression semble raccourci, la crise atténuée. L'accroissement rapide de la production entraîne également un accroissement de la demande de main-d'œuvre, qui favorise les syndicats : les tendances immanentes à la paupérisation qui caractérisent le capitalisme semblent surmontées dans les pays de développement capitaliste ancien. La montée rapide de la production empêche de prendre conscience des maux de la société capitaliste et crée une vision optimiste de ses capacités de vie.

L'ouverture plus ou moins rapide des colonies et de nouveaux marchés dépend maintenant essentiellement de leur aptitude à servir à des placements de capitaux. Celle-ci est d'autant plus grande que la colonie est plus riche en biens, dont la production selon les méthodes capitalistes et l'écoulement sur le marché mondial sont assurés, et qui sont importants pour l'industrie indigène. Mais la rapide expansion du capitalisme depuis 1895 a entraîné une hausse des prix avant tout des métaux et du coton, et par là fortement accru le désir d'ouvrir de nouvelles sources pour ces matières premières de la plus haute importance. C'est ainsi que le capital d'exportation cherche avant tout à s'investir dans les territoires qui sont capables de fournir ces produits et se tourne vers les secteurs, dont la production, minière surtout, peut être entreprise immédiatement selon des méthodes hautement capitalistes. Grâce à cette production s'accroît à nouveau l'excédent que la colonie peut exporter et par là est donnée la possibilité de nouveaux placements de capitaux. Ainsi l'allure de la transformation capitaliste des nouveaux marchés est extraordinairement accélérée ; l'obstacle ne consiste pas en pénurie de capital dans ces pays, auquel on remédie par l'importation de capital, mais plutôt en l'absence de main-d'œuvre « libre », c'est-à-dire salariée. La question ouvrière prend des formes aiguës et ne paraît pouvoir être résolue qu'à l'aide de moyens violents.

(traduction de M. Ollivier).

L'ÉVASION DES CAPITAUX EN 1968

jacques kahn

L'année 1969 s'est ouverte sur une situation de faiblesse du franc.

Certes, au 31 décembre 1968, notre pays disposait encore, apparemment, d'un volant non négligeable d'or ou de devises étrangères convertibles : les réserves publiques en or et devises s'élevaient à 20,73 milliards de francs selon les données rapides de la Banque de France ou à 18,55 milliards selon les statistiques plus minutieuses du Conseil national du Crédit. La première évaluation correspond à 4,18 milliards de dollars ; la seconde, à 3,78 milliards de dollars. Toutefois, plus de la moitié de ces sommes correspondait à des avances temporaires fournies par des organismes étrangers, susceptibles d'en exiger le remboursement à plus ou moins court terme.

Si l'on ajoute que le système monétaire international est lui-même, depuis plusieurs années, dans un état d'instabilité grave et si l'on tient compte qu'une réévaluation du deutschmark apparaissait comme assez probable, on comprend combien se révélait précaire la parité entre le franc français et les monnaies étrangères.

Un fait exceptionnel suffit à témoigner de cette incertitude pour ce qui touche à l'avenir de la monnaie : au cours du premier trimestre de 1969, les retraits de caisse d'épargne ont été plus importants que les nouveaux dépôts ; les retraits ont particulièrement affecté les livrets ordinaires (livrets A), qui sont ceux de la clientèle populaire. Jusque là, un tel phénomène n'avait jamais été constaté qu'en période de guerre ou de très graves difficultés économiques et sociales, ce qui n'était pas le cas au début de 1969. A ce moment, il ne pouvait refléter que la profondeur des inquiétudes à l'égard du pouvoir d'achat futur du franc : de nouveau, celui-ci était considéré comme une monnaie malade, aux lendemains incertains.

Effectivement, ce qui restait des réserves monétaires de la Banque de France (et par conséquent la possibilité de faire face aux échéances extérieures, donc de maintenir la parité du franc par rapport aux autres monnaies) dépendait des secours prêtés par l'étranger, situation qu'en d'autres temps le général de Gaulle et son Premier ministre, M. Pompidou, avaient flétrie en la présentant, non sans imprudence, comme appartenant à un triste passé.

Sur ce point, onze années de présidence gaulliste aboutissaient là où avait abouti la IV^e République. Le système instauré en 1958 et celui qui l'avait précédé se révèlent, effectivement, comme un passé qui se perpétue.

L'observateur qui en recherche les raisons fondamentales doit mettre en cause une identité profonde : le passif monétaire de 1969, comme celui de 1957-1958, est celui d'un régime avant tout voué à assurer la prédominance du grand capital privé.

Toutefois, sans perdre de vue cette cause essentielle, on s'efforcera ici, plus immédiatement, de décrire les mouvements financiers par lesquels s'est opérée l'hémorragie de devises.

On s'appuiera sur un document public : le rapport sur les Comptes de la nation de l'année 1968, édité en juin 1969 par l'Institut national de la Statistique (1).

DERRIERE LES « EVENEMENTS »

Il est courant d'entendre affirmer que les pertes de devises subies par la France en 1968 sont dues aux « événements de mai et juin ».

On pourrait remarquer que, même s'il existait entre ces deux séries de faits un rapport de cause à effet, la responsabilité fondamentale du pouvoir des monopoles, alors incarné par les hommes de l'oligarchie chargés des leviers de commande et notamment le général de Gaulle et M. Pompidou, Premier ministre, n'en serait pas atténuée pour autant. Le mouvement populaire de mai et juin 1968 est né des insupportables conséquences sociales de la politique menée depuis de nombreuses années, c'est-à-dire d'une politique qui était celle du pouvoir des monopoles et exprimait, non sans logique interne, les contraintes monopolistes, de plus en plus intolérables aux travailleurs et, plus généralement, à la nation.

Mais encore faut-il voir combien est trompeuse la propagande

1. « Collections de l'I.N.S.E.E. », série C : « Rapports sur les Comptes de la nation de l'année 1968 ».

officielle selon laquelle l'affaiblissement du franc serait dû aux « événements » de mai et juin.

Si l'on entend par là qu'en mai et juin, les plus gros détenteurs de capitaux liquides, spéculaient contre la monnaie, sans que le gouvernement s'y opposât sérieusement, tandis que les salariés, dont on se refusait encore à satisfaire les revendications, entretenaient scrupuleusement le matériel, veillaient sur les stocks et préparaient une reprise remarquable du travail, on décrit les faits réels. Il est aussi vrai qu'en juillet la même spéculation avait cours, tandis que les salariés, ayant obtenu de sérieux succès revendicatifs, relançaient l'économie à une allure exceptionnellement rapide et portaient la production à un niveau sans précédent. Ces faits permettent de mieux saisir pourquoi, en novembre 1968, notre pays allait connaître ce mouvement contradictoire, apparemment paradoxal : d'un côté, un essor effectif de l'industrie ; de l'autre côté, une accélération de l'évasion des capitaux liquides, dont les détenteurs spéculaient, cette fois, sur une éventuelle réévaluation du deutschmark.

Autrement dit, la dégradation de la position monétaire de la France résultait d'importants transferts spéculatifs de capitaux vers des devises étrangères, transferts qui pouvaient avoir des motivations multiples. Dans une certaine mesure, sans doute, pression cherchant à imposer une dévaluation du franc et à procurer ainsi à ses auteurs un bénéfice strictement spéculatif ; mais, dans une mesure beaucoup plus importante, opération de « couverture » visant à mettre d'importants avoirs à l'abri d'une éventuelle modification des parités de change, y compris en cas de réévaluation du deutschmark ; et aussi, fondamentalement, pression politique, en vue de créer un climat dans lequel viendraient à l'ordre du jour des mesures antipopulaires dites « d'austérité » et une revanche contre les succès revendicatifs des salariés. Quelles qu'en aient été les motivations, ces transferts de capitaux mettent en tout premier lieu en cause les responsabilités du gouvernement et du régime, puisque le problème est alors de savoir pourquoi le gouvernement n'a pas voulu les empêcher ou pourquoi la nature même du régime ne lui permettait pas de les empêcher.

Mais ce qu'entendent faire croire ceux qui rattachent les pertes de devises aux « événements » de mai et juin est tout différent. Ils essayent d'accréditer l'idée que les succès revendicatifs remportés par les salariés compromettaient la stabilité du franc et allaient déséquilibrer la balance des paiements extérieurs de la France.

Les Comptes de la nation permettent précisément de juger, chiffres en main, ce que vaut cette assertion.

RELANCE ECONOMIQUE

Ni l'arrêt de travail de mai ou mai-juin 1968, ni les relèvements de salaires et de crédits sociaux qui ont dû être alors accordés et qui prenaient leur plein effet en octobre 1968 n'étaient, par eux-mêmes, de nature à déséquilibrer durablement l'économie française.

De très nombreux exemples, et notamment celui des longues grèves de la sidérurgie aux Etats-Unis, ont montré qu'après la reprise du travail, lorsqu'ont été satisfaites les revendications des salariés, la production reprend à vive allure, rattrape le retard pris pendant la grève et atteint même, si l'appareil productif le permet, un niveau supérieur à celui qu'on avait connu avant la grève.

C'est effectivement ce qui s'est produit dans notre pays.

La situation était particulièrement favorable, car, ainsi que le reconnaît l'O.C.D.E. (2) dans son étude d'avril 1969 sur la France, les ressources du pays étaient sous-employées avant la grève.

L'O.C.D.E. constate : « La production a rapidement repris après les grèves et, dans les derniers mois de 1968, elle s'accroissait à une cadence très élevée. Dans l'industrie, les gains de productivité ont compensé une part importante des augmentations de salaires. Le chômage a commencé à se résorber. Le déficit de la balance des paiements courants a été maintenu dans des limites acceptables et la hausse des prix a été suffisamment contenue pour que son rythme demeure tolérable. »

De son côté, le rapport sur les Comptes de la nation note que, stimulée par l'accroissement de la consommation des ménages, l'expansion de la production industrielle a pu être rapide grâce à « une amélioration importante de la productivité du travail » et à « une meilleure utilisation des capacités de production » (3).

Cette situation explique qu'il aurait été possible de limiter les hausses de prix beaucoup plus étroitement que cela n'a été le cas. Selon les organisations syndicales, la montée du coût de la vie avait été de l'ordre de 6 à 7 % entre avril 1968 et mars 1969 et avait donc repris la moitié de l'augmentation moyenne de pouvoir d'achat obtenue en juin. Quoi qu'il en soit, le gouvernement indiquait que jusqu'au début de 1969 les hausses étaient restées dans les limites qu'il leur avait assignées d'avance et il serait plus exact de dire qu'il en portait la responsabilité principale.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que d'après les Comptes

2. O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) : organisme économique qui groupe les Etats-Unis, le Canada, l'Islande, le Japon et 10 pays d'Europe (Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie).

3. Rapport sur les Comptes de la nation de l'année 1968, chapitre premier, section III F.

de la nation comme aussi d'après les rapports présentés aux assemblées générales 1969 des actionnaires des principales firmes, la plupart des sociétés ont déclaré pour l'exercice 1968 des bénéfices supérieurs à ceux de 1967 ; ce qui s'explique à la fois par la réduction des coûts de production due à l'élévation de la productivité et à l'utilisation plus intensive des capacités de production (ce qui réduit la charge des amortissements par rapport au chiffre d'affaires), par la hausse des prix et aussi par les allègements fiscaux consentis aux grandes entreprises. Cette situation montre, d'ailleurs, qu'il aurait été possible d'exiger du grand capital une contribution à un meilleur équilibre des finances publiques et une plus grande stabilité des prix, ce qui n'a pas été fait.

En tout cas, du point de vue intérieur, à l'examen de ces données, on ne saurait soutenir que l'économie française ait été durablement perturbée ou gravement déséquilibrée par le mouvement revendicatif de mai et juin, ni par les relèvements de salaires. Bien au contraire, le succès des revendications sociales a exercé un heureux effet d'entraînement sur la production.

Bien qu'on ne doive pas perdre de vue ce fond favorable, le problème des finances extérieures doit, certes, être examiné séparément et sous des aspects différents. Là, il faut porter attention à ce que l'O.C.D.E. appelle « **la balance des paiements courants** », c'est-à-dire celle qui n'inclut pas les mouvements de capitaux.

LES PAIEMENTS COURANTS

La balance des paiements courants pouvait être influencée par les événements de 1968 de deux manières : soit qu'une hausse plus rapide des prix en France qu'à l'étranger eût risqué de réduire la capacité concurrentielle de nos marchandises et services ; soit que, momentanément, une croissance plus forte de la consommation et de la production elle-même dans notre pays que chez nos principaux partenaires eût pour effet de susciter davantage d'importations que d'exportations.

Sur le premier point, il y a lieu de remarquer que la montée des prix intérieurs a été sensiblement plus faible sur les produits industriels et les matières premières (donc sur les productions appelées à entrer en concurrence avec celles de l'étranger) que sur les services, tarifs publics et impôts (qui sont sans effet sur la balance commerciale). En outre, de nombreuses subventions indirectes (principalement par des crédits à taux privilégié et par des manipulations de taxes) permettaient aux

exportateurs de pratiquer, s'il en était besoin, des prix exempts de majoration. On peut d'ailleurs se demander si ces avantages accordés aux exportateurs ne concouraient pas, tout simplement, à permettre aux grandes firmes exportatrices d'éviter d'avoir à limiter leurs bénéfices sous l'effet de la concurrence internationale ; autrement dit, s'il ne s'en est pas dégagé une facilité pour exporter... des capitaux liquides, grâce à des marges bénéficiaires substantielles.

En toute hypothèse, les Comptes de la nation permettent d'apprécier quel a été l'impact des événements de 1968 sur la balance des paiements extérieurs courants de notre pays. Il a été relativement faible (4).

Notre tableau I retrace les « opérations sur biens et services » avec l'étranger en 1968 et les compare à celles de 1967. Il s'agit, d'une part, du commerce extérieur de marchandises et, d'autre part, de la balance entre les services rendus par des résidents français à des clients étrangers et les services rendus par des résidents étrangers à des clients français.

TABLEAU I
OPERATIONS SUR BIENS ET SERVICES
Unité : million de F.

		1967 (solde)	1968 (solde)	Variation 1968 par rapport à 1967
A	Exportations de marchandises (frêt et assurances compris).	50.599	56.866	+ 6.267
B	Importations de marchandises (frêts et assurances compris).	- 51.403	- 58.758	- 7.355
C	Solde des mouvements de marchandises (A + B)	- 804	- 1.892	- 1.088
D	Solde des échanges effectifs de services	+ 1.249	+ 1.136	- 113
E	Total des opérations sur biens et services (C + D) ..	+ 445	- 756	- 1.201

4. Rapport sur les Comptes de la nation de l'année 1968, annexe 4, point III A, tableaux 115 et 116. Dans la comptabilité nationale, ces tableaux, qui envisagent les flux de biens réels, sont de signe inverse des tableaux d'opérations financières, qui se placent au point de vue de la contrepartie monétaire, c'est-à-dire des flux de devises. Nous rétablissons ici comme négatif le déficit de la balance des paiements : en effet, notre souci est ici de déterminer les sources des sorties de devises.

Constatons d'abord que les échanges de marchandises laissent déjà une balance commerciale déficitaire avant 1968. En 1968, le déficit réel des exportations sur les importations a été de 1.892 millions de francs, soit seulement 1.088 millions d'aggravation par rapport à 1967.

On remarquera que les exportations ont augmenté d'une année à l'autre de 6.267 millions, ce qui dément l'assertion selon laquelle les marchandises françaises auraient perdu de leur compétitivité en 1968.

La croissance plus rapide des importations (augmentation de 7.355 millions d'une année à l'autre) s'explique largement par le rythme élevé de la production en France au cours du second semestre. Bien entendu, il est souhaitable d'améliorer la structure de notre commerce extérieur ; c'est une tâche de longue haleine, à laquelle, pensons-nous, des changements démocratiques fondamentaux dans l'économie française seraient les plus utiles ; mais en tout cas on ne saurait dire que les mouvements revendicatifs de 1968 puissent être accusés d'avoir **durablement** ou très fortement aggravé le déficit commercial de notre pays : la tendance au déficit était antérieure et tient, pour l'essentiel, à d'autres causes.

De son côté, la balance des échanges de services a été très peu affectée par les événements ; le gain qu'elle laisse n'est inférieur que de 113 millions à celui de l'année précédente. Elle reste substantiellement positive, puisqu'elle a rapporté en 1968 1.136 millions.

Finalement, la balance des opérations sur biens et services n'est déficitaire pour 1968 que de 756 millions, ce qui représente une différence de 1.201 millions avec celle de 1967 qui dégagait un bénéfice de 445 millions. On ne s'écarte donc pas énormément de l'équilibre.

D'autres opérations courantes, dites « de répartition », influent, elles aussi, sur la balance des paiements. Nous les avons groupées dans notre tableau II (5).

TABLEAU II
AUTRES OPERATIONS COURANTES AVEC L'ETRANGER (Solde)
Unité : million de F.

	1967	1968	Variation 1968 par rapport à 1967
Coopération internationale	- 709	- 698	+ 11
Autres dépenses publiques	- 558	- 969	- 411
Tourisme	- 27	- 642	- 615
Transferts de salaires	- 960	- 839	+ 121
Prestations sociales à des non-résidents	- 257	- 308	- 51
Brevets et redevances	- 284	- 396	- 112
Intérêts et dividendes	- 700	+ 750	+ 50
Autres opérations privées (assurances, etc.)	- 217	- 210	+ 7
Solde général	- 2.312	- 3.312	- 1.000

5. Elles figurent au tableau 110 du rapport sur les Comptes de la nation de l'année 1968, au sein de l'annexe A, point II A.

Si l'on peut, à la limite, rattacher partiellement l'évolution défavorable du tourisme aux événements de 1968 (encore que le solde déficitaire du tourisme eût déjà tendance à s'aggraver auparavant), il est évidemment bien difficile de leur imputer, si peu que ce soit, les 2.670 millions de déficit des autres opérations courantes : brevets et droits de licence (dont le solde déficitaire s'aggrave d'année en année), transferts de salaires, coopération internationale. Quant aux « autres dépenses publiques », l'essentiel de l'accroissement de leur déficit provient de ce que la France a pratiquement cessé en 1968 de recevoir des dollars pour le stationnement des troupes de l'O.T.A.N. On est assez loin des effets possibles de mai et juin...

Retenons en tout cas quelle a été l'ampleur réelle du déficit de la balance des paiements courants. C'est ce que résume notre tableau III, par report des soldes de nos tableaux I et II.

TABLEAU III
SOLDE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS
Unité : million de F.

	1967	1968	Variation 1968 par rapport à 1967
Solde des importations et exportations de marchandises	- 804	- 1.892	- 1.088
Solde des échanges effectifs de ser- vices	+ 1.249	+ 1.136	- 113
Solde des opérations dites « de ré- partition »	- 2.312	- 3.312	- 1.000
Solde général	- 1.867	- 4.068	- 2.201

PERTES DE DEVICES

Il ressort donc de cet examen que le déficit des opérations courantes avec l'étranger a coûté à la France 4.068 millions de devises : 756 millions au titre des opérations sur biens et services, 642 millions au titre du tourisme et 2.670 millions au titre des opérations diverses dites « de répartition », qui n'ont aucun rapport, même lointain, avec ce qu'on appelle communément les « événements » de 1968.

Au total, à peu de choses près, 4 milliards de francs.

Mais il ressort des Comptes de la nation eux-mêmes que notre pays a perdu en réalité beaucoup plus de devises. C'est ici que nous voyons apparaître l'effet des mouvements de capitaux. Leur influence a été d'une tout autre ampleur.

Assez discret sur le montant net des réserves publiques d'or et de devises, le rapport sur les Comptes de la nation (6) se borne

6. Tableau 20 du rapport sur les Comptes de la nation pour l'année 1968, au chapitre II, point II E.

à reproduire les données rapides publiées par la Banque de France.

A la fin de décembre 1968, selon ces données, les encaisses publiques d'or et devises convertibles étaient tombées à 20.734 millions de francs au lieu de 30.154 millions à la fin de 1967. La baisse brute est de 9.420 millions. Mais le même tableau précise qu'est inclus dans les réserves un montant de 4.369 millions, tiré en juin 1968 sur le Fonds Monétaire International et qui a compensé des sorties de devises. Les sorties de devises en 1968 ont donc atteint au moins, selon ce tableau partiel, 13.789 millions de francs.

En réalité, les sorties de devises ont atteint un montant beaucoup plus élevé, car elles ont été compensées par d'autres prêts consentis soit par le Fonds Monétaire International (et dont plusieurs ne figurent pas au tableau), soit directement par les banques étrangères (accords d'échanges de devises dits « swaps », qui ne sont retracés par aucune écriture publique et demeurant confidentiels).

Les comptes de la nation eux-mêmes signalent (7), par exemple, un prêt de 2.525 millions de francs en devises étrangères fournies par le Fonds Monétaire International mais classé comme produit d'une émission de bons du Trésor à long terme parce que des bons du Trésor français ont été remis au F.M.I. en gage.

Rien qu'avec ce prêt de 2.525 millions, qui est loin d'être le seul, on peut donc évaluer à plus de 16,3 milliards de francs les sorties de devises.

Il est vrai qu'en 1968 la France a cédé aux pays d'outre-mer 100 millions de devises et remboursé à l'étranger 470 millions de dette publique, ce qui réduit à quelque 15,7 milliards de francs les sorties de devises imputables aux autres opérations. C'est là un chiffre très inférieur à la réalité, mais en nous en tenant à ce minimum, il faut bien constater qu'une fois défalqués de ce montant 4 milliards de déficit des opérations courantes il reste quelque 11,7 milliards de pertes de devises qui ne peuvent se rattacher qu'au solde des mouvements de capitaux privés.

Or les mouvements de capitaux privés n'ont pas tous été à sens unique, du moins pour les mouvements de portefeuille, prêts à long terme et investissements directs.

Notre tableau IV indique, en effet, quel a été l'afflux de capitaux étrangers vers la France à ce titre.

7. Rapport sur les Comptes de la nation pour l'année 1968, tableau 118, annexe 4, point III B.

TABLEAU IV
 MOUVEMENTS DE CAPITAUX A LONG TERME
 DE L'ETRANGER VERS LA FRANCE
 Unité : million de F (8)

	1967	1968	Variation 1968 par rapport à 1967
Acquisition de titres français par des résidents étrangers	2.156	732	- 1.424
Prêts à long terme et investissements directs de l'étranger en France	869	403	- 466
Total	3.025	1.135	- 1.890

Si donc les apports de capitaux privés étrangers à long terme en France ont rapporté plus de 1,1 milliard de francs en devises et si le solde général des mouvements de capitaux privés entre la France et l'étranger a coûté à notre pays au minimum 11,7 milliards (somme certainement sous-estimée), les passages de capitaux de la France vers l'étranger en 1968 ont dû atteindre (et certainement dépasser) 12,8 milliards de francs.

L'EVASION DE CAPITAUX PRIVES

Effectivement, les comptes de la nation permettent déjà de retracer la sortie de 12,4 milliards de capitaux privés (9). On en trouve le résumé dans notre tableau V.

TABLEAU V
 MOUVEMENTS DE CAPITAUX VERS L'ETRANGER (signe -)
 Unité : million de F.

	1967	1968	Variation 1968 par rapport à 1967
Achats de titres étrangers par des résidents français	- 995	- 1.987	- 992
Prêts à long terme et investissements directs des firmes françaises vers l'étranger	- 1.923	- 1.283	+ 640
Capitaux à court terme (solde des mouvements dans les 2 sens)	- 2.147	- 1.235	+ 912
Réserves de change privées (solde dans les deux sens)	+ 1.674	- 1.881	- 3.555
« Ajustement »	+ 3.330	- 6.014	- 9.344
Total	- 61	- 12.400	- 12.339

Il ressort de ces données que les investissements privés français à long terme à l'étranger ont diminué de 640 millions, tandis que les achats de titres boursiers étrangers par des résidents français ont augmenté de 992 millions (en fait, les achats d'obligations étrangères ont augmenté de 135 millions et les

8. Rapport sur les Comptes de la nation de l'année 1968, tableau 118, annexe 4, point III B.

9. Rapport sur les Comptes de la nation de l'année 1968, tableaux 117 et 118, annexe 4, point III B.

achats d'actions étrangères ont augmenté de 857 millions, ce qui représente dans les deux cas un doublement).

Quant aux mouvements de capitaux liquides ou à court terme, ils sont passés d'un excédent net de 2.857 millions vers la France en 1967 à un déficit net de 11.987 millions pour la France en 1968, soit, au détriment de notre pays, **une aggravation de 14.844 millions des mouvements de capitaux à court terme ou liquides en 1968 par rapport à 1967.**

Telles sont les évaluations les plus modiques des évasions de capitaux...

OPERATIONS CLANDESTINES

Soulignons, une fois encore, que cette évaluation est certainement fort inférieure à la réalité. La ligne sur laquelle porte cette sous-évaluation est celle qui reçoit dans les Comptes de la nation (10) la très curieuse mention « Ajustement », que nous avons reproduite telle quelle.

La ligne « Ajustement » évalue par recouplement les mouvements qui n'ont fait l'objet de déclaration légale ou qui étaient dispensés de telles déclarations. Il s'agit ici des migrations clandestines de capitaux (pendant la période du contrôle des changes) et des fraudes sur les opérations monétaires liées au commerce extérieur. Leur montant net (leur solde) est décelé globalement, en faisant la différence entre le montant des opérations enregistrées dans les autres rubriques et le montant de la variation totale des réserves de devises de la Banque de France : la variation globale des réserves constitue en effet la contrepartie de toutes les opérations, qu'elles soient connues ou clandestines. La ligne « Ajustement » ne donne donc une évaluation correcte des opérations non déclarées que dans la mesure où la variation des réserves publiques de change est, elle-même, fidèlement retracée. Or nous avons vu que d'importants soutiens étrangers accordés en 1968 à la Banque de France (notamment des prêts de devises) ne figurent pas comme apport de devises. En contrepartie, donc, les sorties clandestines de capitaux privés, qui devraient être retracées à la ligne « Ajustement », sont sous-estimées d'autant.

QUI A SPECULÉ ?

On vient de voir que l'évasion de capitaux a coûté en devises à la France, en 1968, au minimum **neuf fois plus cher** que l'ensemble du déficit des opérations sur biens et services et sur tourisme : 12,4 milliards d'exportations de capitaux pour 1,4 milliard de déficit sur biens, services et tourisme.

10. Rapport sur les Comptes de la nation de l'année 1968, tableau 117.

On vient de voir aussi que l'aggravation du déficit de la balance des paiements due aux mouvements de capitaux à court terme ou liquides, par rapport à 1967, a été de 14,8 milliards au minimum, tandis qu'elle n'a été que de 1,8 milliard d'une année à l'autre au titre des opérations sur biens, services et tourisme.

Reste à préciser quels ont été les opérateurs et comment ils ont été aidés à opérer.

Sur le premier point, deux citations sont significatives.

Le 14 janvier 1969, M. Bolger, directeur général honoraire du service des études et des services étrangers de la Banque de France, écrivait (11) : « **Les opérateurs sont les grandes banques, agissant pour leur propre compte ou pour celui de leurs clients de premier ordre, c'est-à-dire les principales entreprises des divers pays [...].** »

En juin 1969, dans une déclaration à l'hebdomadaire boursier « **l'Opinion** », M. Pompidou précisait que le franc français, qui n'a jamais été, à la différence de la livre ou du dollar, une monnaie internationale, « **est pour l'essentiel entre les mains de résidents français** ».

L'évasion de capitaux sur une grande échelle, qui est à la source des difficultés graves du franc en 1968-1969, est donc pour l'essentiel le fait des plus puissants capitalistes français, par l'entremise des grandes banques.

On notera que le contrôle des changes n'a été mis en vigueur à la fin de mai 1968 qu'assez tardivement, qu'il a été levé dès septembre 1968 et qu'il était, entre temps, si lâche qu'il s'est révélé, selon les meilleurs connaisseurs, une « passoire ». Toutefois, le contrôle plus strict établi à partir de la fin de novembre 1968, s'il a été un peu plus efficace, n'a pas empêché totalement l'hémorragie de capitaux, qui a pu continuer au début de 1969, notamment lors du nouvel accès de spéculation sur le deutchmark. Il y a lieu à ce sujet de réfléchir au fait que les très grandes firmes, dont les opérations courantes s'effectuent de plus en plus à l'étranger ou avec l'étranger, sont en mesure d'opérer des mouvements constants de devises qu'il leur suffit de gonfler (dans un sens) ou restreindre (dans le sens opposé) quelque peu pour aboutir à déplacer d'une devise à l'autre des capitaux liquides. L'affaiblissement des réserves publiques qui en résulte peut, cumulé, porter au pays un préjudice considérable, surtout dans une période difficile.

QUI A FINANCÉ ?

Mais il y a plus accablant. C'est que la spéculation de 1968 a été alimentée par les crédits qu'ont ouverts aux grandes firmes **les banques et le gouvernement lui-même.**

11. « Le Monde », 14 janvier 1969. Cité dans l'article de Luc Embrun et François Thierry sur la spéculation, « Economie et Politique », n° 179, juin 1969.

Le rapport sur les Comptes de la nation, dans son tableau résumé des opérations financières et dans les points III A 2, III B 1/2 et III B 2 de son chapitre II (« Les équilibres annuels ») ne laisse aucun doute à ce sujet.

Les crédits à court terme ont connu « **une progression exceptionnelle** » de juillet à novembre 1968, donc à la veille de la grande poussée de spéculation contre le franc et sur le deutschmark. Pour l'ensemble de l'année, leur croissance a atteint 35,2 %, alors qu'ils avaient régressé de 21,8 % en 1967. Les « entreprises » (on a vu qu'il faut lire avant tout : les trusts) ont reçu en 1968 23,7 milliards de crédit à court terme (sur 50,1 milliards de crédits qu'elles ont absorbés au total), dont 13 milliards fournis par la Banque de France, 7,5 par les autres banques et 2 par le Trésor public lui-même. Les crédits à court terme ont gonflé la trésorerie des principaux groupes privés, ce qui les mettait en mesure de spéculer d'autant plus intensément.

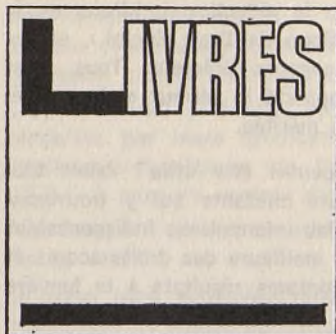
L'Etat a emprunté pour les besoins de sa trésorerie 5,1 milliards (au lieu de 2,1 milliards en 1967), mais il s'est empressé de fournir aux entreprises, tant en prêts à long terme qu'à court terme, environ 9 milliards, au lieu de 2,2 en 1967.

A ce sujet, l'étude d'avril 1969 de l'O.C.D.E., pourtant diplomatiquement mesurée, écrit : « **A vrai dire, la forte expansion du crédit bancaire qui eut lieu à la fin de l'automne, et qui coïncida avec de grosses sorties de capitaux, incite à penser que le degré d'aisance maintenu fut excessif, au point d'appeler manifestement un réaménagement de la politique suivie en la matière.** »

Ainsi, ce sont les milliards obligeamment mis à la disposition des (plus grosses) entreprises qui ont nourri la spéculation.

A cet effet, sous l'autorité du gouvernement, le système bancaire s'est livré à une dangereuse inflation. En effet, les moyens de paiement délivrés à l'économie par la Banque de France (8,1 milliards) et par les autres banques (14,4 milliards) ont été fournis à 70,6 % par un simple jeu d'écritures (« émission scripturale »), qui a gonflé sans aucune contrepartie réelle la circulation monétaire de près de 10 milliards.

Bien entendu, dans la mesure où les moyens de paiement ainsi émis ont servi à la spéculation, c'est-à-dire à des transferts en devises étrangères, ils ont fait retour, en tant que francs, à la Banque de France et cessé de gonfler la circulation intérieure ; l'effet inflationniste s'est trouvé réduit d'autant. Mais, en parcourant ce circuit, ces moyens de paiement ont fourni aux grands spéculateurs le volant de trésorerie nécessaire pour vider de leurs précieuses devises fortes les réserves publiques...



LE BILAN SOCIAL DE L'ANNEE 1968

Revue pratique de Droit social, numéro spécial, 1969.

« Le bilan exceptionnel d'une année exceptionnelle » : ce titre de l'introduction du numéro spécial de la « Revue pratique du droit social » parle de lui-même. La préface rédigée pour cet ouvrage collectif par Henri Krasucki — que nous publions intégralement — en souligne toute l'importance et l'intérêt.

Qu'est-ce que la grève de mai-juin 1968 a rapporté aux 9 millions de travailleurs qui l'ont faite ?

On en connaît, sur le plan général, les grandes lignes, les principales rubriques ; chacun dans sa branche particulière ou son entreprise en connaît aussi les résultats spécifiques ; en outre, la signification plus profonde, du point de vue du rapport des forces dans la lutte sociale et politique a déjà été mise en lumière.

Mais une étude d'ensemble, qui soit à la fois globale et détaillée, qui regroupe aussi complètement que possible tous les principaux résultats, ceux qui ont une portée nationale, ceux qui concernent chaque branche, et ceux qui concernent les 1.000 entreprises les plus importantes, une étude qui représente non seulement une somme de ces résultats mais une analyse pratique, utilisable, cela n'existait pas.

C'est un travail immense et s'il ne représente pas la totalité des résultats divers, ce qui est impossible, il en donne l'idée la plus poussée qu'il se pouvait.

Il faut en remercier toute l'équipe de la rédaction juridique de la « Vie Ouvrière » et de la « Revue Pratique de Droit Social », et les militants qui lui ont apporté un concours précieux. Tous, sous la direction de Maurice Cohen, y ont apporté le sérieux et la compétence qui leur ont valu une réputation méritée.

A qui et à quoi un pareil ouvrage peut-il être utile ? Avant tout aux organisations syndicales et à leurs militants qui y trouveront outre une vue générale, des textes et des informations indispensables pour leur activité, pour l'application la meilleure des droits acquis et aussi des idées pour améliorer leurs propres résultats à la lumière de ce que d'autres ont obtenu.

Mais il sera utile également à tous ceux qui, au-delà du mouvement syndical, étudient la réalité économique et sociale, économistes et sociologues, juristes et historiens, universitaires, chercheurs et commentateurs : il deviendra pour eux une référence indispensable, telle qu'il n'en existe pas pour les résultats des grandes batailles sociales du passé, auxquelles mai-juin 1968 pourrait être comparé.

Bref, loin d'être une œuvre contemplative, cet ouvrage a un rôle éminemment actif, il contribue à la lutte des travailleurs, tant pour leur activité revendicative concrète, que pour les enseignements qui s'en dégagent, les réflexions qu'il inspire et l'idée qu'il donne de l'importance de ce mouvement exceptionnel et de l'étendue de ses résultats.

A lui seul, le fait qu'il faille un livre de près de 600 pages, sans discours inutiles, pour donner une idée valable du bilan concret de cette grève, ne manque pas d'éloquence !

Si loin que l'on remonte, combien de fois l'histoire pourtant mouvementée de la classe ouvrière a-t-elle donné matière, pour une seule bataille, à pareil bilan ?

On voudra bien, en regard, se souvenir qu'à l'époque une campagne curieusement orchestrée, tendait à présenter pour peu de chose ce qui était une victoire remarquable, dont les effets n'ont pas fini de se faire sentir. S'il fallait, déjà maintenant à un an d'intervalle, reproduire les commentaires de chacun, il en est dont la perspicacité n'apparaîtrait pas comme leur signe distinctif...

Qu'était la grève de mai-juin, pour les travailleurs ? Avant tout un mouvement revendicatif d'une puissance sans précédent pour régler des problèmes impérieux dont le patronat et le pouvoir refusaient depuis de longues années la discussion et la solution.

Les revendications en question faisaient l'objet depuis longtemps de luttes importantes, de plus en plus vigoureuses, étendues et unies. La montée du mécontentement et l'expérience de l'action

conduisaient, comme la C.G.T. l'avait publiquement souligné, à des affrontements d'envergure et d'ensemble. L'occasion en fut fournie par les événements du début de mai et la riposte massive à la répression brutale contre les étudiants.

Les travailleurs y avaient été préparés par leurs propres actions, conduites par leurs syndicats, par l'activité de la C.G.T. et par l'expérience fructueuse de l'unité d'action entre la C.G.T. et la C.F.D.T. à tous les niveaux depuis deux ans.

Pour tous, il s'agissait en premier lieu, de régler de nombreux comptes en retard.

La grève avait également une profonde signification politique. Un mouvement de masse de cette dimension a toujours nécessairement, une signification politique. Pour un grand nombre, sans doute le plus grand nombre des grévistes, elle traduisait non seulement la condamnation de la politique anti-sociale du pouvoir, mais une grande aspiration à un changement profond de toute la politique du pays. C'est ce qu'exprimaient les mots d'ordre « 10 ans ça suffit » et « gouvernement populaire ».

Si la gauche avait présenté alors une issue claire en constituant une alliance véritable, avec un programme commun de gouvernement sans équivoque, il était possible d'envisager un tel aboutissement. On sait que la C.G.T., avant même que s'engagent les négociations de Grenelle, avait multiplié les efforts dans ce sens et fait publiquement la proposition de réunir les partis de gauche et les centrales syndicales pour y parvenir. Le refus de la Fédération de la gauche, s'abritant derrière celui de la C.F.D.T. et de F.O. n'a pas permis d'y parvenir.

Dans ces conditions, faute d'une issue politique crédible, le bloc des grévistes, sans faille pour les revendications, n'existait pas sur le plan politique, tandis que les classes moyennes des villes et de la campagne manifestaient leur inquiétude et devenaient une proie facile pour le chantage au chaos auquel se livrait le pouvoir en exploitant sans aucune retenue les excès et les violences d'éléments provocateurs que seule en tant que centrale syndicale la C.G.T. combattait fermement.

Dès lors, la question essentielle pour la classe ouvrière — en évitant l'isolement et le piège grossier du pouvoir — était d'obtenir le maximum de satisfactions possible pour améliorer sa situation et renforcer sa position.

Elle l'a fait avec succès, sous la conduite de la C.G.T. qui a su prendre avec lucidité ses responsabilités en dépit des criaileries et des surenchères.

C'est le sens de Grenelle, qui a apporté une partie de la solution, mais incomplète et c'est le sens des accords qui l'ont prolongé et complété substantiellement.

Contrairement à ce que divers commentateurs s'obstinent à écrire, Grenelle qui comportait de toute façon des insuffisances qui ont justifié notre réserve, ne **pouvait pas** conclure la grève. Même meilleur, ce n'était qu'un cadre général qui devait nécessairement être complété et précisé dans chaque branche et dans les entreprises comme nous l'avons dit expressément à Grenelle. Il ne pouvait être question pour les travailleurs, pas plus que pour la C.G.T. que la grève cesse avant que ces discussions soient conclues. Il en fut ainsi en 1936, il ne pouvait en être autrement cette fois. Mais ceci pouvait être réglé en quelques jours.

C'est l'obstination et les manœuvres du gouvernement d'une part, et des organisations patronales de l'autre (notamment celle de la métallurgie) qui ont imposé la prolongation de la grève, parfois pendant plusieurs semaines encore, comme dans l'automobile pour aboutir aux résultats que l'on sait.

Par contre, la C.G.T. seule comme centrale, appelle clairement les travailleurs à se prononcer pour la reprise du travail, au fur et à mesure que ces discussions particulières aboutissaient à des résultats que l'on pouvait considérer comme convenables, et elle fut entendue.

L'importance des résultats acquis réside d'abord dans ce qu'ils ont apporté immédiatement aux travailleurs.

Ironiser sur les revendications « alimentaires », ou « quantitatives », ne peut être que le fait de ceux qui ignorent ce que représente l'amélioration du pouvoir d'achat, des conditions d'existence et de travail pour les salariés, dans leur vie difficile et celle de leurs familles. Cela n'a jamais été et ne sera jamais le fait de la C.G.T. qui considère que c'est le premier devoir d'une organisation syndicale de lutter pour ces objectifs.

Les chiffres sont arides, mais qu'on lise certains de ceux qui sont publiés dans cet ouvrage non pas en statisticiens mais en êtres de chair et de sang, en songeant aux changements qu'ils ont apportés dans la masse des foyers pauvres et modestes.

Mais leur signification va bien au-delà.

Les résultats de la grève ont porté un coup extrêmement sévère à la politique économique et sociale réactionnaire du gouvernement et du patronat.

Ces revendications si longtemps dénoncées comme catastrophiques, il était donc possible de les satisfaire !

La prétendue politique des revenus qui a volé en éclats n'était donc ni inévitable, ni invulnérable.

Les profits, pour lesquels on pleurait misère, pouvaient donc supporter que quelque chose leur soit prélevé sans pour autant, d'ailleurs, s'effondrer — comme en témoignent en général les bilans 1968 et

en particulier l'accès de franchise fugitive auquel une firme comme Saint-Gobain a été contrainte.

Il n'était pas vrai non plus, que l'élévation du niveau de vie mettait en péril l'économie : au contraire elle a permis une reprise économique et un certain recul du chômage, ce que nous avons toujours affirmé.

Quant aux difficultés monétaires, on sait qu'elles ont été provoquées artificiellement par une spéculation organisée et massive dont les travailleurs n'ont évidemment pas les moyens mais dont il n'est pas difficile d'identifier les auteurs.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, les libertés syndicales à l'entreprise, pour lesquelles la C.G.T. lutte depuis plus de 20 ans, permettent aux travailleurs de s'organiser dans de bien meilleures conditions et de construire des organisations solides, structurées, menant ouvertement leur activité et pouvant vivre plus normalement. Un an après mai-juin 1968, nous voyons la confirmation de notre appréciation de l'époque sur le sens général de cette bataille mémorable et victorieuse.

Elle indiquait l'échelle des affrontements auxquels conduit le capitalisme au point où il en est parvenu, alors que poussé par les exigences de la concentration il combine ses moyens avec ceux de l'Etat pour aggraver l'exploitation des travailleurs et l'étendre à de nouvelles couches de la population laborieuse.

De ce heurt — le premier de cette dimension et de cette période, qui en connaîtra d'autres, sous des formes diverses — la classe ouvrière est sortie plus forte, mieux organisée, plus consciente, plus confiante en elle-même.

Son poids a grandi dans la société. Il faut compter avec elle.

Ni le patronat, ni le gouvernement, pourtant désireux de revanche, ne peuvent ignorer ce fait et ils doivent plus ou moins en tenir compte. Sans renoncer à leur politique et à leurs buts, ils ne peuvent plus agir tout à fait comme avant.

Mais cela n'influe pas uniquement dans le domaine économique et social.

Cette évolution de la classe ouvrière en fait plus que jamais un pôle d'attraction pour tous ceux qui sont victimes de la même politique et ont intérêt à en changer.

Et ce fait est capital pour frayer, en dépit des obstacles et des aléas d'une lutte complexe, la voie aux changements plus fondamentaux qui sont vraiment à l'ordre du jour.

Mai-juin 1968 aura marqué un tournant. Au bilan social qui suit il y aura encore quelque chose à ajouter.

Mais à chaque jour suffit sa peine.

H. KRASUCKI.

« MEMOIRES »

Jacques Duclos

Editions Fayard.

A l'inverse de ce qu'on rencontre le plus souvent dans les ouvrages de ce genre, c'est à peine si, dans les « Mémoires » de Jacques Duclos, il est question de Jacques Duclos. D'autres peuvent essayer de nous faire pénétrer dans les dédales de leurs états d'âme, se prendre pour le reflet de l'univers : dans ce livre, le personnage principal n'est pas Jacques Duclos, mais la lutte de la classe ouvrière, à l'avant-garde du peuple de France, pour la construction d'une société nouvelle, plus démocratique, plus juste, plus humaine, socialiste.

Nous y améliorons, cependant, notre connaissance de celui qui, depuis cinquante ans, joue un rôle de premier plan dans cette lutte et dont l'action récente a forcé le respect des adversaires les plus tenaces.

L'image de lui que nous donne Jacques Duclos est celle d'un garçon, puis d'un jeune homme, puis d'un homme qui cherche, qui trouve et qui agit, d'un bon combattant au service d'une bonne cause.

Car, c'est bien dans le combat qu'il s'est formé, qu'il a pris ses grades. « Mes Universités », disait Gorki en parlant des quarante métiers de sa jeunesse. Pour Jacques Duclos — que la situation modeste de sa famille a conduit à gagner sa vie dès la fin de sa scolarité primaire — les « Universités », ce furent successivement le fournil d'une pâtisserie, les ateliers de l'Arsenal de Tarbes, les tranchées de Verdun et de Champagne, un camp de prisonniers de guerre, à nouveau la pâtisserie, et aussi cette 10^e section du Parti socialiste — devenue la section communiste du 10^e arrondissement — à laquelle le jeune ouvrier donne son adhésion le jour même où se termine ce congrès de Tours qui fonde le P.C.F.

Jacques Duclos avait pourtant rêvé d'un autre métier. A l'exemple de M. Mathe, son premier et unique maître d'école, il aurait aimé devenir instituteur public.

En fait, devenu un dirigeant politique, Jacques Duclos a été aussi un enseignant. Amené à faire des choix, un souci permanent l'anime : expliquer, expliquer encore, expliquer toujours. Plus que des « mémoires » proprement dits, l'ouvrage qu'il nous donne est un cours d'his-

toire sociale et politique, où sont évoqués tous les grands événements nationaux et internationaux dont il a été un témoin puis un participant particulièrement actif — de l'affaire Dreyfus aux luttes contre le fascisme, de la première guerre mondiale aux combats pour la paix de l'entre-deux-guerres, des luttes paysannes de 1907 aux succès et aux difficultés du Front Populaire.

Didactique, le style ne l'est pas moins que la pensée. Pas de fioritures, directement le détail significatif, la touche brève qui décrit mieux qu'un long développement.

S'agit-il du village natal ? « Un village sans histoire, peuplé de paysans... Le signe de la richesse résidait dans l'importance de la ferme et dans le « luxe » de la voiture à chevaux qu'on sortait, les jours de marché, pour aller à la ville voisine. »

La vie quotidienne d'une famille très modeste ? « Mes parents n'étaient pas riches, aussi fallait-il regarder à la dépense... En guise de confiture on faisait du raisiné que j'aimais beaucoup et le « quatre heures » consistait en un quignon de pain frotté à l'ail et saupoudré de gros sel... Lorsque les vêtements devenaient trop petits pour mon frère, j'en « héritais » et je n'étais pas content d'être ainsi réduit à ne jamais avoir de vêtements achetés pour moi. »

Écoutons-le encore raconter comment, en 1936, devenu vice-président de la Chambre des Députés, il dut se plier au protocole désuet en usage au Palais-Bourbon et à l'Élysée : « Après mon élection à la vice-présidence.. je perçus une indemnité destinée à l'achat d'un habit, de souliers vernis et d'un chapeau haut-de-forme, puisque cet accoutrement était de rigueur pour présider les séances. Je trouvais tout cela ridicule, mais il ne fallait pas transformer une question vestimentaire de bien médiocre importance, en problème politique...

Un problème vestimentaire se posa aussi à la fin de l'année 1936, lorsque le Bureau de la Chambre des Députés dut, selon la tradition, se rendre en corps à l'Élysée pour souhaiter une bonne année au Président de la République Albert Lebrun. Il fallait se rendre à l'Élysée en redingote, pantalon rayé et haut-de-forme. Et comme Arthur Ramette et moi-même n'avions pas de tels vêtements, nous allâmes les louer dans une boutique spécialisée située près du boulevard Saint-Germain, ce qui nous donna l'occasion de rire un bon coup en disant plus de mal que de bien de ces traditions bien désuètes. »

Penché sur le passé, Jacques Duclos nous fait constamment penser au présent. Ainsi à propos des manœuvres des adversaires de l'unité : « Le frossardiste Rivière donnait l'impression de ne vouloir s'engager dans une discussion sur l'unité organique qu'avec l'arrière-pensée de porter des coups à l'unité d'action... »

A l'opposé du « crétinisme » parlementaire et ministériel, Jacques Duclos établit que rien ne peut être fait sans l'intervention active

des forces populaires. En 1936, il avait participé aux travaux de la Commission de la réforme fiscale.

« Le souvenir que j'ai gardé du travail de cette commission m'amène à penser que pour faire du neuf dans un tel domaine, il y a beaucoup de résistances à vaincre, beaucoup de conceptions technocratiques à briser. Et un ministre des Finances isolé dans son palais de la rue de Rivoli, même s'il était acquis au principe de certains changements nécessaires, ne pourrait imposer sa volonté qu'avec le concours de pressions extérieures venant du peuple. »

Le tome I des « Mémoires », et plus encore le tome II, comportant de longues citations des innombrables rapports, articles de presse, discours écrits ou prononcés par Jacques Duclos au cours de sa vie militante. Leur reproduction permettra à l'historien d'y puiser des témoignages précieux.

Tels quels, les « Mémoires » de Jacques Duclos ont leur place dans toute bibliothèque sérieuse. Le militant, l'historien, l'enseignant s'y reporteront toujours avec fruit. Merci, Jacques Duclos.

Roger BIARD.

MARXISME ET THEORIE DE LA PERSONNALITE

Lucien Sève

Editions Sociales, 1969.

Ce livre expose à un niveau fondamental la conception marxiste de l'homme dans son ensemble et de l'individu concret en particulier : Lucien Sève propose une réponse synthétique à l'interrogation anthropologique, une esquisse de théorie cohérente de la personnalité. C'est dire tout à la fois l'importance de son ouvrage et son intérêt tout particulier pour les lecteurs d'« Economie et Politique ». Le passage que nous publions ici sur le problème des besoins (1) suggère, dans sa brièveté même, la rigueur et la richesse d'une recherche théorique directement reliée au matérialisme historique et au socialisme scientifique, c'est-à-dire accordée aux tâches de notre temps.

«...Dans les conceptions jusqu'à nos jours les plus classiques du besoin et de la motivation, tout repose sur le schéma **homéostatique** : à la tension du besoin ou du désir répond l'activité dont le résultat est la réduction de la tension et par, conséquent le retour à un nouvel équilibre, c'est-à-dire au repos. Dans ces conditions, c'est tout le développement de l'activité et le progrès de la personnalité qui se trouve théoriquement inconcevable, à moins qu'on n'invente un « besoin d'autodépassement » propre à « l'homme » — l'homme de l'humanisme spéculatif — dont la tension ne serait réduite que par le progrès, ce qui revient à se cacher le caractère irrésolu du problème en l'enveloppant dans le vocabulaire de la conception même qui empêche de le résoudre. Or une réflexion non prévenue sur la biographie montre au contraire d'emblée le caractère primordial du développement, au point que, par un renversement lui-même cohérent avec tous les autres, c'est le fait néanmoins fréquent de la stagnation qui exige le plus d'explications. Le problème est donc de comprendre directement à partir de l'activité humaine développée, et non pas en substantialisant une solution imaginaire dans un « besoin ou une « motivation » spécifiques, la logique de la reproduction simple et de la reproduction élargie non seulement des actes, mais des besoins eux-mêmes. Or sur ce point nous pouvons nous appuyer sur des analyses extraordinairement pénétrantes de Marx relatives à une réalité dont l'importance dans la vie humaine

1. Cf. à ce sujet le numéro spécial d'« Economie et Politique » : « Pouvoir d'achat, niveau de vie, besoins », d'avril-mai-juin 1967 (n° 163-164-165).

réelle est éclatante, mais dont la psychologie de la personnalité existante n'a jusqu'ici nul souci : l'argent. Dans les **Grundrisse** en particulier, Marx étudie ce que les Anciens nommaient **auri sacra fames**, l'inférieure soif de l'or. Il écrit : « Avant d'être transposée en valeur d'échange, chaque forme de richesse naturelle implique un rapport essentiel entre l'individu et l'objet : l'individu s'objective dans la chose, et la possession de celle-ci représente à son tour un certain développement de son individualité (s'il est riche en moutons, l'individu devient pasteur, s'il est riche en céréales il devient agriculteur, etc.). L'argent, en revanche, devient sujet de la richesse générale à l'issue de la circulation : en tant que **résultat social**, il représente uniquement ce qui est général, il n'implique donc aucun rapport individuel avec son propriétaire; sa possession ne développe aucune qualité essentielle de son individualité, car cette possession porte sur un objet dépourvu de toute individualité; en effet, ce rapport social existe en tant qu'objet tangible et extérieur que l'on peut acquérir machinalement et perdre de même. Son rapport avec l'individu est donc purement fortuit. Bref, ce rapport n'est pas lié à la personne mais à une chose inerte, et celle-ci investit l'individu de la domination générale sur la société et le monde des jouissances, des travaux, etc. C'est comme si la découverte d'une pierre me procurait, indépendamment de ma personne, la maîtrise de toutes les sciences. La possession de l'argent me met en relation avec la richesse (sociale), comme la pierre philosophale avec toutes les connaissances. L'argent n'est donc pas un objet du désir d'enrichissement, c'est son objet même. C'est essentiellement **l'auri sacra fames**. La passion des richesses est autre chose que la soif instinctive de richesses particulières, telles les habits, les armes, les bijoux, les femmes, le vin; elle n'est possible que si la richesse générale, en tant que telle, s'individualise dans un objet particulier, bref si l'argent existe sous sa troisième forme. L'argent n'est donc pas seulement l'objet, mais encore la source de la soif de s'enrichir. Le goût de la possession peut exister sans l'argent; la soif de s'enrichir est le produit d'un développement social déterminé, elle n'est pas **naturelle**, mais historique (1) ».

Et Marx montre l'effet révolutionnaire de l'argent à la fois sur le développement des forces productives et sur le développement de l'individualité : « Dans sa course éperdue à la forme générale de la richesse, le capital pousse le travail au-delà des limites de ses besoins naturels et crée de la sorte les éléments matériels pour le développement d'une individualité riche, aussi universelle dans sa production que dans sa consommation, et dont le travail n'apparaît plus comme travail, mais comme plein développement de l'activité : sous sa forme immédiate, la nécessité naturelle y a disparu, parce qu'à la place du besoin naturel a surgi le besoin produit historiquement. C'est pourquoi le **capital est productif**, autrement dit un **rapport essentiel au développement des forces productives sociales**. Mais

1. « Fondements », I, pp. 162-163.

il cesse de l'être à partir du moment où le développement de ces forces productives trouve une barrière dans le capital lui-même » (1).

« L'individu qui crée du superflu parce qu'il a satisfait ses besoins élémentaires ne correspond pas au mécanisme du développement social. L'histoire montre bien plutôt qu'un individu (ou une classe d'individus) est forcé de travailler au-delà de son strict besoin vital, parce que le surtravail se manifeste de l'autre côté, comme non-travail et surabondance de richesses. La richesse ne se développe qu'au milieu de ces contradictions : virtuellement, son développement crée la possibilité d'abolir ces contradictions » (2).

De telles analyses, qui nous en apprennent plus sur la personnalité réelle qu'une bibliothèque entière de littérature biotypologique, donnent immensément à réfléchir sur la source profonde des motivations de l'activité développée. La soif de s'enrichir, qui au sens naïf du terme est un « besoin » humain exceptionnellement important, n'est à aucun degré un **besoin originaire** mais bien un **effet structurel** exercé à partir des rapports sociaux sur la production et la reproduction de l'activité et des besoins. Ce n'est pas un nouveau besoin, issu on ne sait d'où, le « besoin de s'enrichir », qui porte l'individu à rechercher l'argent, c'est au contraire l'argent, c'est-à-dire un rapport social conférant à l'activité humaine un pouvoir abstrait, donc intrinsèquement illimité, d'essence non psychique, qui est la source du besoin de s'enrichir, lequel est d'ailleurs moins un besoin venant s'ajouter aux autres qu'une forme plus générale dans laquelle les besoins préexistants viennent cristalliser : à la forme abstraite du travail vient ici correspondre la forme abstraite du besoin, et ni l'une ni l'autre ne relèvent de la physiologie. On voit très bien ici que l'excentration sociale n'est pas seulement un caractère des besoins humains, mais plus fondamentalement le **secret** de tous les autres caractères, comme elle est le secret de l'essence humaine en général. Du point de vue le plus élevé, la reproduction élargie de l'activité et des besoins humains est le résultat du fait primordial que l'essence humaine réelle ne consiste pas en un patrimoine biologique interne de traits psychiques héréditaires, ayant donc dès le départ la forme psychologique et la mesure de l'individualité, mais un patrimoine social externe susceptible de croissance historique illimitée, et qui dépasse donc de plus en plus les possibilités d'assimilation directe de l'individu isolé.

Il en résulte que, virtuellement et par position, le processus d'assimilation individuelle du patrimoine humain est **intrinsèquement inépuisable**, même d'autant plus inépuisable qu'il est plus avancé, puisque son avancement signifie en somme une multiplication des capacités et une diversification des besoins, donc une extension des fronts sur lesquels l'individu se trouve face à l'immensité du patrimoine humain. En ce sens, la tendance à la reproduction élargie, pour être comprise, ne suppose aucun **besoin particulier**, elle est

1. « Fondements », I, pp. 273-274.

2. « Fondements », I, p. 357, note.

l'expression immédiate des **rapports généraux** entre l'homme individuel et l'homme social, entre l'individu et son essence. Alors que chez les animaux l'intériorité des incitations à base biologique implique la dominance d'une homéostasie du comportement, le patrimoine héréditaire définissant d'avance les limites des capacités individuelles, l'extériorité sociale et la cumulation illimitée du patrimoine humain, le mode de rapports totalement neufs qui en résultent entre l'individu et l'espèce refoulent l'homéostasie de l'activité et de la motivation au rang de **point de départ ontogénique**, d'ailleurs tôt recouvert par les effets de la maturation et de l'apprentissage simple et surtout dissous peu à peu par le passage au stade de la personnalité développée.

Cependant, tant que les forces monétaires n'ont pas atteint un développement universel et que les rapports sociaux de possession sont encore essentiellement des rapports concrets, l'extériorité sociale du patrimoine humain n'exerce que très difficilement ses effets : la capacité d'appropriation de l'individu reste étroitement marquée en général par les limites de l'activité et des besoins concrets, et une pseudo-homéostasie de ce mode de personnalité vient masquer les effets virtuellement révolutionnaires de l'excentration sociale de ses bases. A ce stade, l'homme semble bien n'être pas autre chose qu'un **animal social**. Le rôle de l'argent, et plus largement des rapports capitalistes, admirablement dégagé par les analyses de Marx citées plus haut, est précisément d'avoir désintégré ces rapports de subordination étroite des individus à l'égard de leurs rapports concrets avec les choses et avec les hommes, **donc en même temps avec eux-mêmes**, et d'abord avec leurs besoins immédiats. Ainsi apparaît la possibilité historique objective non pas, cela va de soi, d'individus capables d'assimiler la **totalité** du patrimoine social, qui les dépasse immensément et de plus en plus — une telle possibilité est à jamais exclue pour l'humanité — mais bien d'hommes émancipés de toute **limitation particulière** autre que la forme de l'individualité elle-même et les bornes du patrimoine social à cette époque et en ce sens, **intégralement développés**. Mais si le capitalisme crée les conditions historiques objectives de cette réalisation intégrale de l'essence humaine par les individus, il en est en même temps le pire ennemi dans la mesure où il n'assure le développement de toutes les forces productives et de toutes les richesses sociales, la dissolution de tous les liens particuliers, qu'à travers l'aliénation et le dépouillement les plus profonds de la grande majorité des individus, leur subordination radicale au processus social de création des richesses, lui-même soumis aux intérêts d'une classe sociale de plus en plus parasitaire. Dans un tel système, la séparation entre le **travail** et la **jouissance** est poussée, dans tous les sens, jusqu'à un point extrême.

Ne pouvant être une manifestation de soi le travail apparaît

essentiellement comme **moyen** pour la simple reproduction de la force de travail, couramment identifiée à la « satisfaction des besoins », et comme cette reproduction parvient difficilement dans le capitalisme à être autre chose qu'une reproduction simple, voire une reproduction simple de plus en plus malaisée, l'illusion s'établit que les besoins organiques les plus élémentaires sont en général **la base absolue de toute activité humaine**. En d'autres termes le

P

— (1) des activités les plus diverses, dont le produit abstrait est

B

bloqué par les rapports capitalistes au niveau le plus bas, ne représente plus pour les individus une incitation suffisante à l'activité correspondante, et les besoins sous-jacents eux-mêmes, loin de se développer, s'atrophient. C'est pourquoi sans jouer sur les mots, on peut dire que le capitalisme est profondément **bestial**, en maintenant des masses d'individus, au seuil même de l'homini-sation intégrale dont il crée les prémisses, dans les conditions de l'animal, pour qui n'existe pas la richesse inépuisable du patrimoine social. On comprend que le complément idéologique le plus naturel du capitalisme soit une forme vulgaire de matérialisme biologique, à laquelle les utopies spiritualistes viennent ajouter, par une contradiction innocente la touche nécessaire d'alibi et de protestation illusoire. Seul le marxisme donne à l'homme sa vraie dimension et ses perspectives d'épanouissement illimité, en ramenant la base biologique du besoin à son rôle effectif de point de départ génétique et de condition de possibilité, et en révélant dans l'homini-sation, c'est-à-dire la socialisation et la personnalisation entrelacées, à la fois ce que généralise et ce que freine le capitalisme, et ce qui annonce nécessairement une phase supérieure du développement historique, c'est-à-dire du développement des individus humains ».

P

1. Le rapport — (c'est-
B

à-dire du produit psychologique multiforme d'un acte aux besoins auxquels il répond) a été proposé plus haut par l'auteur comme approche rigoureuse de l'incitation à agir comme expression théorique du dynamisme de la personnalité.

SYNDICAT ET LUTTES DE CLASSES **(Questions d'Aujourd'hui)**

Henri Krasucki

Secrétaire de la C.G.T.

Editions Sociales (1)

L'idée que la « société est mal faite » et qu'il faut chercher les moyens de la transformer, c'est-à-dire en réalité, la mise en cause du régime capitaliste, est à l'ordre du jour de la réflexion de millions de travailleurs, mais aussi d'autres catégories de la population, notamment dans les milieux intellectuels. La jeunesse travailleuse et une partie importante de la jeunesse estudiantine s'interrogent passionnément à ce sujet.

Les problèmes vastes et inéluctables posés à la société par les temps modernes et les grandes luttes sociales qui en résultent (et dont la grève de mai-juin 1968 a fait apparaître la dimension) mettent en avant avec une force nouvelle des questions proprement **fondamentales**.

De divers côtés, avec des intentions variées, on parle de révolution, de socialisme et l'on avance toutes sortes de remèdes.

En une suite de textes simples et directs à l'intention d'un large public, l'auteur répond aux principales questions qui sont au centre des débats actuels. Il montre en quoi consiste la lutte des classes, ses causes, ses fins, ses conditions actuelles dans un pays comme la France, au deuxième tiers du XX^e siècle. Il y traite du rôle de la classe ouvrière, de ses alliances et de la place qu'occupent dans ce combat les syndicats.

Les titres de ces textes disent assez leur intérêt.

- La lutte des classes : simples définitions.
- La participation : ni bique ni bouc ?
- Cogérer ? avec qui ?
- Auto-gérer ? Comment ?
- Le Pouvoir, qu'est-ce que c'est ?
- Le socialisme.
- « Pouvoir ouvrier » : seuls ?
- Ce que propose la C.G.T.
- Les « appareils ».
- La lutte de classe, ça s'apprend.
- La C.G.T. ? une organisation de masse, de classe, démocratique.

C'est dire l'actualité de ce livre et ce qu'il peut apporter à qui s'intéresse aux questions décisives de notre temps.

1. Un volume in-8° (format poche) de 128 pages, 3,10 F.

VATICAN II ET L'EVOLUTION DE L'EGLISE

La doctrine sociale du Concile

Antoine Casanova

Editions Sociales.

1. Une mince poignée d'évêques du Tiers-monde ne sont pas loin d'admettre le socialisme. Tel Maximos IV, prélat du Moyen-Orient, qui s'éleva contre l'anticommunisme et dénonça « l'exploitation de l'homme par l'homme ». Certains, ajouta-t-il, « voudraient que l'on parle de la nécessité de porter sa croix, de subir son sort avec résignation. Mais qui donc, en fait, porte la croix, plus que les masses laborieuses et misérables qui tentent de sortir de leur misère par le travail, la solidarité, voire même la socialisation » (D.C., 7 novembre 1965, col. 1875).

2. « Ce doute (des croyants sur la valeur morale de la propriété privée des moyens de production) n'est pas fondé. Le droit de propriété, même des biens de production, a valeur permanente pour cette raison qu'il est un droit naturel... » et aussi « l'Etat et les établissements de droit public ne doivent étendre leur domaine que dans les limites évidemment exigées pour des raisons de bien commun, nullement à seule fin de réduire, pire encore, de supprimer la propriété privée » (Jean XXIII, in *Mater et Magistra*, pp. 35 et 38). Même thèse in *Pacem in Terris*, notamment D.C. 21 avril 1963, col. 517).

3. Nous citons ici III, 71, 1, 2, 3 : « La pro-

Les contradictions discernées dans les textes sur la paix se retrouvent au niveau de la doctrine sociale du Concile dont les aspects positifs sont par contre bien plus considérablement réduits. Certes, il a fallu ici encore tenir compte des aspirations des peuples ; certains évêques surent en être les porte-parole énergiques (1). Aussi le schéma XIII évoque-t-il les grandes mutations sociales de notre temps (avant-propos et exposé préliminaire), les exigences des masses « à une vie pleine et libre digne de l'homme » (exposé préliminaire, paragraphe 9) et fait-il écho à quelques revendications parmi les plus urgentes. Avec bien des réserves, le droit de grève est reconnu comme un « moyen nécessaire bien qu'ultime » (paragraphe 68, alinéa 3) de défense des droits des travailleurs. Le texte proclame le droit éminent des pauvres à la vie qui « en cas d'extrême nécessité, ont le droit de se procurer l'indispensable à partir des richesses d'autrui » (III, 69, 1). C'est encore dans ce cadre que le Concile accepte de valider les réformes agraires pour le cas où « dans plusieurs régions économiquement moins développées, il existe des domaines ruraux étendus voire immenses, médiocrement cultivés ou gardés en réserve à des fins de spéculation, alors que la majorité de la population est dépourvue de terres » (III, 71, 6). Enfin au niveau des principes, *Gaudium et Spes* en sa version définitive, est moins catégorique que *Mater et Magistra* (2) ou que *Pacem in Terris* dans l'affirmation du caractère sacré de la propriété des moyens de production. Il est même déclaré que « quelles que soient les formes de la propriété les biens économiques ont pour destination universelle l'usage général des hommes (II, 69, 1).

Il reste qu'avec tout cela nous ne sortons pas du cadre des possibilités du capitalisme ou de sociétés de classes en général. Les formes de la propriété peuvent être diverses certes mais en aucun cas la propriété privée ne saurait être évincée sans retour. **En somme les formes de la propriété peuvent varier mais, en son essence, elle ne saurait être mise en question** (3). La destination universelle des biens se fait dans ce cadre (71,5). Certes le Concile rejette le capitalisme libéral (III, 65, 1) du siècle dernier mais c'est justement pour prôner des formes de coordination et de rapports entre les pouvoirs publics et la propriété privée qui sont typiques du fonctionnement du capitalisme parvenu au stade du capitalisme monopoliste d'Etat.

Dans ce cadre, le Concile condamne aussi bien le capitalisme de Manchester que la propriété collective des moyens de production : « Le seul développement économique ne peut être laissé au seul jeu quasi-automatique de l'activité économique des individus, ni à la seule puissance publique. Il faut donc dénoncer les erreurs aussi bien des doctrines qui s'opposent aux réformes indispensables, au nom d'une fausse conception de la liberté, que des doctrines qui sacrifient les droits fondamentaux des personnes et des groupes, à l'organisation collective de la production » (65-2). Les remèdes aux « conflits du travail dans l'entreprise » sont d'ailleurs cherchés du côté de l'association capital-travail : « Aussi en prenant en considération les fonctions des uns et des autres, propriétaires, employeurs, cadres, ouvriers, et en sauvegardant la nécessaire unité de direction, il faut déterminer au mieux la participation active de tous à la gestion des entreprises » (III, 18, 1 et 2). Doctrine qui est celle de l'épiscopat de l'Europe du Nord-Ouest (France, Belgique, etc.), que Paul VI a longuement développée dans ses propres écrits (4) ; avec elle, comme l'a écrit le pasteur G. Casalis dans sa belle étude, sur les trois derniers chapitres de *Gaudium et Spes* (et à laquelle on pourra se reporter pour une analyse perspicace des thèses conciliaires sur les questions économiques et politiques) c'est la propriété privée des moyens de production « qui est la base normale de la conception catholique de la société. »

priété et les autres formes de pouvoir privé sur les biens extérieurs contribuent à l'expression de la personne et lui donnent l'occasion d'exercer sa responsabilité dans la société et l'économie... La propriété privée ou un certain pouvoir sur les biens extérieurs assurent à chacun une zone indispensable d'autonomie personnelle et familiale. Il faut les regarder comme un prolongement de la liberté humaine. Enfin en stimulant l'exercice de la responsabilité, ils constituent l'une des conditions des libertés civiles. Les formes d'un tel pouvoir ou propriété sont aujourd'hui variées et leur diversité ne cesse de s'amplifier... ».

4. Sur la pensée sociale de Paul VI, cf. « La pauvreté au Concile », in *La Nouvelle Critique*, janvier 1965, pp. 167 à 172.

LA PLANIFICATION DANS LES PAYS D'ECONOMIE CAPITALISTE

J. P. Delilez

Mouton, Paris, 1968, 271 p.
(Comité International
pour la Documentation des Sciences Sociales,
« Confluence », XIV).

La nécessité de tirer, sinon des conclusions définitives, du moins de contribuer à l'élaboration théorique fondamentale en ce qui concerne les divers aspects de la régulation monopoliste et monopoliste d'Etat, n'est plus à démontrer. La définition d'une planification démocratique répondant aux aspirations des larges masses de travailleurs et de toutes les catégories anti-monopolistes passe par la critique théorique mais aussi pratique des « expériences » capitalistes et monopolistes de planification.

« La planification économique et sociale, nous dit l'auteur (pp. 29-30), dans une formule synthétique, constitue l'élaboration et l'exécution, sous la direction de centres de décision dominants (ou sujets économiques et politiques dominants) d'un ensemble de projets cohérents, se plaçant dans des limites de temps et d'espace définies, afin de corriger, de contrecarrer, d'orienter, de régler et de diriger les mécanismes économiques objectifs de l'économie globale par l'intermédiaire d'instruments relevant, en dernier ressort, et à des degrés variables, de ces centres de décision eux-mêmes. » Tout le problème est évidemment de savoir d'abord quels sont ces centres de décision dominants.

Devant l'ampleur de la documentation accumulée (une bibliographie commentée de 968 titres en plusieurs langues qui aurait gagné, semble-t-il, à être présentée selon un ordre logique et non alphabétique), devant les efforts faits en vue de décrire les divers aspects des relations entre le Bureau du plan, les services de l'Etat et les entreprises du secteur public et nationalisé (avec nombre de références à l'expérience française de « planification indicative », on se félicitera de cet important travail. Ce dernier ne saurait évidemment être exhaustif. On peut en particulier regretter que l'auteur ait éludé ou méconnu certains problèmes, pourtant fondamentaux, posés sur le plan économique par ces « pratiques planificatrices ».

Voyons d'abord les qualités de cet ouvrage. Elles tiennent d'une part à la clarté du plan et à la concision des chapitres (certaines formulations sont peut-être même trop condensées) et d'autre part à

l'éventail des problèmes abordés. Je crois qu'il était tout à fait positif de ne pas s'en tenir aux seuls aspects habituellement traités dans les ouvrages sur la planification, à savoir les techniques et les problèmes institutionnels comme c'est le cas d'ouvrages d'ailleurs plus récents comme « La planification » de Guy Caire (Cujas) ou les problèmes spécifiquement économiques comme celui de Claude Gruson « Origines et espoirs de la planification française » (Dunod). Jean-Pierre Delilez, au contraire, débute par l'examen des données du débat politique et idéologique sous le titre « Pourquoi planifier ? Possibilité, opportunité, efficacité de la planification » (Première partie) pour passer immédiatement au problème qui nous paraît central. « La planification, l'Etat et les services publics » (deuxième partie). L'intérêt de cette partie de l'ouvrage réside cependant surtout dans l'examen succinct mais bien documenté des pratiques et des « styles », pourrait-on dire, de planification et de régulation dans des pays aussi divers que la France, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, la Suède et le Japon, sans oublier la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas. Les rapports entre la planification et l'Etat ne sont en général étudiés que du point de vue « fonctionnel ». Mais on trouvera des notations intéressantes sur les relations entre le « bureau du plan » et les différentes instances politiques et administratives et, ce qui est plus important encore, surtout dans la période présente, sur les rapports entre la planification à moyen et long terme et la politique économique courante (dénommée « guidage »).

La troisième partie, sous un titre plus « classique » (Méthodes et techniques de la planification) débute par une série de remarques sur prévision et prospective. Malgré son titre, cette partie ne traite qu'indirectement de certains aspects des méthodes utilisées par la planification globale mais avance au contraire toute une série de réflexions de fond sur la signification et les limites du calcul et des méthodes de programmation : comptes nationaux, modèles économétriques, tableaux d'échanges interindustriels et toute une série de techniques particulières sont passés en revue et comme « décortiqués » du point de vue conceptuel.

La conclusion de l'ouvrage, quoiqu'un peu succincte, aborde de front les problèmes soulevés par les relations entre planification et structure monopoliste. « Si l'on veut admettre, y est-il dit, que le plan reflète ces « structures » monopolistiques et oligopolistiques, il faut d'abord chercher dans quelles directions les ajustements objectifs pourront s'opérer... Les monopoles absolus ou quasi-absolus de l'électricité, du charbon et du pétrole se trouvent « limités » en fait par les substitutions des produits entre eux. La solution sera toujours une manière de compromis provisoire, que ce soit au niveau des prix pratiqués (qui à ce stade n'ont plus de rapport direct avec les coûts de production) ou au niveau des marchés. La planification ne peut, de ce point de vue, qu'enregistrer des rapports de force, c'est-à-dire un mouvement.

Son intervention active semble s'effacer devant les mécanismes réels d'ajustement. » (pp. 139-140). Et plus loin : « Les stratégies de ces groupes peuvent être axées vers la recherche de positions dominantes dans telle branche ou groupe de branches techniques, mais on a montré que ce n'est pas le cas général. A un certain stade de maturité, le groupe financier devient au contraire polyvalent. Il tend à contrôler un nombre croissant de branches ou à en partager le contrôle avec d'autres groupes. Le support financier symbolisé par les prises de participations se double d'un support technique particulier par le contrôle de la recherche scientifique et technique, en sorte que les liaisons économiques majeures se placent dans le cadre complexe d'une superposition de réseaux de contrôle et d'interactions entre unités financières, unités de production et de distribution et unités de recherche. » Les organes étatiques de planification et de programmation globale jouent incontestablement un rôle de « relais », aussi se pose la question de savoir « quelles formes institutionnelles privilégiées vont se manifester et quels rapports vont pouvoir s'établir entre l'appareil politique et administratif (Etat) et les relais d'information-décision de l'économie (p. 141). On aperçoit toutes les implications non seulement théoriques mais pratiques de ces conclusions.

Venons-en maintenant aux critiques, ou plutôt à la critique essentielle qui peut être adressée à cet ouvrage. Cette critique porte sur la conception trop étroite de la relation complexe qui existe et se développe entre l'Etat et les monopoles.

Ces remarques intéressent particulièrement le chapitre consacré à « L'Etat et les services publics ». En effet, si l'Etat et le pouvoir politique peuvent effectivement, dans certaines limites, prendre en mains la planification et la régulation économique globale, c'est d'abord parce que l'Etat et — l'auteur le note justement — la « constellation des multiples centres de décision étatiques et para-étatiques » détiennent effectivement et contrôlent objectivement non seulement une partie de la production (Etat-patron) mais une portion importante et souvent décisive du financement et de l'investissement (Capitalisme financier public). Que cet Etat soit le relais et le lieu d'affrontement majeur des contradictions propres aux groupes financiers, cela ne fait aucun doute. Que la planification « indicative » ne retire absolument rien au caractère capitaliste monopoliste de l'ensemble, cela va de soi. Mais ce qu'il y a de nouveau, et c'est en ce sens que l'étude de la planification capitaliste revêt une importance capitale, c'est que, par son poids, comme monopoliste, comme détenteur de capitaux, comme formateur de nouveaux capitaux (par la fiscalité et l'économie mixte), l'Etat ne se borne plus à assurer **du dehors**, par ses institutions, par sa politique, la reproduction capitaliste, l'accumulation capitaliste. **Il est lui-même monopoliste.** C'est précisément pour cette raison que le lien étroit entre le problème politique (contenu de classe de l'Etat) et le problème économique (concentration, centra-

lisation, accumulation) se pose. C'est pour cela que le socialisme devient, de plus en plus clairement, la solution. « Le socialisme, disait Lénine, n'est autre chose que le **monopole capitaliste d'Etat** mis au service du peuple tout entier et qui, pour autant, a cessé d'être **monopole capitaliste**. »

Etant donné que, comme nous le voyons en France actuellement, le sort que subit la planification capitaliste est fluctuant, il aurait été intéressant d'étudier dans quelles conditions cette forme particulière de régulation qu'est la planification apparaît. Sans nul doute, cette ruée planificatrice (avec tous ses aspects idéologiques et politiques signalés au chapitre intitulé : possibilité, opportunité, efficacité de la planification) a des rapports avec le **mouvement d'accumulation monopoliste**, de concentration et de centralisation du capital de la période d'après-guerre. Mais il est significatif de noter — bien que la connaissance du « cycle d'après-guerre » ne soit pas fort avancée — que la planification, sous ses diverses formes, a précisément fait son apparition dans les pays où les **contradictions capital-travail** et les **contradictions intermonopolistes** rendaient plus difficiles les initiatives des groupes monopolistes en matière de financement. Ainsi, une nouvelle fois, pour assurer la survie puis l'essor momentané du capitalisme, pour permettre de réaliser dans les meilleures ou les moins mauvaises conditions la restructuration des monopoles et le renforcement de l'accumulation des profits, l'Etat intervient directement, cependant qu'ailleurs (U.S.A.-R.F.A.) et dans d'autres conditions, il maintient et développe le rôle direct des banques et du capital financier. Pour ce qui est de la régulation, de la prévision, de la programmation des dépenses publiques, de la concertation entre les grands groupes financiers etc. des différences notables et instructives sont judicieusement notées par J.P. Delilez. Il nous manque encore une analyse comparative précise des relations entre l'Etat monopoliste et les groupes financiers, à la fois sur le plan des marchés de l'Etat, de l'investissement, du financement de la recherche et des infrastructures dans les différents pays capitalistes « développés ». Ces relations constituent en effet la **base** sur laquelle s'édifient, se font et se défont les systèmes de régulation, dont la planification.

J. P. BERKMAN.

POUR NATIONALISER L'ETAT (1)

Editions du Seuil, 1969.

Une vingtaine d'auteurs, la plupart hauts fonctionnaires placés aux postes les plus élevés de responsabilité par le pouvoir gaulliste, propose sous ce titre provocateur une réforme de l'Etat pour rapprocher l'Etat et la Nation. Mai-juin 1968 ont visiblement pesé sur la décision, inhabituelle pour ces fonctionnaires, de publier leurs réflexions. La formulation elle-même s'en ressent : le gauchisme du verbe tente de cacher un contenu bien maigre et de qualité douteuse. Que ces 19 auteurs dont les convictions politiques iraient du gaullisme le plus orthodoxe au P.S.U. le plus « socialiste », en passant par le centrisme le plus classique, se mettent d'accord pour publier une critique de l'administration de l'Etat et proposer quelques réformes, est, au premier abord, un spectacle étonnant.

Posons quelques questions essentielles : la nature de classe de l'Etat est-elle analysée, le rôle de l'Etat dans le capitalisme monopoliste d'Etat est-il étudié, les définitions mêmes de la Nation et de l'Etat sont-elles données, la propriété nationale des moyens essentiels de production est-elle jugée nécessaire? Non : nous retrouvons pour l'essentiel l'idéologie dominante avec quelques formes renouvelées et une écume « révolutionnaire » qui ravit visiblement les auteurs.

Il n'est pas question de réformer vraiment la société, d'arracher à l'oligarchie financière la direction de l'Etat et de son appareil, d'établir dans notre pays une démocratie jamais connue jusqu'ici avec un Etat devenu l'image réelle des volontés de la Nation. Il est dérisoire de lire que si l'Etat s'est coupé de la Nation, c'est de la faute essentielle de l'appareil d'Etat, qui n'a pas su prendre convenablement « le relais du Parlement » affaibli. Tout ou presque est la faute de l'Etat : cette autocritique rejoint le poujadisme anti-étatique qui est un thème cher à M. Pompidou, au C.N.P.F. et à M. Rocard. Ce n'est pas par hasard : le technocratisme s'identifie à l'économisme, au réformisme, avec une conception implicite de l'Etat comme une catégorie en soi, éternelle, asexuée en terme de classes, une conception idéaliste de l'Etat. Le contenu de l'Etat dépend pour nous marxistes d'abord des rapports de production dominants. Déconcentrer l'appareil d'Etat du capitalisme monopoliste d'Etat comme le propose le livre est sans doute techniquement

1. Réflexions d'un collectif de 19 auteurs (C. Alphanbéry, Y. Bernard, F. Bloch-Lainé, O. Chevri-lou, P. Cornières, M. Crozier, A. Danzéu, J. Delors, F. Flamand, F. Grévisse, S. Nora, M. Pomey, J. Ripert, M. Rous-selot, J. Saint Geours, J.-F. Théry, Y. Ulmo, Ph. Viannay. Ed. du Seuil.

efficace, mais ne change en rien l'isolement de l'Etat capitaliste par rapport à la société. Les réformes proposées par les auteurs tendent à améliorer le fonctionnement de l'appareil d'Etat au service des intérêts généraux des monopoles. La critique qui est faite du fonctionnement actuel et les réformes proposées ne sont donc pas sans intérêt à connaître de ce point de vue. Ce livre annonce qu'une succession est proche dans les équipes politiques de l'oligarchie financière (1). A moins que les forces de la gauche unie autour d'un programme commun ne nationalisent les moyens de production, et ne démocratisent l'Etat, rendant la nation maître de son destin.

Nous aurons l'occasion de reparler de cet ouvrage.

L. PERCEVAL.

1. Depuis, de Gaulle a démissionné.

LES EMPLOYÉS

De la plume d'oie à l'ordinateur.

Un siècle de lutte.

Origines et activité de la Fédération C.G.T.

Pierre Delon

Editions Sociales (1)

Cet ouvrage est l'histoire de la Fédération syndicale des employés. Il est le premier publié pour des professions privées, après les deux volumes de Georges Frischmann sur les P.T.T. et Joseph Jacquet sur les cheminots.

Comme les sous-titres l'indiquent, l'auteur a retracé à grands traits l'histoire des professions principales : Commerce, Banque, Assurances puis organismes sociaux et bureaux divers, depuis les origines. Il expose le développement prodigieux des grands magasins, établissements de crédit, etc. qui sont devenus de puissants monopoles.

Il relate ensuite l'histoire des premières organisations d'employés, d'abord timorées puis prenant peu à peu l'allure de syndicats de lutte contre l'exploitation capitaliste, depuis la première grande grève des employés de magasin en 1869 jusqu'à la puissante lutte de mai-juin 1968, en passant par les grèves de 1936, les combats de la Résistance et de la Libération.

Cet ouvrage offre un grand intérêt car il relate l'évolution des conditions d'existence et les luttes de travailleurs qui sont très nombreux en France (et dans tous les pays) et dont l'importance augmente sans cesse dans l'économie moderne. Il est caractéristique de constater que d'auxiliaires du patronat à l'origine, ils ont peu à peu, par la concentration dans d'énormes entreprises et des actions revendicatives, acquis une conscience de classe qui les fait participer de plus en plus aux grands combats de la classe ouvrière (2).

Personne n'était mieux placé que l'auteur pour écrire cet ouvrage. Actuellement président de la Fédération, il en a été pendant 36 ans le secrétaire ; à ce titre, il a dirigé pendant cette longue période tous les combats des employés de diverses catégories. Membre de la Commission administrative de la C.G.T., il est l'un des représentants de la Confédération au Conseil économique et social. Il est en outre l'un des fondateurs de l'Union internationale des travailleurs du Commerce et a siégé pendant de longues années au Conseil général de la Fédération syndicale mondiale.

Il a déjà publié plusieurs études sur des questions sociales.

Ce livre est présenté et commenté par Georges Pompey, l'actuel secrétaire général de la Fédération nationale des Employés et Cadres C.G.T.

1. Un volume in 8° de 224 pages plus 20 pages d'illustrations hors-texte, 10 F 50 broché, 15F 70 relié.

2. A ce sujet, le lecteur pourra se reporter aux articles publiés dans « Economie et Politique », notamment n° 149-150, Décembre 1966 - Janvier 1967 et n° 164-165, Mars, Avril 1968.

LA CLASSE OUVRIERE DANS LA RESISTANCE

André Tollet

Editions Sociales (1)

Bien des livres sont parus sur les aspects particuliers de cette grande épopée que fut la Résistance.

Il manquait, cependant, cet ouvrage traitant de la lutte patriotique de la classe ouvrière, avec toutes ses caractéristiques tout au long de cette décennie si mouvementée.

D'autres auteurs ont prétendu écrire l'histoire et n'ont pas aperçu les acteurs principaux du drame, le peuple et surtout les ouvriers.

Ces auteurs n'ont pas vécu ces années au milieu des travailleurs. Des questions sont encore controversées 25 ans après la victoire sur l'hitlérisme. André Tollet nous met sous les yeux des textes, des tracts et des journaux clandestins qui illustrent le rôle décisif joué par la classe ouvrière, les syndicats, le Parti communiste français dans la lutte contre l'occupation allemande, pour la Patrie.

Tollet ne cherche pas les intentions supposées des hommes, des groupes sociaux ou des organisations, mais les faits écrits, les actions qui permettent d'en juger.

Sans polémique inutile, l'auteur nous conduit à travers cette décennie mouvementée et nous retrouvons dans les premiers combattants contre l'hitlérisme de juin 1940, les antifascistes de février 1934.

Avec la Résistance, grandit la confiance qui émanait des patriotes confectionnant et distribuant des milliers de petits journaux au prix de tant d'intelligence et d'héroïsme.

Si l'auteur fait parler les faits, il témoigne aussi, et fait témoigner une quantité de militants de diverses industries et d'administrations qui nous apprennent ce qui s'est passé dans les entreprises et dans les rues pendant ces quatre ans d'occupation.

André Tollet était l'un des plus indiqués pour écrire ce livre, ayant vécu toutes ces années à des postes responsables, disposant d'une vaste documentation et de la collaboration de dizaines de militants pour préciser et vérifier les faits.

Son témoignage est d'une grande valeur. Ce livre vivant apprendra aux jeunes ce que fut la Résistance, ses grandeurs et ses misères. Les anciens y retrouveront le récit de leurs combats par l'un des leurs.

1. Un volume in-8° écu de 320 pages plus 8 pages de hors-texte, 15 F 70.

L'INDUSTRIALISATION DE L'AGRICULTURE DANOISE

(Centre national d'Etudes économiques et juridiques agricoles de l'Institut d'Etudes sociales de l'Université de Grenoble)

J.-F. Troussier

Cette thèse de 344 pages dactylographiées s'inscrit dans la liste des travaux de l'équipe agricole qui travaille à l'Université de Grenoble, sous la direction du Professeur G. Destanne de Bernis et qui, à notre avis, se place maintenant en tête des recherches universitaires dans ce domaine.

Le sujet était intéressant : on sait qu'il y a quelques années encore, l'exemple danois était donné comme le modèle d'un développement autonome d'une agriculture familiale compétitive par la simple vertu de la combinaison du progrès technique et de l'organisation des marchés. Ainsi la supériorité intrinsèque et quasi éternelle de l'exploitation artisanale trouvait une « confirmation » niant l'inéluctabilité de la concentration capitaliste et la nécessité du choix d'une voie réellement coopérative. Les tenants de cette mythologie sont certes moins loquaces sur l'exemple danois dont les difficultés actuelles et la fragilité apparaissent évidentes. Il n'est pas moins utile d'analyser de façon objective et fondamentale une indéniable réussite partielle même si celle-ci est maintenant mise en cause. L'étude de J.F. Troussier apporte de ce point de vue une contribution réelle, souvent originale en montrant que l'agriculture danoise n'a pas échappé aux phénomènes généraux baptisés d'ailleurs dans la terminologie courante, de façon confuse, d'« industrialisation » de l'agriculture. Il était même démonstratif d'appliquer justement à l'agriculture jugée, superficiellement, la plus étrangère à ce processus, l'analyse même de ces phénomènes généraux.

Ceci ne veut pas dire qu'à notre avis cette importante étude apporte une vue définitive sur le plan général et sur le cas danois. L'auteur en serait d'ailleurs conscient. Les exigences d'une thèse obligent sans doute à discuter, non sans vigueur d'ailleurs, des positions universitaires dont la portée est beaucoup plus limitée que la place qui leur est consacrée. Il semble, de plus, que l'importance de l'appropriation privée de la terre dans le retard de l'industrialisation de l'agriculture est sous-estimée. Or ce problème demeure. Il n'apparaît pas clairement que l'agriculture dans un mode de production capitaliste à l'époque du capitalisme monopoliste d'Etat n'a aucune chance de se développer sur une voie non coopérative. Un changement minimal

mais radical dans les rapports sociaux de production de la société tout entière, basé en particulier sur la nationalisation des secteurs-clés de l'économie, constitue un préalable dans cette voie. Dans cette perspective les réflexions de J.F. Troussier peuvent acquérir une portée effective. L'exemple danois en dehors de sa conjoncture historique montre que des structures agraires relativement étroites peuvent encore, pour un temps, être compétitives avec des structures de commercialisation et de transformation très concentrées, au moins dans les secteurs de la production agricole où le progrès technique n'exige pas de grandes dimensions (élevage). Ceci confirme sur ce point le fondement objectif du programme agricole du Parti communiste français.

L. PERCEVAL.

LA REVUE « L'EXPRESS », LA CRISE DU FRANC ET L' « OBJECTIVITE »

Lors de la campagne présidentielle, M. Tardieu, journaliste à « L'Express » ayant voulu connaître les positions de Jacques Duclos, sur « la crise monétaire, la défense du franc et les mesures nécessaires », nous lui avons fait parvenir le court document ci-dessous, ainsi que notre n° 179, contenant l'étude complète de P. Boccara sur ces questions.

La relation des positions de J. Duclos dans « L'Express » du 26 mai, nous a amené à écrire à M. Tardieu qui nous a répondu.

Nous soumettons ces lettres à nos lecteurs en les laissant juges de l' « objectivité » de M. Tardieu et de « L'Express ».

J. FABRE.

LES RESPONSABLES DE LA CRISE DU FRANC

La crise du franc s'inscrit dans celle du système monétaire international. Mais le pouvoir et le patronat avancent ce fait comme un alibi alors que c'est leur politique qui fait de la France un terrain privilégié de la crise.

L'inflation développée depuis 25 ans dans tout le monde capitaliste, par une politique de facilités monétaires, mine le dollar lui-même et les capitalistes spéculent sur l'affaiblissement des monnaies en achetant de l'or ou en jouant sur les différences d'inflation entre les monnaies dont ils escomptent un changement de parité.

Dans ce cadre, la crise du franc provient :

1. de la politique du gaullisme et du patronat responsables d'une situation économique malsaine, avec la montée du chômage et le recul du dynamisme de l'économie, le poids des dépenses militaires, le caractère instable des réserves monétaires ;
2. de la spéculation des grandes firmes capitalistes, surtout après juin 1968, que le gouvernement a tolérée, qu'il a aidée par une inflation de crédit considérable ;
3. du refus de prendre les mesures énergiques qui s'imposent contre la spéculation et pour consacrer les ressources financières au développement de la production conformément aux besoins nationaux.

Les augmentations de salaires et de crédit acquises par les luttes des salariés de mai-juin 1968 ont permis de relancer la demande, la

production et d'arrêter l'aggravation du chômage. Les capitalistes ont profité des facilités offertes par le gouvernement après le succès gaulliste aux élections de juin (exonérations fiscales, crédits de faveur, etc.) pour spéculer. La politique actuelle d'austérité compromet la reprise sans renforcer pour autant le franc.

QUE PENSER DE LA DEVALUATION ?

On peut craindre la dévaluation du franc. Sans être la solution sur le plan extérieur, la dévaluation aggrave les difficultés de toutes les couches de travailleurs. Elle récompense les spéculateurs et frappe les épargnes populaires.

En augmentant les prix des produits importés, elle augmente le coût de la vie et elle ampute le pouvoir d'achat.

Enfin, ce ne serait même pas la vraie solution du point de vue du commerce extérieur. Si les prix des produits français en monnaie étrangère sont abaissés, le taux de dévaluation limité en raison des pressions extérieures n'accorderait qu'un répit factice, que peut encore utiliser d'ailleurs le grand capital pour investir à l'étranger, continuer à spéculer ou thésauriser.

LA CRISE DU FRANC ET LES RELATIONS AVEC L'EUROPE OCCIDENTALE ET LES ETATS-UNIS

La crise du franc, résultat de la politique de classe du pouvoir, a déjà poussé le gouvernement gaulliste à se soumettre aux demandes des Etats-Unis et de l'Allemagne à la conférence de Bonn en novembre 1968 et à s'appuyer sur les prêts de ces deux puissances.

Comme les pressions intérieures et extérieures continuent à s'exercer dans ce sens, moins que jamais un gouvernement Pompidou, ou Poher, plus ouvertement pro-atlantique et pour l'Europe des trusts, ne sauraient mener sur le plan économique et monétaire une politique d'indépendance nationale et de coopération sur la base de l'avantage réciproque avec nos voisins.

Nous nous opposons au projet de monnaie européenne (ou de fonds européen de réserve, étape vers cette monnaie européenne). La monnaie est un instrument de la souveraineté nationale. Nous ne voulons pas que notre politique économique et sociale soit dictée par un gouvernement étranger, que ce soit de Bonn ou de Washington.

En outre, loin de fournir la solution de la crise internationale, une monnaie européenne permettrait d'aggraver l'inflation mondiale, tout en maintenant les privilèges fondant l'hégémonie du dollar. Elle conduirait à de plus grandes difficultés.

Si c'était une vraie monnaie européenne, elle aggraverait les batailles d'hégémonie impérialiste avec les Etats-Unis. Ou bien ce serait une

monnaie pseudo-européenne qui permettrait aux Etats-Unis de faire retomber plus sûrement leurs difficultés sur l'Europe occidentale.

Au contraire, notre programme permettrait de mettre l'économie nationale à l'abri de la tempête monétaire internationale. De plus, il nous permettrait d'établir un nouveau type de relations avec nos voisins européens et de contribuer à la construction d'un autre système monétaire international, empêchant l'exportation des difficultés monétaires et l'hégémonie monétaire de certaines nations, comme les Etats-Unis.

Il convient de dénoncer l'assimilation des investissements et des profits des **monopoles** à l'intérêt national. L'achat d'or, la spéculation, la force de frappe, les dépenses de gaspillages dues à la concurrence entre les firmes géantes des secteurs monopolistiques, ne sont pas des investissements productifs. Au contraire, ces dépenses sapent l'expansion de la production, l'emploi, la monnaie et s'opposent au progrès social.

Ce programme ne peut être le fait que d'un gouvernement démocratique soucieux de l'intérêt des travailleurs et non pas de celui des grandes firmes monopolistiques, d'un gouvernement qui placerait les besoins sociaux et nationaux au centre de ses préoccupations et se donnerait les moyens de l'appliquer, et en premier lieu la nationalisation des grandes banques et des monopoles les plus importants et leur gestion démocratique.

LE PROGRAMME DE DEMOCRATIE AVANCEE ET LA DEFENSE DU FRANC

Les adversaires d'un programme social hardi, qu'ils soient de droite ou se disent de gauche, comme Mendès-France, agitent la prétendue menace qu'il ferait peser sur le franc, pour faire barrage aux aspirations populaires et au progrès de la nation.

Un programme de réformes sociales hardies est possible dans l'équilibre monétaire, à condition :

— d'être accompagné de mesures permettant de contrôler les secteurs-clés et de faire échec aux pressions spéculatives intérieures et extérieures ;

— de dégager des ressources nouvelles. La nationalisation des secteurs-clés de l'économie est une condition indispensable. Elle permet l'essor des investissements productifs et la suppression des gaspillages monopolistes, la suppression des dépenses improductive (comme celles de la force de frappe) et le développement des dépenses bénéfiques pour la productivité (comme celles de l'éducation et de la recherche).

Dans ces conditions, non seulement ce programme répondant aux exigences du progrès social est réalisable, mais encore **il fournit la véritable solution aux graves problèmes monétaires actuels.**

Paris, le 27 mai 1969.
Monsieur Michel TARDIEU
journaliste à « l'Express ».

Monsieur,

Pour déférer à la demande que vous m'aviez présentée le 20 mai, je vous ai fait tenir, le 21, une note courte mais précise, relatant les positions de Jacques Duclos sur la crise monétaire, la défense du franc et les mesures nécessaires. Vous désiriez, m'aviez-vous dit, en faire part à vos lecteurs.

J'ai donc lu votre article publié le 26 mai dans « l'Express » (pages 111 et 112). Une unique référence à nos vues y est faite en deux phrases (« Seul des principaux candidats, M. Duclos prend position contre la monnaie européenne. Il le fait au nom de la souveraineté nationale »), cependant que les positions de MM. Pompidou - Giscard d'Estaing (22 lignes), Poher (15 lignes), et P. Mendès-France (13 lignes) sont complaisamment commentées.

Je passe sur la discourtoisie du procédé. Mais je dois relever, sans surprise d'ailleurs, que, s'il souligne les orientations politiques de « l'Express », il révèle aussi un manque de sérieux et d'objectivité indigne de la profession.

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments distingués.

Jean FABRE,
Rédacteur en chef.

Le 2 juin 1969.

Monsieur,

Quand j'ai téléphoné au secrétariat de M. Jacques Duclos, comme j'ai téléphoné aux secrétariats des autres candidats, j'espérais pouvoir dialoguer avec l'un de ses collaborateurs sur ses intentions en matière monétaire. On m'a demandé de prendre contact avec vous, et vous m'avez adressé une note sur « les responsables de la crise du franc ». Je croyais vous avoir clairement exposé que j'attendais des précisions sur les mesures concrètes envisagées par M. Duclos.

Votre note présente comme une panacée la nationalisation des secteurs clés. Nous espérions une prise de position plus originale et plus technique sur le problème du franc.

Avant d'accuser un confrère, mais êtes-vous journaliste, de partialité, demandez-vous si votre note méritait plus de cinq lignes. « L'Express » n'a jamais refusé d'exposer un point de vue intéressant et je suis le premier à regretter de ne pas avoir trouvé plus de matière dans votre papier.

En espérant qu'il ne s'agit que d'un malentendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel TARDIEU.

Passez vos commandes à

économie et politique

126, rue Lafayette, PARIS (10^e)

Tél. : 770-97-59

C.C.P. Paris 17.480.09

Abonnements :

1 an	50 F
6 mois	27 F
Etudiants : 1 an	40 F
6 mois :	20 F
Etranger : 1 an	60 F
Le numéro	6 F

Directeur : H. Jourdain



S.I.P.E., 32, rue de Ménilmontant, Paris-20^e

